GSMA

Économie numérique du Gabon

Réformes politiques qui façonneront l’avenir numérique du Gabon



Sommaire

Résumé exécutif 3

1. Objectifs et stratégie de développement national 9

1.1. Stratégie de développement économique du Gabon 10

1.2. Stratégie nationale de numérisation 17

1.3. Numérisation de la santé 21

1.4. Numérisation de l'agriculture et de l'industrie du bois 22

1.5. Administration numérique 23

1.6. Innovation numérique et entrepreneuriat 26

2. État actuel de la numérisation au Gabon 27

2.1. Marché gabonais des télécommunications mobiles 28

2.2. Adoption du haut débit et couverture réseau 29

2.3. Prix et accessibilité financière 41

2.4. Services financiers mobiles 44

2.5. Conclusions sur l'adoption numérique au Gabon 50

3. Recommandations de politique publique 52

3.1. Réduire le coût de l'extension et de la modernisation des réseaux 55

3.2. Mettre à jour le cadre fiscal du secteur pour améliorer l'accès et l'accessibilité financière 61

3.3. Améliorer l'accessibilité financière des appareils grâce à une baisse de la fiscalité et à des solutions de financement 65

3.4. Accroître la demande de services numériques 66

4. Analyse d'impact 73

4.1. Impact des scénarios 75

4.2. Impact combiné 75

4.3. Impact sur les recettes publiques 77

5. Conclusion 79

Annexe 1 – Méthodologie d'estimation de l'adoption du haut débit 80

Annexe 2 – Méthodologie de modélisation de l'analyse d'impact 82

Annexe 3 – Pilotage institutionnel des recommandations 84

Annexe 4 – Compétences pour l'avenir 85

Glossaire 87

Résumé exécutif

L'opportunité en bref : le Gabon a construit des réseaux haut débit ; l'enjeu est désormais d'amener la population à les utiliser de manière productive. Un ensemble ciblé de réformes, comprenant la réduction des prélèvements spécifiques au secteur, un allègement de TVA sur les smartphones d'entrée de gamme, une énergie moins coûteuse pour les sites ruraux, la publication d'une feuille de route du spectre et l'accélération de la mise à disposition des services publics numériques, permettrait d'ajouter environ 180 000 utilisateurs de l'internet mobile d'ici 2031 et de créer environ 10 000 emplois. Ces mesures s'autofinanceraient d'ici 2028 et généreraient un gain net de 63 milliards de XAF par an pour les recettes publiques d'ici 2031. Chaque année de retard reporte ces gains.

La numérisation est au cœur de la stratégie du Gabon en faveur d'un développement inclusif et durable. Gabon 2050 et le Plan National de Croissance et de Développement 2026–2030 la placent au centre de deux priorités nationales : moderniser l'État et diversifier une économie qui reste fortement dépendante du pétrole et des autres industries extractives. Le haut débit mobile peut améliorer l'accès aux services publics et élargir les opportunités économiques pour les ménages qui n'ont pas bénéficié de manière équitable de la richesse en ressources du Gabon.

Le Gabon part d'une base solide en matière de connectivité. La pénétration des abonnés uniques à l'internet mobile a atteint 40 % de la population en 2026, bien au-dessus de la moyenne régionale de 22 %, tandis que les réseaux 4G couvrent 95 % de la population. La monnaie mobile est également largement utilisée : 62 % des adultes disposent d'un compte de monnaie mobile, contre moins de 25 % qui possèdent un compte bancaire traditionnel. Ces fondamentaux donnent au Gabon la possibilité d'accélérer sa numérisation plus rapidement que les autres pays de la région.

Le principal défi consiste à transformer la couverture en un usage large et productif. En 2026, le déficit d'usage de l'internet mobile était de 57 %, ce qui signifie que plus de la moitié de la population vivait dans une zone couverte par le haut débit mobile sans l'utiliser. Le déficit de couverture restant se concentre dans les zones rurales, où la couverture 4G atteint 70 % et où la construction et l'exploitation de nouveaux sites sont coûteuses. Le Gabon doit donc relever un double défi : achever la couverture dans les zones commercialement difficiles tout en augmentant l'adoption parmi les personnes déjà couvertes.

Le défi de l'adoption est façonné par la forte urbanisation du Gabon et la répartition inégale des revenus. Seuls 8 % de la population vivent en zone rurale, et les ménages pauvres sont plus nombreux dans les petites et moyennes villes que dans les plus grandes agglomérations. Parmi les adultes appartenant aux 40 % de ménages les plus pauvres, 83 % possèdent un téléphone mobile personnel, mais seulement environ la moitié possède un smartphone. Le groupe prioritaire est constitué des ménages à faible revenu qui ne peuvent pas encore se permettre de passer au haut débit mobile, ou qui n'en perçoivent pas encore suffisamment la valeur. Pour relever le défi de l'adoption, les politiques doivent agir à la fois sur l'accessibilité financière et sur l'insuffisance de la demande de haut débit mobile.

L'accessibilité financière dépend du coût total de possession d'un mobile, en particulier du coût initial d'un smartphone d'entrée de gamme. Le revenu moyen élevé du Gabon donne l'impression que les services mobiles sont relativement abordables dans les comparaisons nationales, mais cela masque la charge supportée par les ménages à faible revenu. Les smartphones sont soumis à une TVA de 18 %, tandis que les ordinateurs portables et de bureau bénéficient d'un taux réduit de 10 %. Réduire les taxes sur les smartphones d'entrée de gamme et soutenir des solutions de financement adaptées à la situation des utilisateurs à faible revenu aiderait davantage de personnes à passer des téléphones basiques au haut débit mobile.

Les services publics numériques peuvent donner à ces ménages une raison plus forte d'effectuer cette transition. Le gouvernement a déjà fait de la numérisation de l'administration publique une priorité et a mis en place des systèmes pour la fiscalité, les douanes, la santé, l'identité et les paiements. L'étape suivante consiste à accélérer la fourniture de services à forte valeur ajoutée et à les concevoir en fonction des besoins des utilisateurs à faible revenu dans les petites et moyennes villes. Rendre les transactions courantes plus simples et plus transparentes, en commençant par la santé et l'éducation, améliorerait l'administration publique

et donnerait aux citoyens une raison de se connecter. Des programmes de culture numérique doivent être déployés en parallèle afin que la disponibilité des services se traduise par un usage régulier.

Une adoption numérique plus élevée favoriserait également la diversification économique. Les smartphones réduisent le coût d'exploitation d'une entreprise, permettent aux petites entreprises d'atteindre clients et fournisseurs, et élargissent l'accès aux paiements, au financement et à l'information. Cela peut renforcer le secteur privé non pétrolier, créer des emplois et élargir l'assiette fiscale. L'administration numérique peut également réduire les fuites de recettes et améliorer leur collecte.

Au Gabon, le mobile money doit évoluer d'un modèle de transferts vers un modèle de paiements numériques du quotidien. Une large acceptation par les commerçants élargirait l'assiette fiscale en faisant entrer des entreprises informelles dans l'économie formelle. Le gouvernement devrait impulser cette transition. Une telle approche a rencontré un succès important dans d'autres pays africains. En 2025, le gouvernement éthiopien a imposé à tous les services publics d'accepter les paiements de chaque prestataire de paiement numérique agréé. Le service telebirr d'Ethio Telecom a atteint 60,6 millions de clients au cours de l'exercice 2025–2026.[1]

Les recommandations du présent rapport répondent à quatre obstacles interdépendants : le coût de l'extension et de la modernisation des réseaux ; le poids élevé et imprévisible des taxes et redevances spécifiques au secteur ; l'accessibilité financière des smartphones d'entrée de gamme ; et l'insuffisance de la demande de services numériques. Elles doivent être mises en œuvre comme un ensemble cohérent. La baisse des coûts des réseaux et des appareils aura moins d'effet en l'absence de services utiles et de compétences numériques, tandis que les mesures de stimulation de la demande ne peuvent atteindre les personnes dépourvues de couverture ou d'un appareil abordable.

Certaines des réformes les plus utiles ne coûtent rien. Publier les décrets d'application en attente des lois sur les communications électroniques (2018), les transactions électroniques (2021) et la cybersécurité (2023), publier une feuille de route du spectre et les comptes du Fonds de service universel donnerait aux investisseurs la certitude dont ils ont besoin, sans aucun coût pour le budget. Ces mesures peuvent être menées à bien dans les six premiers mois.

Le marché du haut débit mobile au Gabon en 2026

40 %
d'utilisateurs de l'internet mobile

95 %
de couverture 4G

57 %
écart d'usage

62 %
des adultes disposent d'un compte de mobile money

Impact d'ici 2031

63 Md XAF
gain net annuel

+180 000
utilisateurs supplémentaires du haut débit mobile

[1] "Data overtakes voice as top earner for Ethio Telecom", The Reporter (Ethiopia), 2026 ; "Ethiopia mandates government offices to accept digital payments", Techpoint Africa, juin 2025.

Défi de politique publique 1
L'extension du réseau, une alimentation électrique fiable et la 5G nécessitent des investissements soutenus

Recommandation 1.1 : publier les textes juridiques et réglementaires sectoriels en attente
Le manque de clarté juridique et réglementaire constitue un obstacle au développement du secteur. À titre d'action immédiate à mettre en œuvre dans les six premiers mois, le Secrétariat général du Gouvernement / MENDI devrait envisager de :

- Publier les décrets d'application en attente des lois sur les communications électroniques (2018), les transactions électroniques (2021) et la cybersécurité (2023) ;
- Publier une feuille de route du spectre ;
- Publier les comptes du Fonds de service universel.

Recommandation 1.2 : soutenir le raccordement des nouveaux sites mobiles au réseau électrique
Environ 70 % des sites mobiles existants sont raccordés au réseau électrique, mais 68 % des sites nécessaires pour étendre la couverture se trouvent à plus d'un kilomètre de celui-ci. Le raccordement de nouveaux sites là où l'extension du réseau est économiquement viable réduirait les coûts d'exploitation, améliorerait la viabilité économique de l'extension en zone rurale et contribuerait à maintenir l'internet mobile à un prix abordable.

Recommandation 1.3 : soutenir les coûts d'exploitation des sites hors réseau nécessaires pour étendre la couverture
Même avec un meilleur accès au réseau électrique, certains sites nécessaires pour atteindre des zones reculées et peu peuplées ne généreront pas suffisamment de recettes pour être financièrement viables. Un soutien public ciblé aux coûts d'exploitation de ces sites sera nécessaire pour combler le déficit de couverture restant. Le soutien devrait cibler les sites nécessaires à la couverture mais qui ne peuvent être maintenus dans des conditions commerciales.

Recommandation 1.4 : élaborer une feuille de route claire pour le spectre et des redevances réglementaires prévisibles
Le gouvernement devrait publier une feuille de route du spectre couvrant les bandes de fréquences, les calendriers d'attribution et un cadre garantissant des conditions stables en matière de licences et de redevances. Cette feuille de route devrait être élaborée en consultation avec les parties prenantes du secteur, de manière à refléter à la fois la stratégie numérique du gouvernement et les réalités économiques du marché.

La feuille de route du spectre 5G devrait inclure le calendrier prévu de libération des fréquences dans les bandes basses, moyennes et hautes, ou bandes mmWave. Chaque opérateur devrait se voir attribuer 100 MHz contigus de spectre en bande moyenne. La capacité en bande basse devrait être accrue en attribuant toutes les bandes disponibles, y compris 700 MHz, et 2 GHz de spectre en bande moyenne devraient être mis à disposition d'ici 2030, par exemple par des attributions dans les bandes 3 500 MHz et 6 GHz. Le gouvernement devrait consulter le secteur sur la nécessité d'utiliser les mmWave pour couvrir les zones à forte fréquentation, en prévoyant une attribution initiale de 800 MHz par opérateur.

Dans le cadre de la révision du processus d'attribution du spectre, l'approche de fixation des redevances de spectre devrait également être examinée afin d'optimiser l'investissement et l'accessibilité financière des services.

Défi de politique publique 2
La charge fiscale et les redevances spécifiques au secteur mobile sont élevées et imprévisibles

Recommandation 2.1 : réduire les prélèvements spécifiques au secteur de 11 % à 3 % du chiffre d'affaires brut

La contribution au Fonds du service universel, la redevance de régulation et la redevance de spectre représentent ensemble 11 % du chiffre d'affaires brut. Ces prélèvements réduisent les ressources disponibles pour l'investissement dans les réseaux et se répercutent en définitive sur les prix payés par les consommateurs. Les ramener à 3 % réduirait les prix pour les consommateurs et augmenterait la capacité d'investissement des opérateurs. Une réduction progressive, liée au cycle de la loi de finances, devrait être mise en œuvre. Les taux proposés à terme sont les suivants :

Prélèvement	Taux actuel	Taux proposé
Contribution au Fonds du service universel	2 % du chiffre d'affaires brut	0,5 %
Redevance de régulation	3 % du chiffre d'affaires brut	0,5 %
Redevance de spectre, y compris la 5G	6 % du chiffre d'affaires brut en moyenne	2 %
Total	**11 %**	**3 %**

Recommandation 2.2 : simplifier le régime plus large de redevances et réduire les prélèvements qui découragent l'investissement dans les réseaux

Les opérateurs font face à des prélèvements supplémentaires imposés par différentes autorités, notamment une redevance annuelle de 3 millions de XAF par pylône et une redevance de 1 000 XAF par abonné au titre du droit d'auteur et de la protection des données. Le gouvernement devrait rationaliser et réduire ces prélèvements, préciser quelles autorités sont habilitées à les imposer et rendre le régime global plus transparent et prévisible. La certitude réglementaire est essentielle à la planification à long terme des réseaux.

Recommandation 2.3 : exonérer de TVA les infrastructures numériques stratégiques, y compris les centres de données

Le taux réduit de TVA appliqué aux ordinateurs montre que la politique fiscale peut être utilisée pour soutenir les priorités numériques stratégiques. Le gouvernement devrait identifier les autres infrastructures essentielles à la numérisation, notamment les centres de données, et les exonérer de TVA.

Défi de politique publique 3
L'accessibilité financière des smartphones reste un obstacle pour les ménages à faible revenu

Recommandation 3.1 : réduire la TVA sur les smartphones d'entrée de gamme

Les smartphones sont le principal moyen d'accéder aux services numériques, en particulier pour les ménages à faible revenu, mais ils sont soumis à une TVA plus élevée que les ordinateurs portables et de bureau. Le gouvernement devrait réduire la TVA sur une catégorie clairement définie de smartphones d'entrée de gamme afin que l'allègement soit concentré sur les appareils les plus pertinents pour les primo-utilisateurs de l'internet mobile.

Défi de politique publique 3
L'accessibilité financière des smartphones reste un obstacle pour les ménages à faible revenu

Recommandation 3.2 : promouvoir un financement flexible des smartphones d'entrée de gamme

La baisse des prix ne suffira pas à elle seule à supprimer l'obstacle du coût initial pour de nombreux ménages. Le gouvernement devrait travailler avec les opérateurs mobiles et les fournisseurs de crédit à la consommation afin de développer des mécanismes de financement d'appareils d'entrée de gamme assortis de modalités de remboursement flexibles, tenant compte des préoccupations des utilisateurs face à l'endettement et aux engagements financiers fixes. Ces dispositifs devraient être conçus spécifiquement pour les ménages à faible revenu des petites et moyennes villes.

Défi de politique publique 4
La numérisation de l'administration publique est nécessaire pour améliorer son efficacité et favoriser l'adoption du haut débit mobile

Recommandation 4.1 : accélérer les programmes d'administration numérique

L'accélération de la numérisation est une priorité de la stratégie nationale de transition. Le gouvernement a démontré son engagement en faveur de la numérisation de l'administration publique. Le succès de la mise en œuvre dépendra de la qualité de l'exécution ainsi que du taux d'adoption. Si des services sont disponibles mais que les citoyens ne les utilisent pas, le bénéfice pour la société sera limité. Il est donc important que les plateformes d'administration en ligne répondent aux besoins particuliers des citoyens. Le gouvernement devrait mener à bien les projets d'administration en ligne prévus dans le cadre du projet Digital Gabon et accélérer leur déploiement. La priorité devrait être accordée aux services les plus utilisés par les ménages à faible revenu dans les petites et moyennes villes, tels que l'éducation, la santé et les démarches administratives.

Recommandation 4.2 : promouvoir la culture numérique, en particulier auprès des communautés marginalisées

L'analyse suggère qu'une plus grande part de la population pauvre et insuffisamment desservie vit dans les petites et moyennes villes plutôt que dans les plus grandes agglomérations. Les programmes de culture numérique devraient cibler ce groupe ainsi que d'autres communautés marginalisées, afin que les citoyens disposent des compétences nécessaires pour utiliser un smartphone, des services financiers numériques et des services publics en ligne. Ils devraient être mis en œuvre dans le cadre de partenariats public-privé, par exemple en formant des jeunes comme ambassadeurs du numérique dans les zones mal desservies.

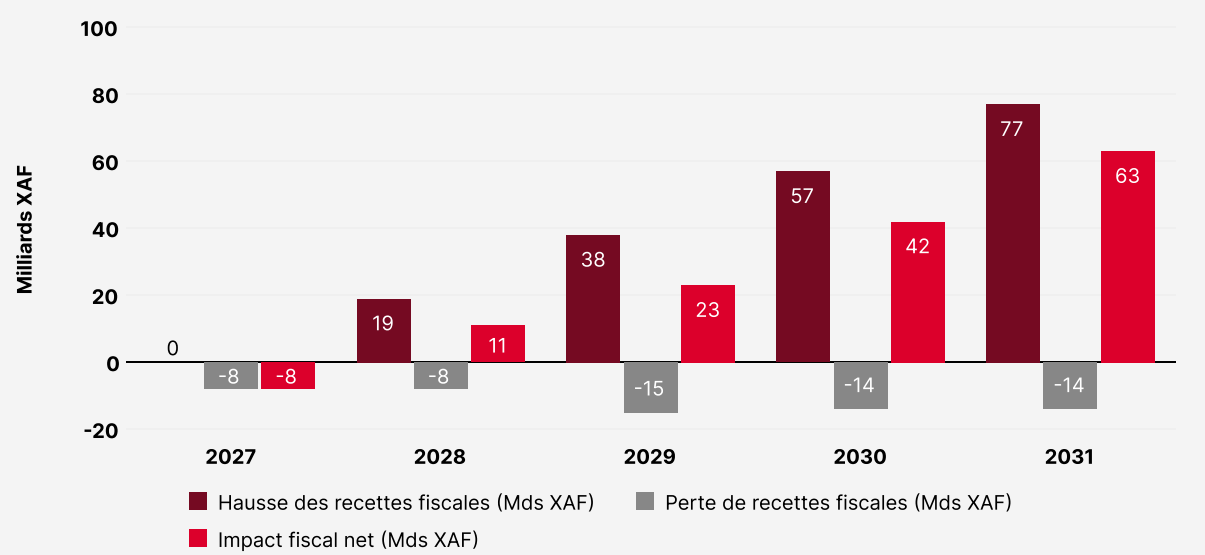
Recommandation 4.3 : faire évoluer le mobile money des transferts vers les paiements du quotidien

Le gouvernement devrait faire des paiements numériques le mode par défaut pour les transactions avec l'État et dans l'économie au sens large. Il devrait accepter le mobile money pour l'ensemble des services publics via MaDigiPaie ; verser les paiements aux fournisseurs, les allocations et les transferts sociaux sur des comptes et portefeuilles ; travailler avec la BEAC, la COBAC et les opérateurs à une norme interopérable de paiement marchand sur GIMACPAY ; et maintenir un régime fiscal neutre sur le plan technologique, sans prélèvement spécifique sur les transactions. Une feuille de route nationale des paiements numériques, assortie d'objectifs d'acceptation par les commerçants, devrait être convenue avec le secteur dans un délai de 12 mois.

Mises en œuvre conjointement, les mesures de politique publique modélisées accéléreraient sensiblement l'adoption de l'internet mobile. Le nombre d'abonnés uniques à l'internet mobile devrait passer de 1,06 million en 2026 à 1,48 million en 2031, soit une croissance d'environ 40 %, contre 22 % dans le scénario tendanciel, où il atteindrait 1,30 million. L'ensemble de mesures ajouterait donc environ 180 000 abonnés par rapport au scénario de référence et réduirait le déficit d'usage de six points de pourcentage supplémentaires, à 48 % d'ici 2031. Les mesures de stimulation de la demande ont l'effet autonome le plus important, ce qui confirme l'importance de services publics utiles et des compétences numériques, en complément des réformes de couverture et d'accessibilité financière.

Les réformes modélisées augmenteraient les recettes du secteur public. Les réductions d'impôts appliquées au secteur seraient plus que compensées par l'augmentation des recettes fiscales provenant d'autres sources. La perte nette de recettes fiscales est estimée à environ 8 milliards de XAF la première année. Toutefois, une adoption accrue de l'internet mobile stimulerait l'activité économique, élargirait l'assiette fiscale et améliorerait le recouvrement numérique des recettes. La croissance du PIB liée à la numérisation devrait atteindre 420 milliards de XAF, soit 2,8 % du PIB de 2031, estimé à 15 000 milliards de XAF. Ces gains devraient compenser la perte initiale d'ici 2028, l'impact annuel net positif sur les recettes publiques atteignant 63 milliards de XAF en 2031 (Figure 1)[2].

Figure 1
Impact des mesures de politique publique modélisées sur les recettes publiques, 2026–2031.



Source : analyse de la GSMA.

Le Gabon a déjà mis en place une grande partie des infrastructures et des fondations institutionnelles nécessaires à une numérisation rapide. La priorité est désormais d'achever la couverture là où l'investissement commercial seul est insuffisant et de fournir des services publics auxquels les citoyens accordent de la valeur et qu'ils possèdent les compétences nécessaires pour utiliser. Ensemble, ces mesures feraient de la numérisation un moteur plus puissant de diversification économique et de croissance.

[2] 63 milliards de XAF représentent 0,5 % du PIB du Gabon en 2025 (12 600 milliards de XAF) et 4 % de ses recettes fiscales non pétrolières de 2025.
(WEO Database, IMF, juillet 2026. "Loi n° 041/2025 du 29 décembre 2025 déterminant les ressources et les charges de l'État pour l'année 2026", Journal officiel de la République Gabonaise, No. 96 Quater, Spécial, 30 décembre 2025).

1. Objectifs et stratégie de développement national



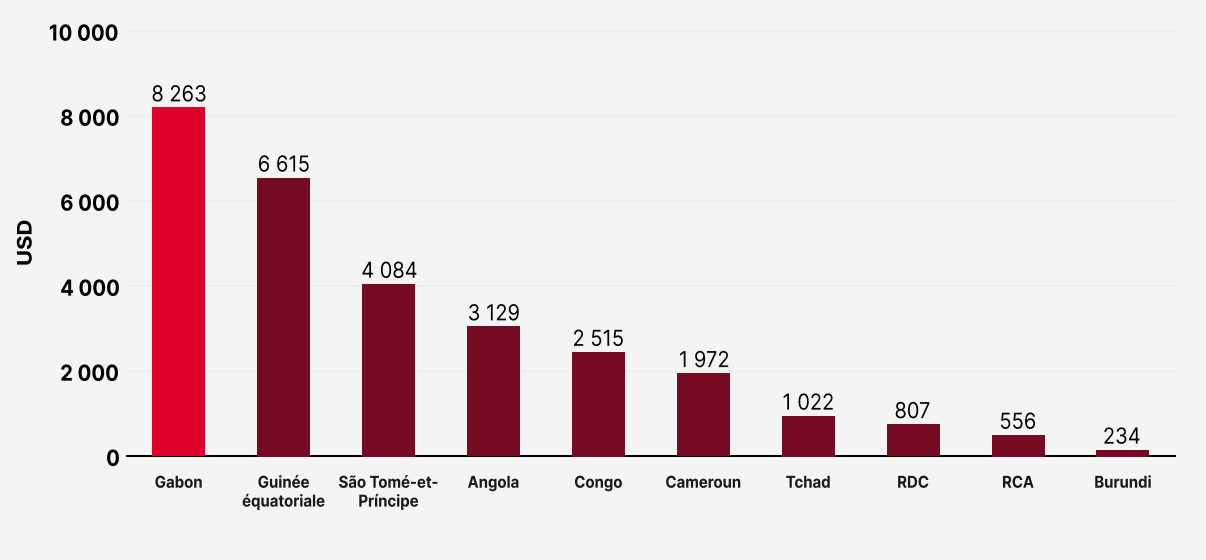
1. Objectifs et stratégie de développement national

1.1. Stratégie de développement économique du Gabon

Le Gabon est l'un des pays les plus riches d'Afrique grâce à l'abondance de ses ressources naturelles. Il est classé parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et affiche l'un des PIB par habitant les plus élevés d'Afrique subsaharienne. Sa richesse provient principalement de ses réserves de pétrole, de bois et de manganèse. La situation du Gabon sur la côte ouest de l'Afrique lui donne un accès direct aux grandes routes maritimes dont dépendent ses exportations.

Les inégalités de revenus sont marquées. Un PIB par habitant élevé ne signifie pas que tous les Gabonais en bénéficient de manière égale. On estime qu'en 2024, 32 % de la population gabonaise vivait sous le seuil de pauvreté fixé à 8,30 USD par jour.[3]

Figure 2
PIB par habitant (USD), pays d'Afrique centrale, 2025.



Source : Indicateurs du développement dans le monde, 2025.

[3] Montant exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2021. Poverty & Equity Brief Gabon, World Bank, octobre 2026.

Tableau 1
Gabon, principaux indicateurs économiques, 2025.

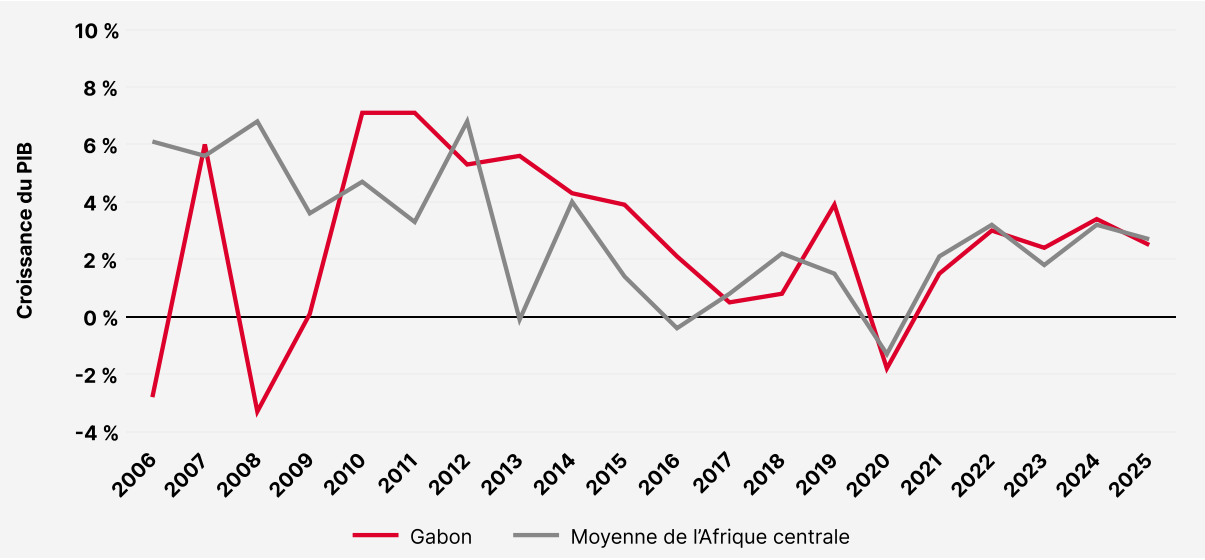
Produit intérieur brut (PIB, XAF)	12,6 mille milliards
Produit intérieur brut (PIB, USD)	21,4 milliards
Croissance du PIB (% annuel)	2
RNB par habitant (méthode Atlas, USD courants)	8 090
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	26*
Espérance de vie (années)	69*
Population totale	2 593 130
Part de la population rurale	8 %

Source : Indicateurs du développement dans le monde, 2024, 2025 ; base de données WEO, FMI, 2026.
* Indique une donnée de 2024, celle de 2025 n'étant pas disponible.

L'industrie pétrolière joue un rôle essentiel dans les recettes publiques. Le secteur pétrolier représente environ un tiers du PIB total du pays et plus des deux tiers des exportations de marchandises. Il fournit également 40 % de l'ensemble des recettes publiques, principalement sous forme de redevances plutôt que d'impôts classiques.[4] Le Gabon dispose aussi d'une importante économie informelle qui, malgré son rôle majeur dans la vie des citoyens, ne contribue pas aux recettes fiscales.

La principale faiblesse de l'économie gabonaise est son manque de diversification. Le Gabon dépend fortement des exportations de matières premières : 97 % des exportations sont constituées de pétrole, de manganèse et de bois.[5] Cette concentration rend l'économie vulnérable aux chocs sectoriels, comme l'a montré la forte contraction du PIB pendant la pandémie de COVID-19 en 2020. La croissance est stable depuis lors.

Figure 3
Croissance du PIB comparée à celle d'autres pays d'Afrique centrale, 2006–2025.

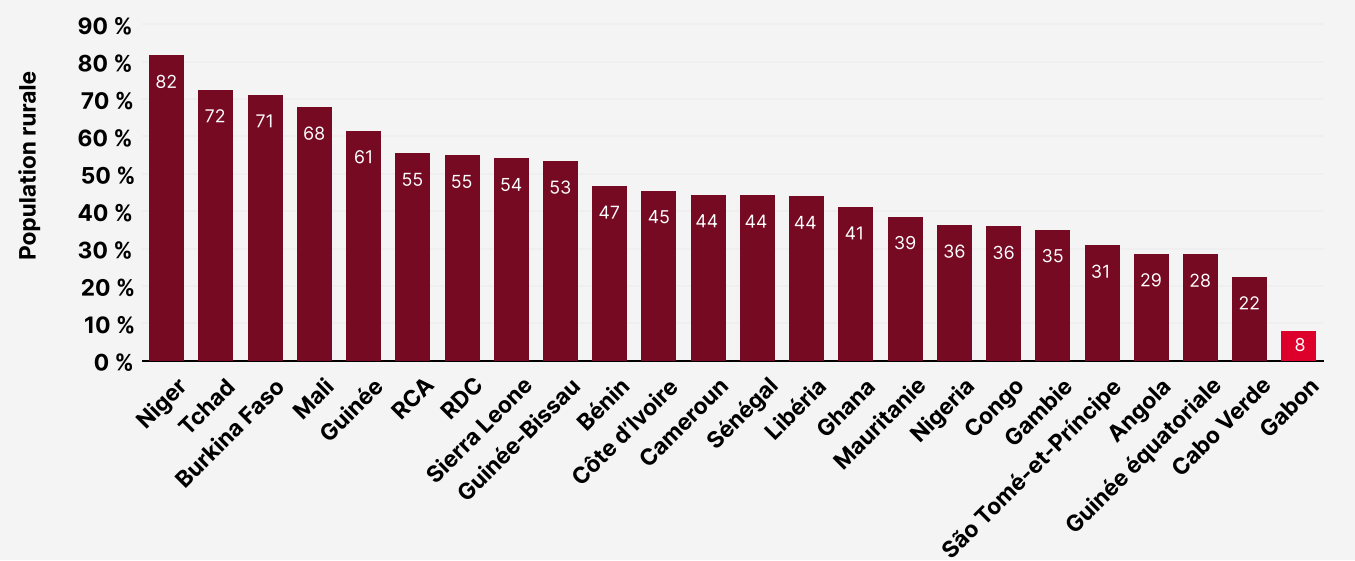


Source : Banque mondiale.

4 "Gabon's Diversification Journey: What is Missing?", IMF, 31 mai 2024.
5 2025 Gabon Economic Update, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2025.

Le Gabon est une société fortement urbanisée, avec seulement 8 % de la population vivant en zone rurale. Cela fait du Gabon une exception en Afrique centrale et occidentale, où la part moyenne de la population rurale est de 47 %.[6]

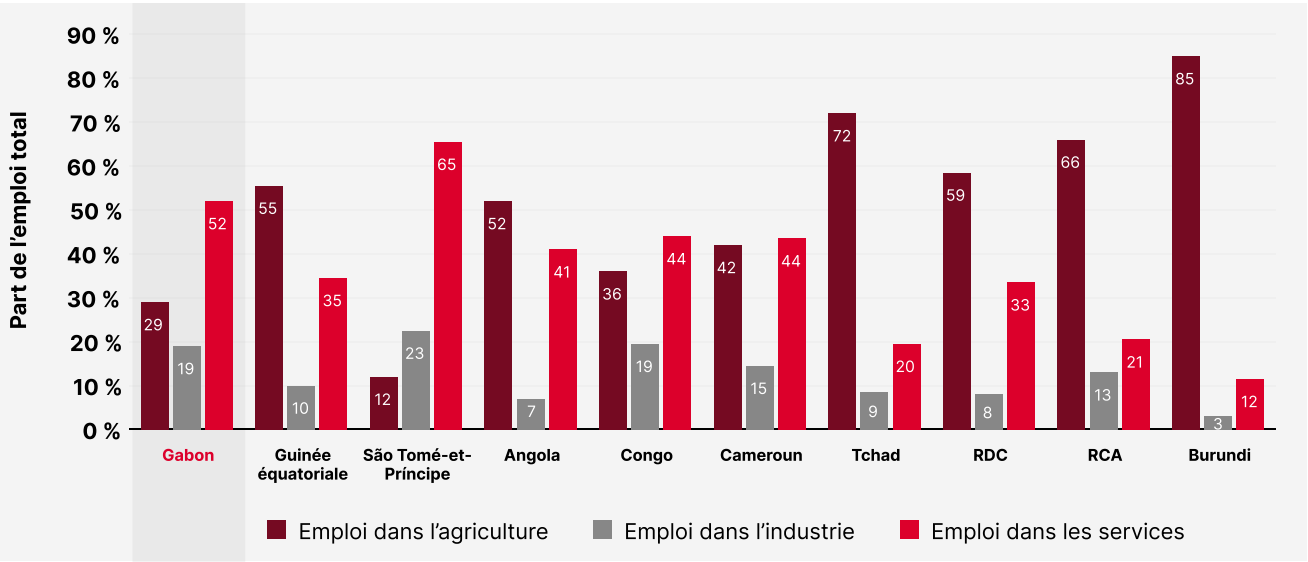
Figure 4
Part de la population rurale, comparaison entre pays, 2025.



Source : Banque mondiale.

Compte tenu du niveau élevé d'urbanisation du Gabon, la part de la population active employée dans l'agriculture est faible selon les standards régionaux. Moins d'un tiers de la population active travaille dans l'agriculture, contre une moyenne régionale de 51 %. Plus de la moitié des travailleurs gabonais sont employés dans les services.[7]

Figure 5
Emploi par secteur, en proportion de l'emploi total, 2025.



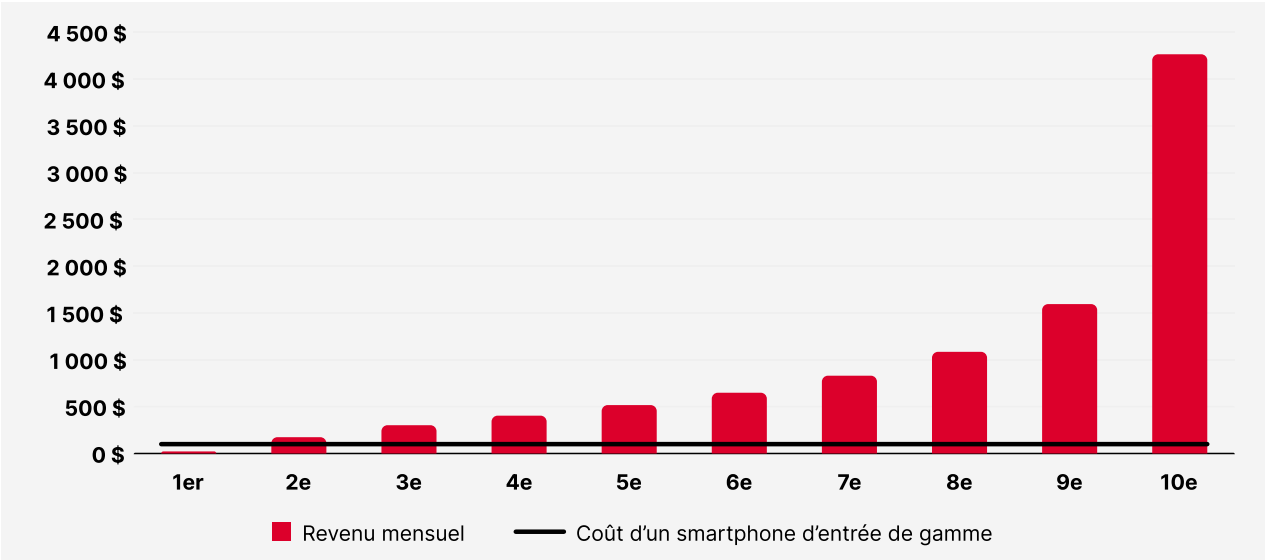
Source : Banque mondiale.

[6] Source : Banque mondiale.
[7] Source : Banque mondiale.

La pauvreté reste un défi malgré le niveau moyen élevé des revenus au Gabon. Le revenu mensuel moyen des 10 % les plus riches dépasse 4 000 USD, contre 22 USD pour les 10 % les plus pauvres.[8]

Un smartphone d'entrée de gamme coûtant 100 USD est hors de portée pour beaucoup : il représente près de cinq mois de revenu pour le décile le plus pauvre (Figure 6).

Figure 6
Revenu mensuel par décile de population comparé au coût d'un smartphone d'entrée de gamme (prix fixé à 100 USD), en USD, 2024.



Source : World Inequality Database.

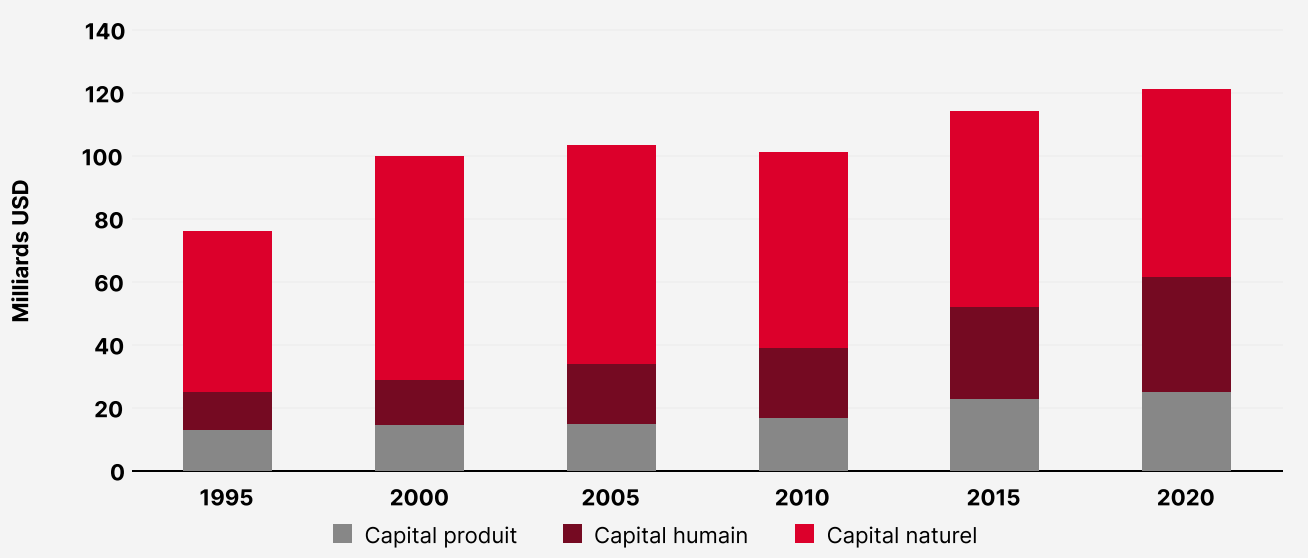


[8] Source : World Inequality Database.

Le développement économique n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique. La richesse nationale a augmenté de 35 % entre 1995 et 2020, tandis que la richesse par habitant a diminué de 34,7 % sur la même période.

Les progrès ont été freinés par des infrastructures insuffisantes, une faible création d'emplois, un secteur public surdimensionné, un secteur privé peu développé et des difficultés de gouvernance.[9]

Figure 7
Évolution de la richesse nationale du Gabon, 1995–2020 (en USD réels chaînés de 2019).



Source : base de données Changing Wealth of Nations, CWON.

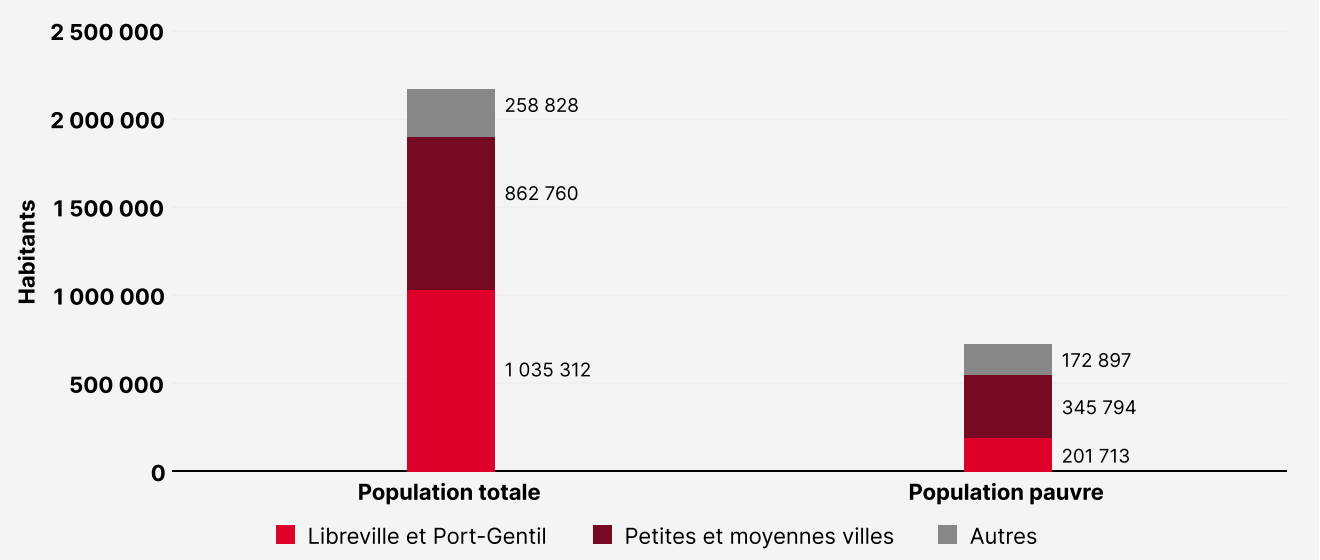
Les revenus moyens élevés ne se sont pas traduits par davantage d'emplois ni par une baisse de la pauvreté. La richesse du Gabon est concentrée dans des secteurs à forte intensité capitalistique qui emploient relativement peu de personnes, ce qui rend la sortie de la pauvreté difficile. On estime que 32 % des Gabonais vivent dans la pauvreté, définie ici comme moins de 8,30 USD par jour en PPA de 2021. Le manque d'emplois reste un problème structurel, le chômage étant estimé à 20 %.[10]

La majorité des personnes pauvres au Gabon vivent en zone urbaine, notamment dans les bourgs et petites villes. Les deux plus grandes villes, Libreville et Port-Gentil, qui regroupent la moitié de la population gabonaise, comptent moins de ménages pauvres que les petites et moyennes villes (Figure 8).

La pauvreté est plus répandue dans les villes de moins de 50 000 habitants que dans celles de plus de 100 000 habitants. Les taux de pauvreté restent néanmoins plus élevés en milieu rural : en 2017, 59,5 % de la population rurale était classée comme pauvre et la profondeur de la pauvreté rurale était près de trois fois supérieure à celle de la pauvreté urbaine.[11]

[9] 2025 Gabon Economic Update, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2025.
[10] 2025 Gabon Economic Update, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2025.
[11] Gabon Poverty Assessment, World Bank, 2020.

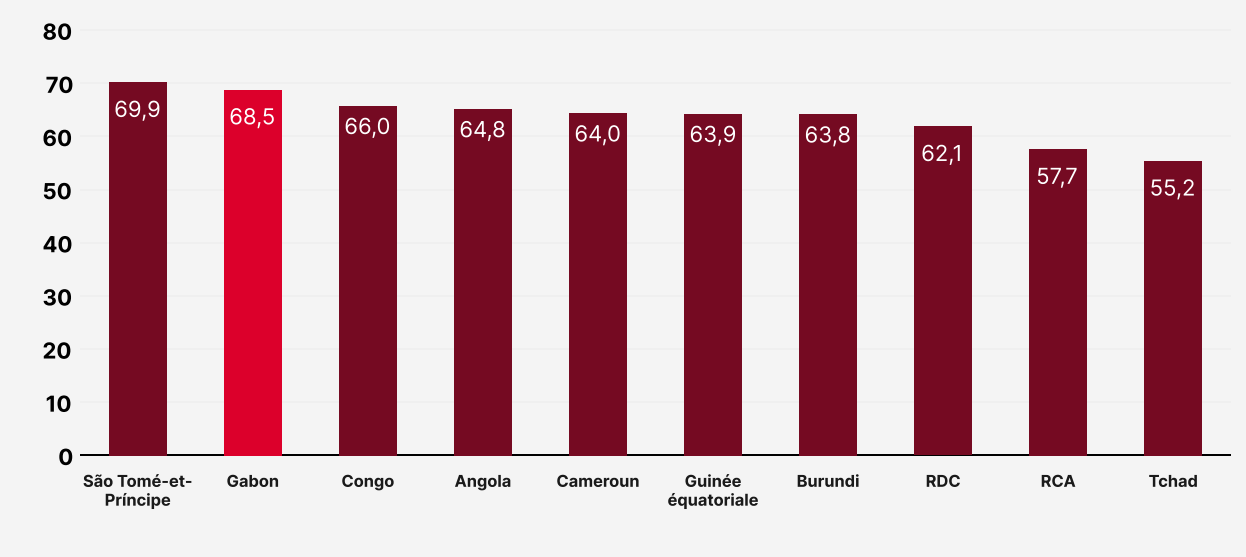
Figure 8
Prévalence de la pauvreté, 2017.



Source : Banque mondiale.

Le Gabon obtient de bons résultats sur certains indicateurs sociaux, mais les dépenses publiques consacrées aux services sociaux ont diminué. L'espérance de vie à la naissance est supérieure à la moyenne régionale et progresse : les personnes nées en 2024 peuvent espérer vivre jusqu'à 69 ans, contre 67 ans en 2021[12]. Malgré une croissance démographique régulière, les dépenses sociales en proportion du budget total ont diminué, limitant la capacité du gouvernement à réduire la pauvreté.[13]

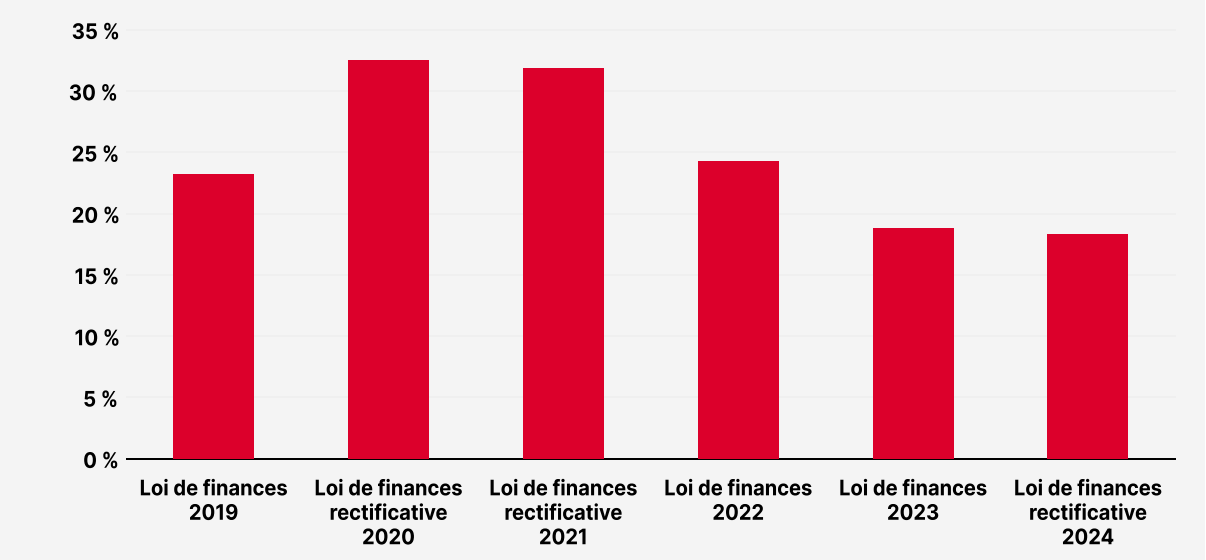
Figure 9
Espérance de vie à la naissance, 2024.



Source : Banque mondiale.

[12] Source : Banque mondiale.
[13] 2025 Gabon Economic Update, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2025.

Figure 10
Évolution des dépenses sociales en proportion du budget total, 2019–2024.



Source : Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale.

La stratégie nationale de développement du gouvernement est centrée sur la modernisation de l'État et la diversification de l'économie. Gabon 2050 définit la vision stratégique actuelle à long terme. Elle vise à mettre en œuvre des réformes profondes pour restaurer la confiance des citoyens et assurer un développement inclusif et durable du pays.

Les stratégies nationales de développement antérieures étaient ambitieuses et ont posé des fondations, mais elles n'ont pas toujours atteint leurs objectifs. En 1996, le gouvernement a publié l'Étude nationale Prospective GABON 2025, qui visait à faire du Gabon un modèle de développement durable conciliant bien-être humain, équité sociale, croissance durable et préservation de l'environnement.[14] Le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) : Vision 2025, défini en 2009 et publié en 2012, reposait sur trois piliers stratégiques : le Gabon industriel, le Gabon vert et le Gabon des services. Le plan donnait une orientation stratégique claire, mais sa mise en œuvre a été freinée par des problèmes de gouvernance, une exécution insuffisante et des inégalités persistantes.[15]

À la suite du changement de gouvernement d'août 2023, Gabon 2050 a été élaboré. La stratégie fixe une nouvelle orientation et fournit un cadre pour concrétiser la vision à l'horizon 2050. Le gouvernement donne la priorité au développement des infrastructures ainsi qu'à la santé, à l'éducation, à l'électrification et à la numérisation. La diversification économique est poursuivie par le développement de l'agrotourisme, du tourisme, de la pêche, des services numériques et des biotechnologies. La foresterie est désormais la principale source d'emploi du secteur privé.[16]

[14] Étude nationale prospective Gabon 2050 – Synthèse, Ministère de la Planification et de la Prospective, 2024.
[15] Plan stratégique Gabon émergent : Vision 2025 et orientations stratégiques 2011–2016, 2012.
[16] 2025 Gabon Economic Update, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2025.

La Vision 2050 du Gabon :

Le Gabon, un modèle de développement au rayonnement sous-régional et international, fondé sur une économie de production, la bonne gouvernance, la préservation de sa nature et un développement humain inclusif et durable.

Pilier 1 : Le Gabon, un modèle économique de production et de prospérité partagées ;

Pilier 2 : Le Gabon, un exemple de bonne gouvernance ;

Pilier 3 : Le Gabon, un pays au rayonnement sous-régional et international ;

Pilier 4 : Le Gabon, une référence en matière de préservation de la biodiversité ;

Pilier 5 : Le Gabon, un pays au développement humain inclusif et durable.

Des réformes institutionnelles sont nécessaires pour soutenir le développement du secteur privé. Les entreprises sont confrontées à des difficultés institutionnelles et infrastructurelles. La faible application des contrats et des droits de propriété limite la confiance. L'accès peu fiable à l'électricité et à l'eau freine également la croissance et l'investissement.[17]

Les initiatives de soutien aux entrepreneurs et aux petites et moyennes entreprises (PME) en sont encore à un stade précoce, mais elles sont prometteuses. Le gouvernement a pris certaines mesures pour favoriser la création et la croissance des entreprises. Par exemple, les frais d'immatriculation des entreprises ont été réduits afin de promouvoir l'entrepreneuriat. La Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG) a été créée afin d'apporter des garanties publiques facilitant l'accès au crédit des petites entreprises.[18]

1.2. Stratégie nationale de numérisation

La modernisation de l'État et l'amélioration de son efficience et de son efficacité constituent une priorité stratégique majeure du gouvernement. Malgré un niveau global de PIB élevé et des infrastructures relativement développées, le Gabon rencontre de nombreuses difficultés pour assurer un État moderne, efficient et efficace. Cela freine la diversification de l'économie et la croissance de la productivité.

Les technologies numériques constituent un fondement essentiel de la stratégie de modernisation. En rattrapant les autres pays africains dans l'intégration de ces technologies à l'administration publique, le Gabon peut accélérer rapidement les progrès vers ses objectifs stratégiques.

Cela se reflète dans Gabon 2050, où la numérisation constitue une composante essentielle. Le développement de l'industrie numérique et des services associés apparaît explicitement dans les trois phases de mise en œuvre définies dans la section « Transformation structurelle de l'économie » de la stratégie.[19]

La numérisation constitue un élément important de la stratégie nationale de développement depuis 2009. La Vision 2025 du PSGE a identifié la transformation numérique comme une priorité du développement national et a défini un plan pour l'accélérer. Elle a reconnu que les niveaux de numérisation étaient inégaux et que la fracture numérique constituait un défi pour le pays.[20] Le PSGE a reconnu la nécessité de construire des infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire afin de permettre le développement des services en ligne.

17 2025 Gabon Economic Update, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2025.
18 2025 Gabon Economic Update, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2025.
19 Étude nationale prospective Gabon 2050 – Synthèse, Ministère de la Planification et de la Prospective, 2024.
20 Plan stratégique Gabon émergent : Vision 2025 et orientations stratégiques 2011–2016, 2012.

Il s'est aligné sur Gabon Digital afin de promouvoir l'adoption de l'internet selon cinq priorités : étendre la couverture, notamment dans les zones rurales ; améliorer la qualité de service et accroître la bande passante ; construire une dorsale nationale en fibre optique ; réduire les coûts ; et développer le cadre juridique et réglementaire nécessaire.

En 2020, à la suite de la mise en œuvre du PSGE, le Gabon avait atteint des niveaux relativement élevés de connectivité mobile, mais la numérisation de l'administration accusait du retard. Le faible niveau de culture numérique et l'absence de plateformes numériques publiques empêchaient les infrastructures existantes de réaliser pleinement leur potentiel. La stratégie de numérisation du gouvernement et les projets lancés ces dernières années visent à accélérer la numérisation de l'État pour la mettre au niveau de la connectivité mobile du pays.

Depuis la transition de 2023, le gouvernement donne la priorité à une numérisation plus rapide. Le Plan National de Développement pour la Transition 2024–2026 (PNDT) constitue un plan à moyen terme de transformation du pays, dans lequel le développement des infrastructures représente une première étape essentielle. Il positionne l'économie numérique comme un levier de diversification économique, d'inclusion sociale et de souveraineté nationale. Le gouvernement vise à accélérer le développement des infrastructures stratégiques, à numériser les services publics, à renforcer le cadre juridique et réglementaire et à approfondir la coopération internationale[21]. Le Plan National de Croissance et de Développement (PNCD) 2026–2030 place également la numérisation au cœur de la stratégie de diversification économique, tout en reconnaissant que l'écosystème numérique gabonais en est encore à ses débuts.

Digital Gabon, projet financé par la Banque mondiale, approuvé en 2021 et lancé en novembre 2024, vise à accroître l'adoption des services publics numériques. Il reconnaît les progrès réalisés par le Gabon dans la mise en œuvre de certaines composantes du PSGE, notamment le déploiement et l'adoption du haut débit. Il recense également plusieurs contraintes majeures qui limitent le niveau de numérisation du pays, notamment :

- les retards dans l'adoption des réformes du cadre juridique et réglementaire ;
- des services d'administration en ligne trop dépendants des infrastructures publiques ;
- les dispositifs de cybersécurité et les réformes juridiques nécessaires à la création d'un écosystème d'identité numérique ; et
- une capacité d'hébergement des données insuffisante pour soutenir la numérisation complète des services publics.[22]

Les indicateurs de référence de Digital Gabon partent d'un niveau très faible, souvent nul. Ils reflètent la situation de départ difficile à laquelle le Gabon était confronté lors de la conception du projet, ainsi que l'ampleur de l'écart à combler.[23]

[21] Plan National de Développement pour la Transition 2024–2026, Ministère de l'Économie et des Participations, 2024.
[22] Project Appraisal Document on a Proposed Loan in the Amount of Euro 56.2 Million (US$68.5 Million Equivalent) to the Gabonese Republic for a Digital Gabon Project, World Bank, 2021.
[23] Project Appraisal Document on a Proposed Loan in the Amount of Euro 56.2 Million (US$68.5 Million Equivalent) to the Gabonese Republic for a Digital Gabon Project, World Bank, 2021.

Tableau 2
Indicateurs de référence du projet Digital Gabon, 2021.

Domaine sectoriel	Indicateur de référence	Valeur	Objectif final
Identité légale	Population de 16 ans et plus ayant reçu un justificatif d'identité biométrique NIP dédupliqué	0,00 %	90,00 %
Interopérabilité des données	Entités publiques échangeant des données en toute sécurité sur une plateforme partagée	0	5 ministères, départements et agences
État civil	Bureaux administratifs enregistrant numériquement les actes d'état civil (naissances/décès)	0	15
Services numériques	Transactions de services publics numériques achevées par les citoyens	0	100 000
Intégration de l'assurance sociale	Dossiers des bénéficiaires de la protection sociale (CNAM-GS) liés à un identifiant unique	0	500 000
Marchés publics électroniques	Part des marchés publics attribués via une plateforme numérique de bout en bout	0 %	40,00 %

Source : Banque mondiale.

Les projets eGabon et Digital Gabon ont tous deux soutenu la progression de la numérisation, mais des efforts importants restent nécessaires. Le Gabon reste en retard par rapport aux pays comparables en matière de numérisation de l'administration. Son score à l'Indice de développement de l'administration en ligne des Nations Unies est passé régulièrement de 0,54 en 2020 à 0,57 en 2024, mais son classement mondial a reculé de la 113e à la 121e place sur la même période. Le score du Gabon pour les infrastructures de télécommunications a fortement progressé depuis 2020, tandis que ses scores pour le capital humain et les services en ligne ont diminué. Le sous-indice du capital humain est passé de 0,67 en 2020 à 0,58 en 2024.

En outre, le score d'e-participation du Gabon, qui mesure les mécanismes de consultation des citoyens, de vote électronique et de retour d'information en ligne, est tombé à 0,12 en 2024, plaçant le pays au 174e rang mondial.[24]

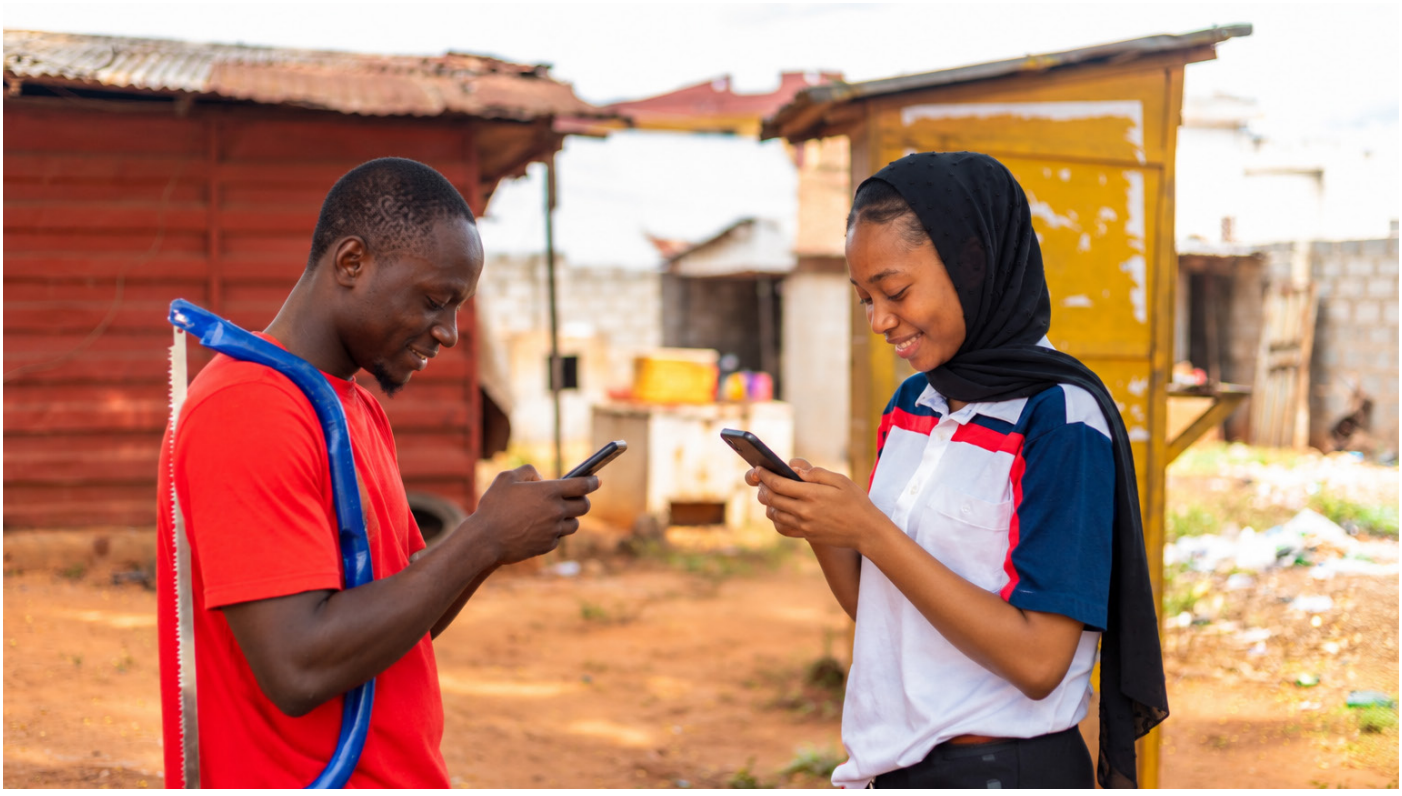
L'adoption des technologies numériques a un impact positif sur la prestation des services publics et la productivité du secteur privé. La numérisation améliore la productivité, la création d'emplois et la formalisation de l'économie, ce qui contribue à relever le niveau de vie, à accélérer la croissance économique et à accroître les ressources publiques disponibles.

[24] UN E-Government Knowledgebase, Gabon, 2026.

Figure 11
Voies numériques vers la transformation économique.

Étape	Composantes
Réformes publiques et investissement privé	Développement des télécommunications ; administration et identité numériques ; numérisation de l'ensemble de l'économie.
Numérisation des secteurs économiques	Agriculture ; industrie manufacturière ; administration ; industries extractives et construction ; transport ; commerce et commerce électronique ; industrie des TIC.
Voies de transmission	Valorisation de l'agriculture ; développement du capital humain ; diffusion technologique et innovation ; utilisation plus efficiente des ressources ; réduction des coûts de transaction et accès aux marchés ; accès aux chaînes de valeur mondiales dans l'industrie ; nouveaux échanges de services ; amélioration des services publics et réduction de la corruption.
Résultats	Meilleur accès aux biens et services ; développement de l'industrie et des TIC ; gains de productivité dans toute l'économie ; croissance des entreprises, formalisation et création d'emplois.
Incidence	Transformation et diversification économiques ; amélioration du niveau de vie ; croissance économique et recettes fiscales accrues.

Source : analyse de la GSMA.



Encadré 1
Impact de la numérisation sur les industries extractives.

Les industries extractives sont des secteurs clés de l'économie gabonaise. Elles constituent également les principaux moteurs des recettes fiscales et des exportations. L'amélioration des performances de l'industrie minière est donc un pilier central de la stratégie globale de développement économique du gouvernement.

La mine de Moanda est l'une des plus grandes exploitations de manganèse au monde. Exploitée par COMILOG, détenue conjointement par Eramet et l'État gabonais, elle constitue une priorité naturelle pour la connectivité industrielle. Une couverture fiable de la mine, des installations de traitement et des axes de transport pourrait permettre le suivi en temps réel des flottes, les communications, la surveillance de l'état des équipements ainsi que la maintenance prédictive. Eramet envisage déjà l'installation de capteurs sur les véhicules de la mine afin de suivre la consommation de carburant, la maintenance et le respect des limitations de vitesse. Ailleurs au Gabon, Eramet utilise déjà l'intelligence artificielle et des capteurs embarqués sur des locomotives afin de prévoir la dégradation du chemin de fer Transgabonais et d'aider les équipes de maintenance à améliorer l'efficacité opérationnelle et la sécurité.[25]

Moanda a été identifiée comme l'un des sites du déploiement progressif de la 5G.[26] La 5G pourrait élargir la gamme d'applications disponibles pour améliorer les opérations : vidéo haute définition, alertes de collision et de proximité, commande à distance des foreuses et des équipements de chargement, ainsi que systèmes de transport autonomes ou semi-autonomes. Ces applications pourraient améliorer l'utilisation des équipements et réduire les risques auxquels sont exposés les travailleurs.

Les possibilités offertes à Moanda par le déploiement de technologies reposant sur la 5G sont cohérentes avec l'expérience observée dans d'autres pays. BCG a constaté que les entreprises minières ayant réussi leur transformation numérique ont enregistré des gains importants de productivité et de sécurité ainsi que des réductions de coûts. La production de métaux a augmenté de 3 à 5 %, la durée de vie des actifs de 8 à 10 %, tandis que les coûts de carburant ont diminué de 5 à 10 %.[27]

1.3. Numérisation de la santé

La réforme de la santé figure parmi les priorités du gouvernement. Les systèmes actuels de santé et d'éducation ne répondent pas aux besoins de la jeune population gabonaise.[28] Le président Oligui Nguema a identifié la santé comme l'une de ses préoccupations majeures dans son discours d'investiture du 3 mai 2025.[29] Conformément à cet engagement, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2024–2028 identifie le renforcement du SNIS comme une priorité stratégique.[30]

Le Système National d'Information Sanitaire (SNIS) est le système central d'information sanitaire du Gabon. Il a pour objet de collecter, gérer et analyser les données de santé afin d'appuyer des décisions fondées sur des données probantes. Il a bénéficié en 2016 d'un prêt de 56 millions USD de la Banque mondiale. Le projet global visait à mobiliser les TIC pour améliorer le système de santé gabonais.[31] L'initiative est pilotée par le ministère de l'Économie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation (MENDI). La phase 2 a permis de distribuer du matériel informatique et technique à des établissements de santé supplémentaires en 2025.[32]

25 "La data et l'intelligence artificielle au service de la performance de nos sites", Eramet, 18 février 2025.
26 "Deux ans pour entrer dans l'ère 5G : l'État, l'Arcep et les opérateurs à l'offensive", Gabon Review, 18 décembre 2025.
27 "Racing Toward a Digital Future in Metals and Mining", BCG, 2021.
28 Gabon, Agence Française de Développement (AFD), 2026.
29 'Discours d'investiture du Président de la République', L'Union, 3 mai 2025.
30 Plan National de Développement Sanitaire du Gabon 2024–2028, Ministère de la Santé, 2024.
31 "Gabon to improve efficiency of service delivery in public health", World Bank, juin 2016.
32 "Gabon Advances Digital Health Strategy with Tech Deployment to Hospitals", Tech Africa News, juillet 2025.

Dans le cadre du SNIS, des formations sont dispensées sur la collecte, le traitement et l'analyse des données afin que les politiques reposent sur des informations fiables.[33] Le système numérisé, eGabon-SIS, a été présenté en juin 2026.[34]

Le haut débit mobile offre une occasion unique d'améliorer les résultats de santé en assurant le suivi du parcours du patient entre les soins hospitaliers, le suivi ambulatoire et les soins à domicile. Les hôpitaux restent au cœur des soins aigus, mais une part croissante de la prise en charge se déroule à domicile et au sein de la communauté. Le haut débit mobile permet le suivi des patients en temps réel, l'évaluation de leurs symptômes au moyen de diagnostics fondés sur l'IA et l'émission d'alertes précoces.[35]

1.4. Numérisation de l'agriculture et de l'industrie du bois

L'agriculture emploie une part plus faible de la main-d'œuvre gabonaise que dans la plupart des pays de la région, mais elle conserve une importance économique. L'agriculture employait 29 % de la main-d'œuvre, tandis que l'agriculture, la foresterie et la pêche représentaient ensemble seulement 6,8 % du PIB en 2025.[36] Cet écart s'explique en partie par la contribution importante du secteur pétrolier au PIB, mais il met également en évidence un potentiel d'amélioration de la productivité.

La numérisation de l'agriculture promet d'accroître la productivité, d'améliorer la qualité des produits et d'aider les agriculteurs à accéder à de nouveaux marchés.[37] Le Projet de digitalisation de l'agriculture en milieu paysan a été introduit dans le PNDT et doté d'un budget de 1,5 milliard de XAF.[38] Il vise à aider les agriculteurs à planifier leurs activités, à suivre la croissance des cultures et à gérer plus efficacement les ressources.[39] Cela pourrait accroître la production agricole dans les zones rurales.[40]

L'engagement du gouvernement ressort des initiatives récentes. Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural a par exemple lancé une « Étude de marché sur la digitalisation des chaînes de valeur agricoles ».[41]

Des initiatives privées émergent également. La SING, Société d'Incubation Numérique du Gabon, est le premier incubateur numérique du pays. Avec l'Association Pivot 4.0, elle a lancé en septembre 2025 Agri'Futur, une initiative d'entrepreneuriat agritech. Celle-ci vise à soutenir des start-up apportant des approches innovantes à l'agriculture et à accélérer ainsi l'adoption de techniques agricoles modernes au Gabon.[42]

33 "eGabon SIS : un outil désormais disponible pour une meilleure gouvernance sanitaire", Gabon Media Time, juin 2026.
34 "eGabon-SIS : le Système d'information de santé fait peau neuve", L'Union, juin 2026.
35 "Mobile and health industries unite to advance connected healthcare", GSMA, 2026.
"How 5G is Transforming Healthcare", GSMA, 2022.
36 World Development Indicators, World Bank, 2026.
37 "Transition numérique : comment la digitalisation de l'agriculture révolutionne le secteur paysan au Gabon", AfricaCoeurNews, avril 2024.
38 Plan National de Développement pour la Transition 2024–2026, Ministère de l'Économie et des Participations, 2024.
39 "Gabon : vers la digitalisation de l'agriculture en milieu paysan", Gabon Media Time, avril 2024.
40 "Transition numérique : comment la digitalisation de l'agriculture révolutionne le secteur paysan au Gabon", AfricaCoeurNews, avril 2024.
41 "Digitalisation agricole au Gabon : vers une étude de marché pour booster performance et transparence", Gabon Review, mai 2025.
42 "L'Association Pivot 4.0 et SIIAG lancent la phase d'incubation du programme Agri'Futur", SING, septembre 2025.

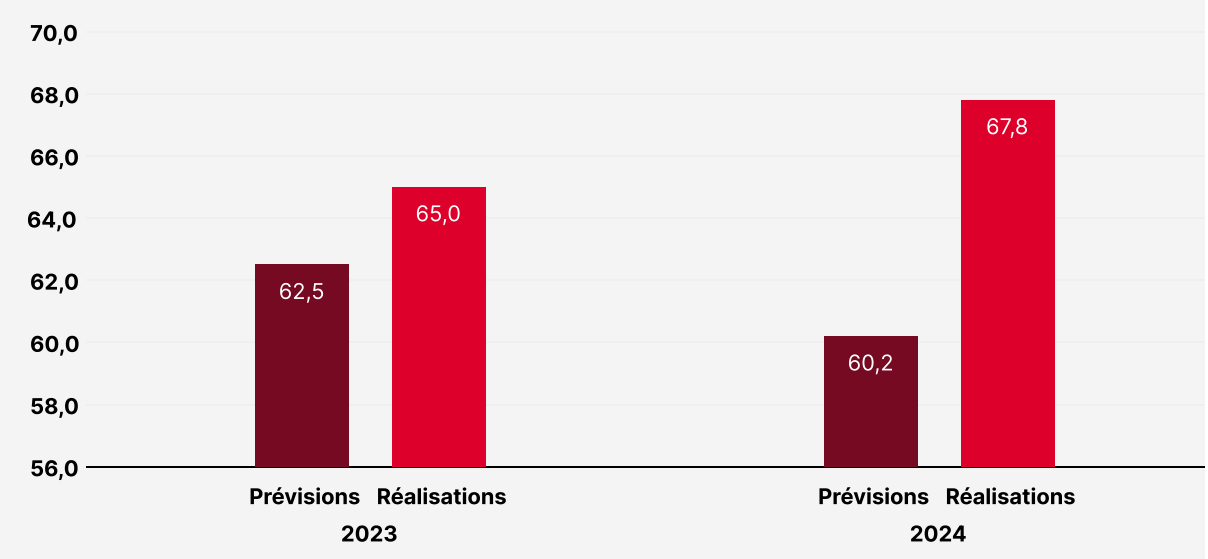
La foresterie est l'un des secteurs clés du Gabon, représentant 3,2 % du PIB et 6 % des exportations en 2023. Le développement durable des écosystèmes forestiers est essentiel pour protéger et développer l'industrie du bois gabonaise et soutenir une production durable à long terme.[43] Des initiatives sont en cours pour numériser la traçabilité du bois et les licences d'exploitation forestière. Cela devrait améliorer la transparence et la durabilité.[44]

1.5. Administration numérique

L'accélération de l'administration en ligne est un élément essentiel de la stratégie nationale de modernisation et d'amélioration des services publics. La numérisation peut améliorer l'efficacité, la transparence et le rapport coût-efficacité. L'objectif est de remplacer les procédures lourdes fondées sur le papier par des processus transparents centrés sur l'utilisateur, et de réduire de moitié les coûts et les délais de traitement pour les particuliers et les entreprises. L'État-Plateforme et Guichet Unique Numérique fournira un point d'accès unique aux services administratifs, notamment les douanes et la fiscalité. Le PNCD 2026–2030 se concentre sur deux programmes : la numérisation des services publics et la promotion de l'innovation numérique et de l'entrepreneuriat.

Le Gabon a introduit Digitax en 2024 comme plateforme en ligne de déclaration et de paiement des impôts, avec un déploiement progressif de l'obligation de déclaration numérique (Encadré 2). En décembre 2023, les bureaux de douane de la frontière nord, derniers à ne pas être raccordés au système Sydonia World, ont été numérisés. Les recettes fiscales et douanières ont ensuite dépassé les prévisions, tandis que les recettes publiques sont restées stables malgré la baisse des prix du pétrole. Cela s'est produit en dépit des exonérations fiscales fréquemment accordées aux entreprises pour attirer les investissements, qui limitent les recettes totales. La numérisation complète de la facturation de la TVA devrait encore renforcer la collecte des recettes.[45]

Figure 12
Recettes fiscales en % des recettes publiques totales, prévisions et réalisations, 2023–2024.



Source : Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale.

[43] Gabon, Agence Française de Développement (AFD), 2026.
[44] 2025 Gabon Economic Update, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2025.
[45] 2025 Gabon Economic Update, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2025.

Encadré 2
Portail fiscal numérique au Gabon[46].

e-tax est le portail des contribuables de Digitax, le système mis en service par l'administration fiscale en avril 2024. Il vise à améliorer le recouvrement des impôts tout en allégeant la charge administrative des utilisateurs et en améliorant la qualité du service rendu aux contribuables. Digitax comprend également le logiciel utilisé par l'administration fiscale pour gérer les procédures et une console qui traite les paiements via les banques.[47]

Après inscription, les utilisateurs peuvent effectuer différentes opérations :

- **eDéclaration**

Dépôt des déclarations fiscales et consultation de l'historique des déclarations

- **Validation des ordres de paiement**

Possibilité de faire valider les ordres de paiement par plusieurs signataires, selon des seuils configurables

- **ePaiement**

Exécution en ligne des ordres de paiement fiscal et consultation de leur historique

- **Messagerie**

Messagerie sécurisée et échange de documents avec un agent de l'administration fiscale

Les services financiers numériques se sont développés grâce à l'investissement privé et le gouvernement travaille désormais à les relier aux services publics. MaDigiPaie est le programme gabonais de paiements numériques et d'interopérabilité. Il permet les transferts entre comptes de monnaie mobile et comptes bancaires au Gabon et dans l'ensemble de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Il repose sur GIMACPAY, le système régional de paiement créé par le Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC), à l'initiative de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).[48] Le gouvernement a explicitement associé MaDigiPaie au paiement des services publics, et ses services de facturation ont été lancés en juillet 2026.[49] Le gouvernement prévoit également de créer une plateforme nationale de paiement afin de centraliser le recouvrement des recettes publiques.[50]

L'identité numérique simplifiera l'accès aux services d'administration en ligne et encouragera leur adoption, et ses premiers éléments sont déjà en place. Une loi adoptée en décembre 2020 a créé le Numéro d'Identification Personnel (NIP), un numéro unique destiné à être attribué à toute personne au Gabon, quelle que soit sa nationalité.[51] Des NIP sont délivrés depuis 2024 et une campagne d'enrôlement de masse est prévue.[52] Le gouvernement a annoncé dans le PNDT son intention de mettre en œuvre un système national d'identité numérique (SNID).[53] Le projet Digital Gabon finance le registre de la population, le justificatif d'identité et les plateformes partagées nécessaires à ce système (Encadré 4).

46 E-tax, Portail fiscal gabonais, Direction Générale des Impôts – Gabon, 2026.
47 "Digitax : vers une collaboration renforcée pour optimiser le paiement des impôts au Gabon", Gabon Review, février 2025.
48 Madigipaie.com, 2026.
49 "Paiements publics : le Gabon accélère la digitalisation avec le déploiement des services de facturation MADIGIPAIE", Gabon Review, juillet 2026.
50 Compte rendu d'une réunion stratégique consacrée à la modernisation de l'administration publique et à l'accélération de la digitalisation, Ministère de l'Économie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation, janvier 2026. Disponible sur LinkedIn.
51 Project Appraisal Document on a Proposed Loan in the Amount of Euro 56.2 Million (US$68.5 Million Equivalent) to the Gabonese Republic for a Digital Gabon Project, World Bank, 2021.
52 Digital Gabon Project : Restructuring Paper (Report No. RES01969), World Bank, 2026.
53 Plan National de Développement pour la Transition 2024–2026, Ministère de l'Économie et des Participations, 2024.

Le tourisme est devenu un axe important de diversification de l'économie. Une plateforme de visa électronique a été lancée en 2025 afin de simplifier les demandes de visa et d'encourager le tourisme. Les demandes sont gratuites et les visas sont délivrés dans un délai de 48 heures. Le système appuie les objectifs nationaux plus larges de modernisation des procédures d'entrée des visiteurs étrangers, de sécurisation des flux touristiques et de promotion du patrimoine national gabonais.[54]

L'amélioration des compétences numériques dans l'ensemble de la population fait également l'objet d'une forte priorité. À partir de l'enseignement primaire, le gouvernement vise à couvrir 95 % des écoles primaires publiques et privées du Gabon par un programme de numérisation d'ici 2027.[55] Lancée en 2022, la plateforme d'éducation numérique a été testée dans des écoles primaires des provinces de l'Estuaire, de l'Ogooué-Lolo et du Moyen-Ogooué. Le projet a été mis en place en coopération avec l'UNICEF et le gouvernement gabonais. Il a fourni 500 tablettes à 1 500 enfants, ainsi que des ordinateurs portables et des projecteurs aux écoles participantes. En partenariat avec Airtel, une connexion internet a été fournie à trois écoles participantes.[56] En 2024, la numérisation de l'enseignement primaire a été accélérée grâce à la plateforme « Learning Passport Gabon ». Vingt-sept écoles étaient déjà connectées et 90 autres devaient l'être au cours de l'année. Le programme comprend l'enseignement numérique, le suivi des cours et l'évaluation des apprentissages.[57] Une formation efficace des enseignants, des chefs d'établissement et des autres responsables éducatifs constitue une base essentielle de l'apprentissage des élèves. En 2025, une formation innovante à l'enseignement-apprentissage numérique a été lancée dans la province de l'Estuaire. Elle vise à renforcer les compétences numériques des enseignants et à intégrer les outils numériques dans les apprentissages quotidiens.[58]

Les programmes publics, les initiatives privées, les organisations à but non lucratif et les partenariats public-privé ont tous un rôle à jouer pour aider les Gabonais à acquérir les compétences numériques nécessaires afin de bénéficier de la transformation numérique. Africa DigiEmpower propose gratuitement des formations aux compétences numériques aux jeunes dans toute l'Afrique**,** dont 1 000 Gabonais. Le programme est géré par la Fondation THEYA, une initiative de Cybastion, en coopération avec des gouvernements africains. L'objectif est de développer des compétences qui débouchent directement sur un emploi ou une activité indépendante. L'accord entre Cybastion et le gouvernement gabonais a été signé en juin 2025[59]. D-CLIC au Gabon propose aux jeunes et aux femmes des formations aux compétences numériques personnelles et professionnelles. Lancé initialement en 2022, le programme a entamé sa quatrième édition en avril 2026. La phase actuelle formera 300 jeunes au marketing numérique, à la création numérique et au développement web.[60]

54 "Gabon launches new free tourist e-Visa system", VisasNews, juillet 2025.
55 "La digitalisation de l'enseignement au Gabon ambitionne de connecter 90 écoles additionnelles", UNICEF, avril 2024.
56 "Digitalising primary education : Online courses are piloted in nine schools in Estuaire, Ogooué Lolo and Moyen Ogooué", UNICEF, décembre 2022.
57 "La digitalisation de l'enseignement au Gabon ambitionne de connecter 90 écoles additionnelles", UNICEF, avril 2024.
58 "Lancement d'une formation innovante en enseignement-apprentissage numérique", UNICEF, octobre 2025.
59 Africa DigiEmpower.org, 2026.
60 "4e édition de D-CLIC au Gabon : 300 jeunes en formation aux métiers du numérique", Organisation internationale de la Francophonie, avril 2026.

1.6. Innovation numérique et entrepreneuriat

L'innovation numérique est une priorité déclarée du gouvernement. Le PNCD 2026–2030 fixe pour objectif de tripler le rythme de création d'emplois par les start-up numériques.[61] Le ministre de l'Économie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation a présenté une stratégie numérique pour 2025–2030 articulée autour de quatre priorités : les infrastructures numériques, les services publics numériques, la cybersécurité et le soutien à l'innovation.[62]

Le gouvernement a commencé à introduire des mesures en 2026. En mai, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret relatif à la promotion et à la labellisation des start-up.[63] En juillet, le ministère et la Fédération des Entreprises du Gabon ont lancé Kimba Connect afin de mettre en relation les start-up avec des entreprises établies.[64] Le ministère a également signé des accords avec la Société de Garantie du Gabon pour garantir des prêts bancaires aux start-up, ainsi qu'avec Huawei pour proposer des formations.[65] En septembre, les travaux préparatoires à une stratégie nationale d'intelligence artificielle ont été achevés avec l'appui du PNUD.[66]

Un petit réseau d'incubateurs et d'investisseurs soutient également les jeunes entreprises. La SING, premier incubateur numérique du Gabon, et Ogooué Labs, premier pôle d'innovation numérique du pays, accompagnent les jeunes entreprises. Ogooué Labs a créé plusieurs initiatives réussies de formation aux compétences numériques, notamment École 241, qui forme les jeunes aux métiers du numérique, et École 241 Kids, programme d'initiation aux compétences numériques destiné aux enfants.[67] Ogooué Labs a également lancé Katana Ventures avec GAIN, un réseau d'investisseurs gabonais, afin d'aider les nouvelles entreprises à se développer.

L'accès au financement reste la principale contrainte de ce jeune secteur. Le PNCD 2026–2030 identifie les taux d'intérêt élevés, l'insuffisance des garanties et le manque de mentorat comme des obstacles pour les jeunes entrepreneurs. Il signale également un nombre insuffisant d'incubateurs et d'accélérateurs pour répondre à la demande, ainsi que des déficits de financement parmi ceux qui sont déjà en activité.[68]



[61] Plan National de Croissance et de Développement 2026–2030, Ministère de la Planification et de la Prospective, 2026.
[62] "Gabon unveils $133m digital economy drive", ITWeb Africa, juin 2026.
[63] "Gabon : vers un cadre renforcé pour la promotion et la labellisation des startups", Gabon Review, mai 2026.
[64] "Kimba Connect : le Gabon lance son premier défi national d'Open Innovation pour accélérer la transformation numérique", Gabon Review, juillet 2026.
[65] "Gabon Taps State Guarantee and Huawei to Boost Digital Startups", We are tech. Africa, juillet 2026.
[66] "22 défis, 36 recommandations : la feuille de route de l'IA gabonaise prend forme", Gabon Review, octobre 2026.
[67] "Nos programmes", Ogooué Labs, 2026.
[68] Plan National de Croissance et de Développement 2026–2030, Ministère de la Planification et de la Prospective, 2026.

2. État actuel de la numérisation au Gabon

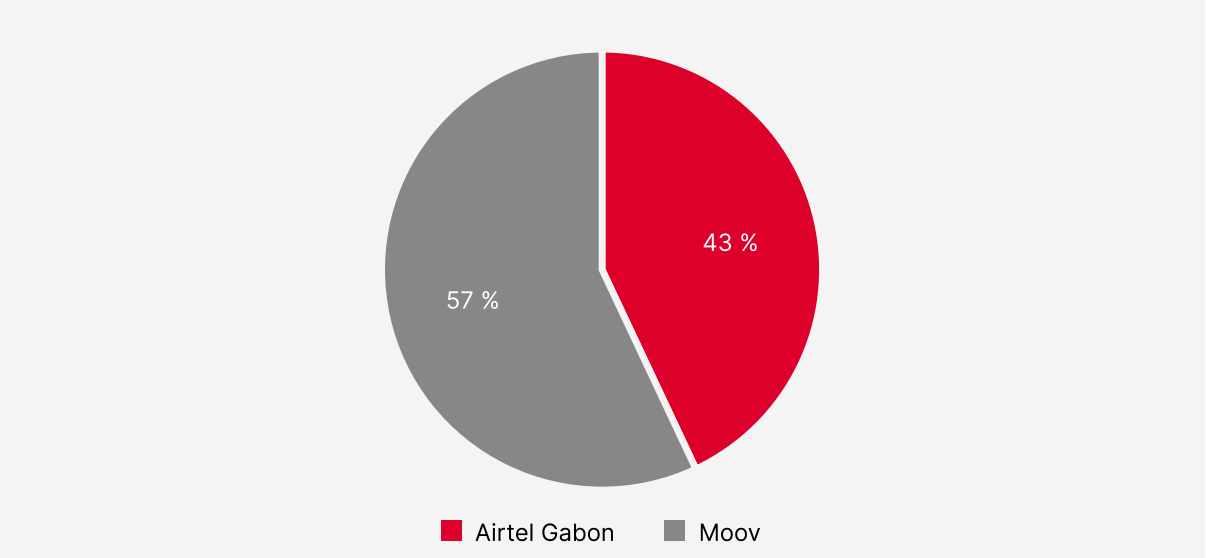


2. État actuel de la numérisation au Gabon

2.1. Marché gabonais des télécommunications mobiles

Le marché mobile gabonais est un duopole. Selon l'ARCEP, Moov domine le marché du haut débit mobile avec une part de 57 %, suivi d'Airtel avec 43 % (Figure 13)[69].

Figure 13
Parts de marché des abonnés sur le marché du haut débit mobile, T1 2026.



Source : ARCEP.

Les deux opérateurs appartiennent à des groupes multinationaux de télécommunications. Le marché a été libéralisé en 1999 avec l'attribution de trois licences mobiles et la création d'une autorité de régulation indépendante.[70] Gabon Telecom SA était l'opérateur historique, créé en 2001 lors de la séparation des activités postales et de télécommunications. À la suite d'un appel d'offres international, le gouvernement gabonais a vendu 51 % de l'entreprise à Maroc Telecom en 2007.

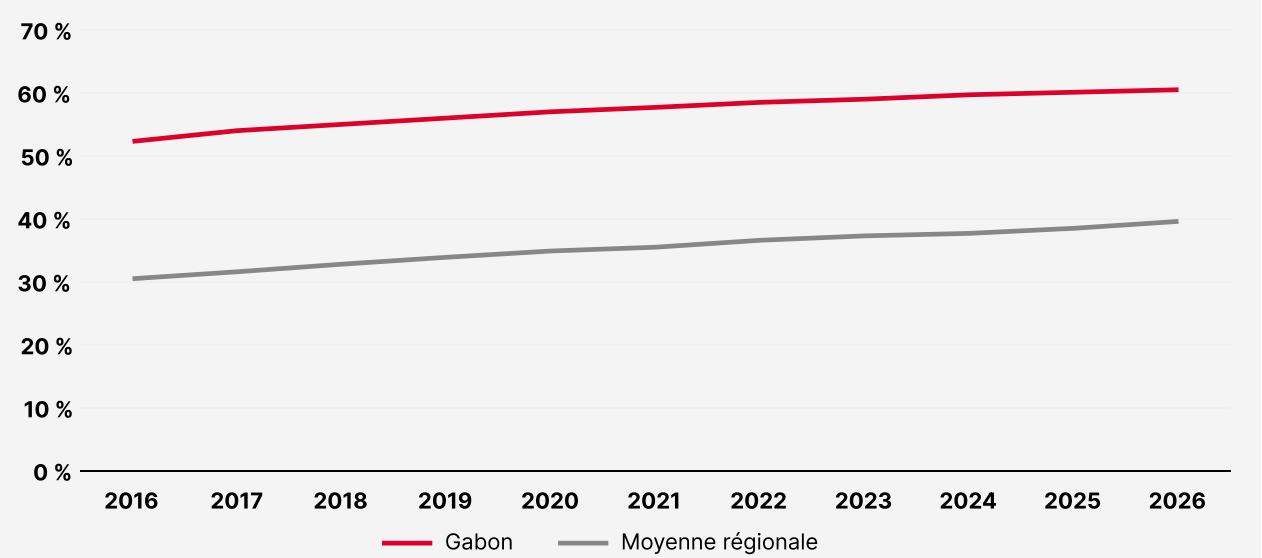
La transaction a été finalisée en 2010. Maroc Telecom a ensuite fusionné Gabon Telecom avec Moov Gabon, une autre de ses acquisitions dans le pays, en juin 2016. La nouvelle entité a été rebaptisée Moov Africa Gabon Telecom le 1er janvier 2021.[71] Airtel Gabon, qui fait partie de Bharti Airtel Limited, a été fondée en 1999 sous le nom de Celtel Gabon avant de devenir Zain Gabon en 2008. Lorsque Bharti Airtel a acquis les activités africaines de Zain en 2010, l'opérateur a été rebaptisé Airtel.[72]

69 Observatoire des marchés : 1er trimestre 2026, ARCEP, 2026.
70 "Gabon's government prepares to sell stake in incumbent operator", Developing Telecoms, mars 2022.
71 "Gabon Telecom", Maroc Telecom Group, 2026.
72 "Airtel connects with Africa – to become the first Indian brand to go truly global", Bharti Airtel, juin 2010.

2.2. Adoption du haut débit et couverture réseau

La pénétration mobile est élevée par rapport aux autres pays de la région, mais un potentiel de croissance subsiste. Le Gabon affiche depuis longtemps une pénétration mobile supérieure à celle des autres pays de la région.[73] Plus de 60 % de la population possède un téléphone mobile, contre une moyenne régionale de 39 % (Figure 14).[74] Environ 64 % de la population est âgée de 15 ans ou plus, ce qui signifie qu'environ neuf adultes sur dix disposent d'un abonnement mobile.

Figure 14
Pénétration mobile, abonnés mobiles uniques, 2016–2026.

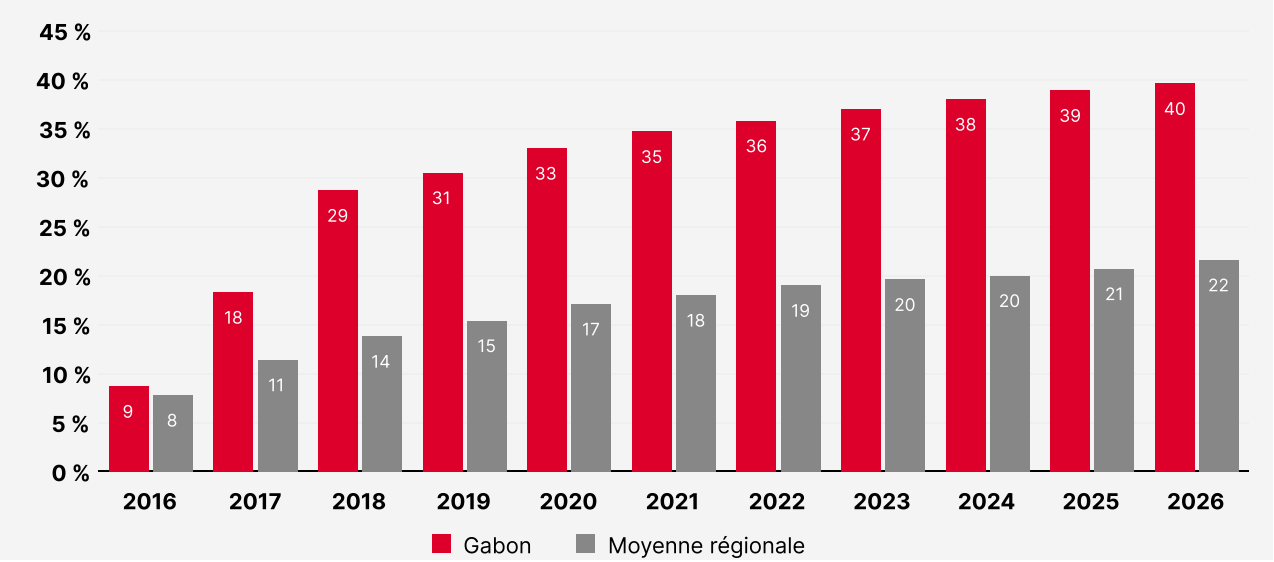


Remarque : les graphiques présentent les abonnés uniques plutôt que le nombre total de connexions ou de cartes SIM actives.
Source : GSMA Intelligence.

La pénétration du haut débit mobile, mesurée en abonnés uniques, a atteint 40 % en 2026. Le nombre d'abonnés uniques au haut débit a rapidement augmenté au cours des cinq années suivant 2016. Le rythme de croissance a ensuite ralenti, mais la pénétration reste nettement supérieure à la moyenne régionale de 22 %. Avec une population de 2,6 millions d'habitants, cela équivaut à environ 62 % de la population âgée de 15 ans et plus (Figure 15).[75] [76] [77]

[73] Les pays de comparaison régionaux comprennent l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale et São Tomé-et-Príncipe.
[74] GSMA Intelligence, 2026.
[75] GSMA Intelligence, 2026.
[76] Deux indicateurs sont utiles pour mesurer l'adoption du mobile : les cartes SIM actives et les utilisateurs uniques. Les « SIM actives » (parfois appelées « abonnés » ou « connexions ») constituent l'indicateur suivi par les régulateurs et les opérateurs mobiles. Il fournit une mesure standard générale de l'adoption des télécommunications et du numérique. Les données sont facilement collectées auprès des opérateurs et vérifiées par le régulateur. Les « utilisateurs uniques » mesurent le nombre de personnes utilisant des services mobiles, au total et pour internet. Cet indicateur mesure le degré d'adoption dans la population, tient compte de l'utilisation de plusieurs cartes SIM par une même personne et est calculé à partir de modélisations, d'estimations et d'enquêtes. Il est utile pour estimer l'impact économique et social. Les deux indicateurs peuvent servir à suivre les progrès dans le temps et à effectuer des comparaisons entre pays. Le présent rapport utilise les deux. Les données indiquent qu'un utilisateur moyen au Gabon possède entre 2,2 et 2,9 cartes SIM.
[77] L'Annexe 1 présente la méthodologie complète de la GSMA pour mesurer les abonnés et les utilisateurs d'internet.

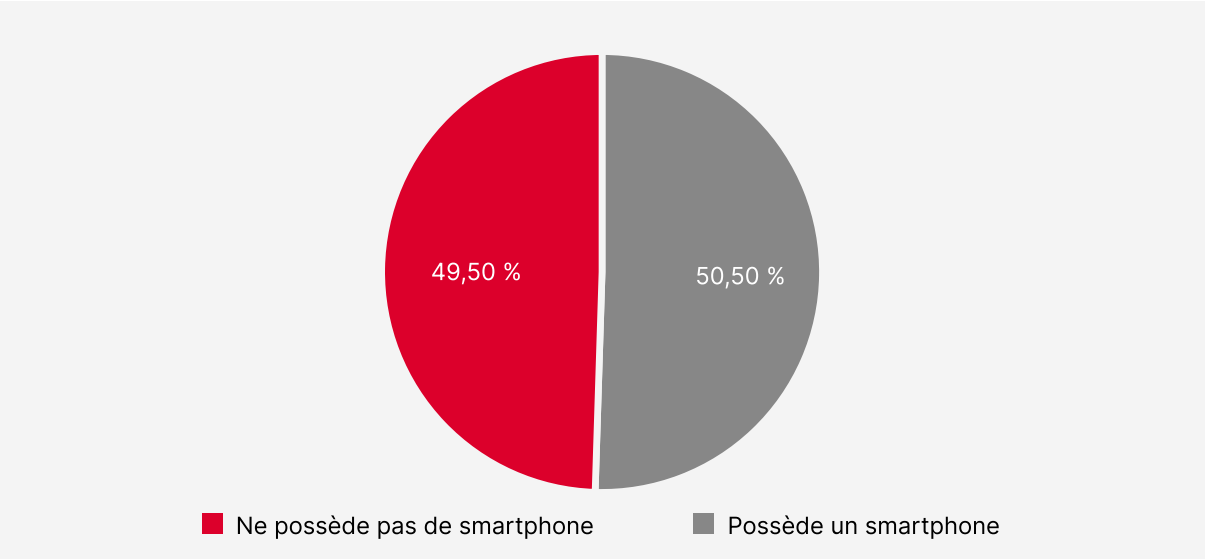
Figure 15
Pénétration du haut débit mobile, abonnés uniques à l'internet mobile, 2016–2026.



Source : GSMA Intelligence.

L'adoption du haut débit parmi les ménages à faible revenu est inférieure à la moyenne nationale. Parmi les adultes appartenant aux 40 % de ménages les plus pauvres, 82,9 % déclarent posséder un téléphone mobile personnel, mais à peine plus de la moitié possèdent un smartphone. Ces ménages constituent la principale population cible des politiques visant à accroître l'adoption numérique.[78]

Figure 16
Pourcentage d'adultes appartenant aux 40 % de ménages les plus pauvres possédant un smartphone personnel, 2024.



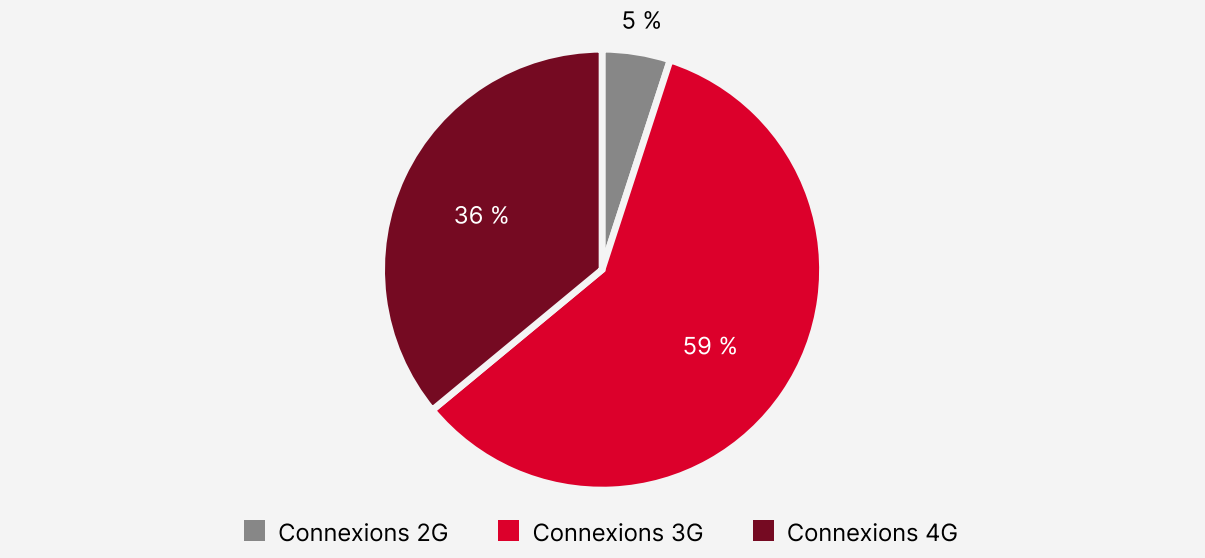
Source : Banque mondiale.

[78] Findex, The little data book on financial inclusion, World Bank, 2025.

La majorité des connexions mobiles au Gabon sont en 3G. Seules 5 % des connexions sont exclusivement en 2G, de sorte que la plupart sont compatibles avec le haut débit. Cette faible part de la 2G est inhabituelle dans le contexte régional.

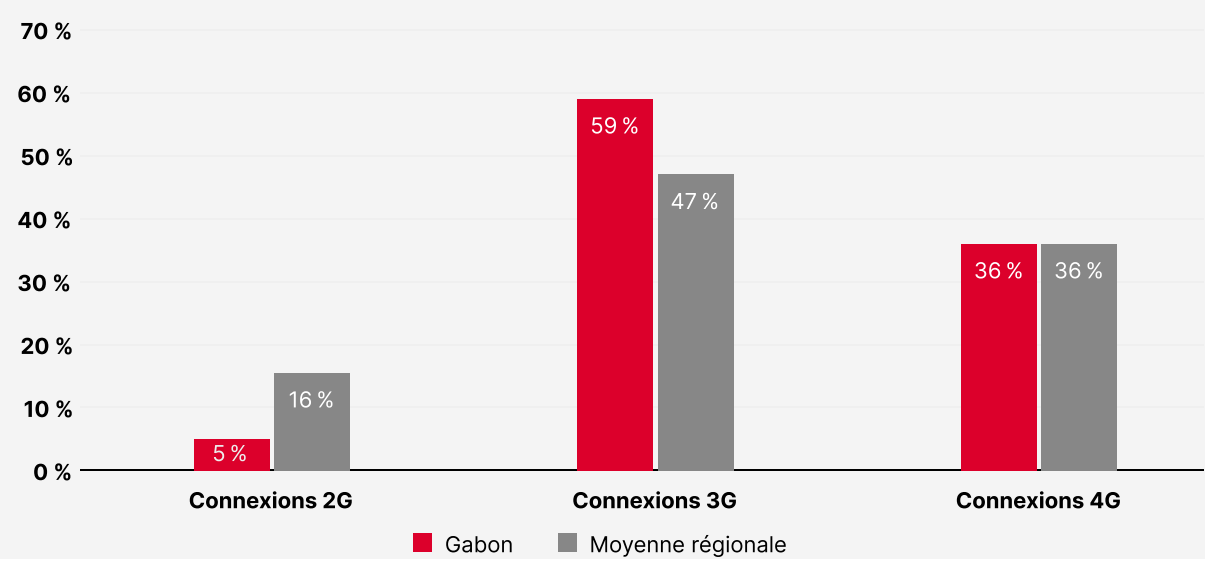
En moyenne, les pays indiquent que 16 % des connexions sont en 2G, 47 % en 3G et 36 % en 4G (Figure 18). La proportion de connexions 4G au Gabon est comparable à celle observée dans d'autres pays.[79]

Figure 17
Répartition des connexions par technologie au Gabon, 2026.



Source : GSMA Intelligence.

Figure 18
Répartition des connexions par technologie, comparaison régionale, 2026.

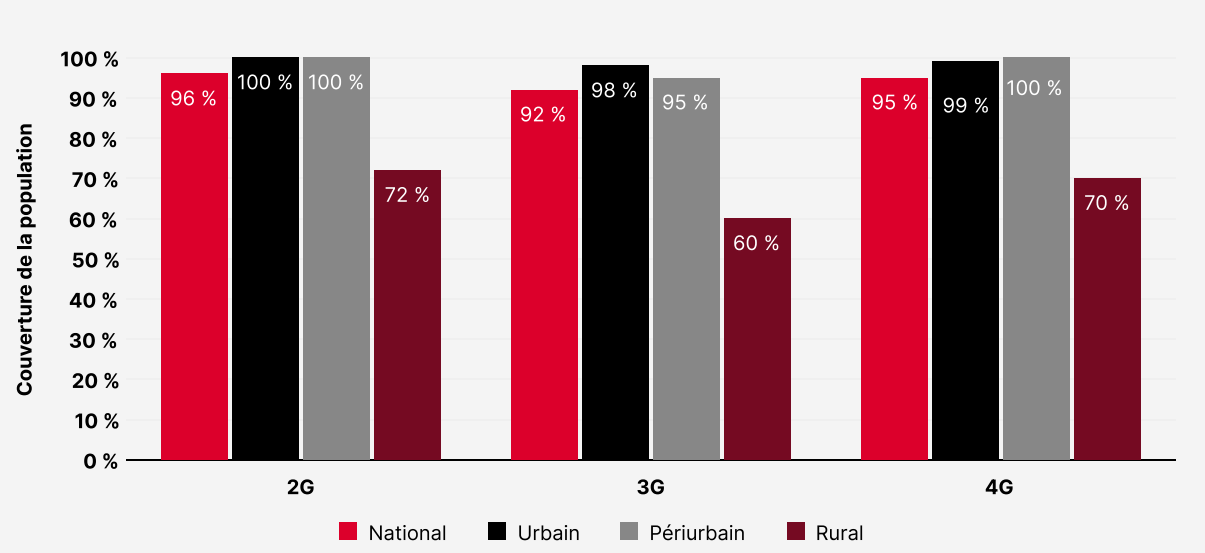


Source : GSMA Intelligence.

[79] GSMA Intelligence, 2026.

La couverture du haut débit mobile est élevée dans les zones urbaines mais plus faible en milieu rural. La couverture 2G est totale en zone urbaine, tandis que la couverture 3G et 4G y est presque universelle. Selon les dernières modélisations, la couverture rurale est de 60 % pour la 3G et de 70 % pour la 4G. La 5G est lancée en octobre 2026. La population gabonaise étant principalement urbaine, la couverture rurale plus faible n'a qu'un effet limité sur les moyennes nationales (Figure 19).

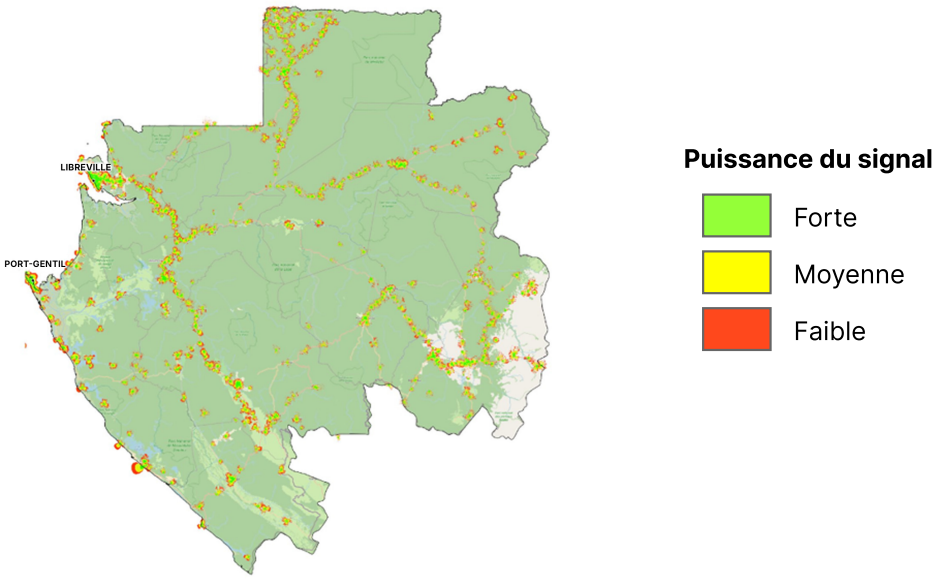
Figure 19
Couverture de la population par technologie et degré d'urbanisation, 2026.



Source : analyse de la GSMA.

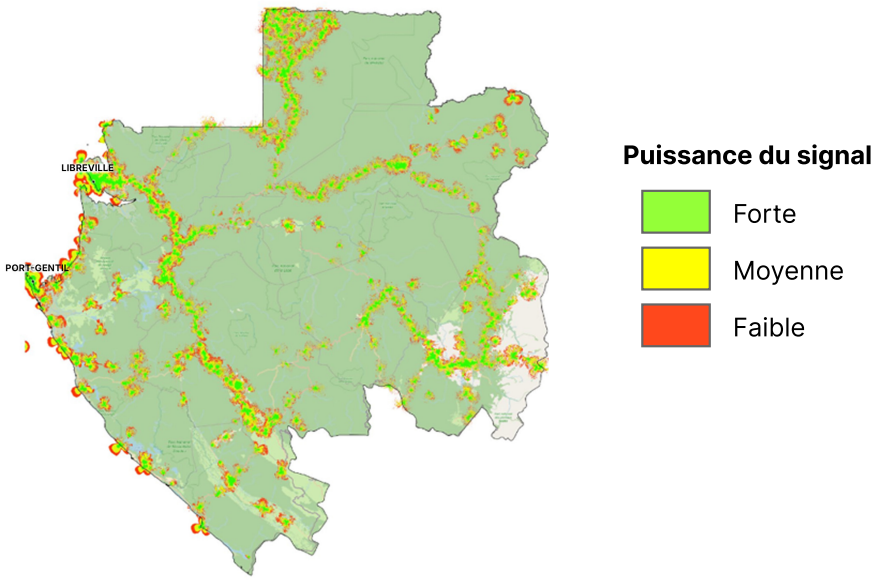
Les quatre figures ci-dessous comparent la puissance de signal modélisée et la couverture de population qui en résulte pour la 3G et la 4G. L'empreinte 4G modélisée est plus large que celle de la 3G, reflétant la priorité accordée par les opérateurs au déploiement de la 4G. Le Gabon est ainsi bien placé pour un déploiement massif des services électroniques.

Figure 20
Carte de couverture 3G, 2026.



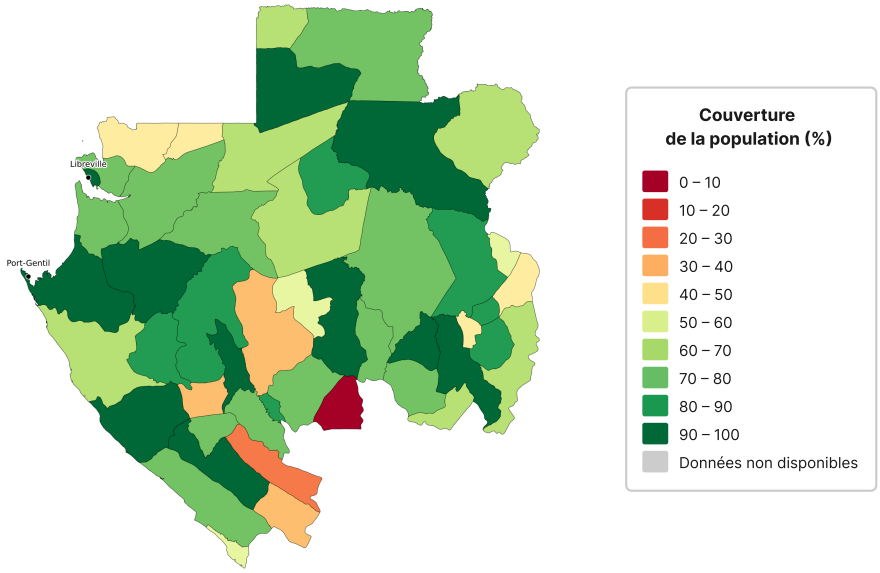
Source : analyse de la GSMA.

Figure 21
Carte de couverture 4G, 2026.



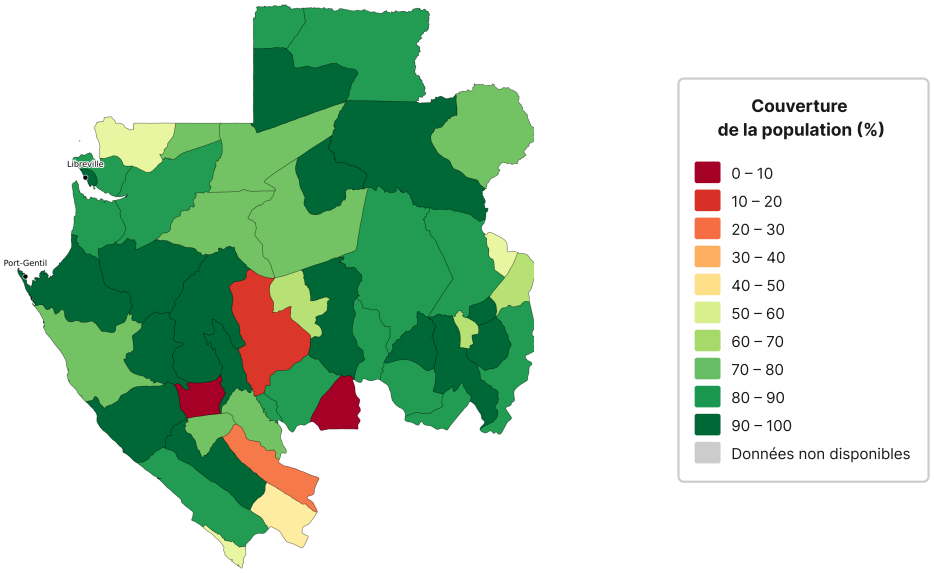
Source : analyse de la GSMA.

Figure 22
Carte de couverture de la population en 3G, 2026.



Source : analyse de la GSMA.

Figure 23
Carte de couverture de la population en 4G, 2026.

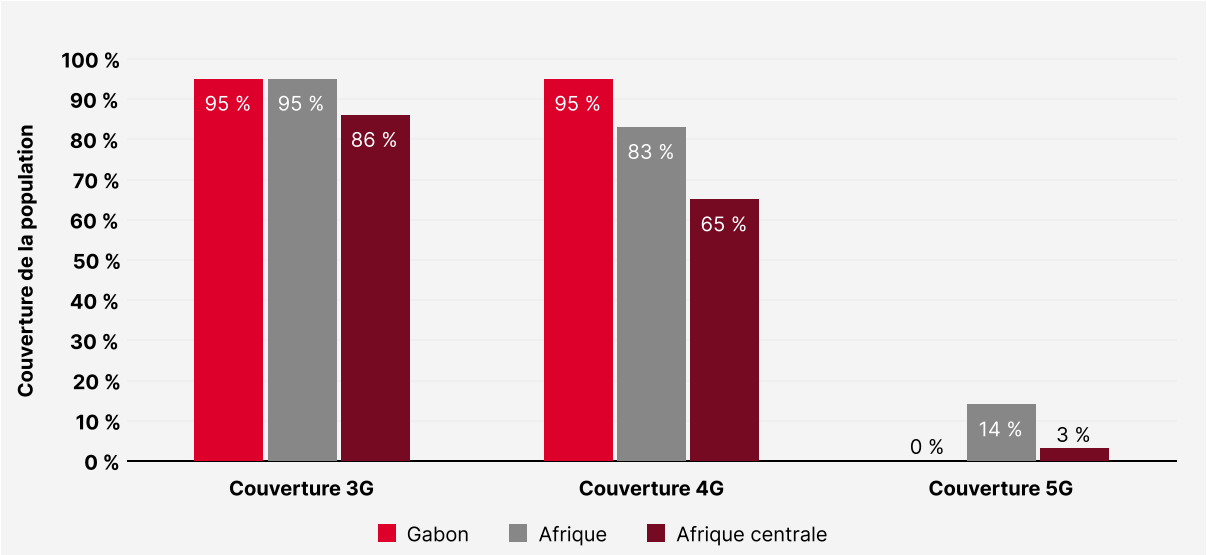


Source : analyse de la GSMA.

Le niveau global de couverture haut débit est très élevé selon les standards africains. Le Gabon affiche l'un des taux de couverture 4G les plus élevés d'Afrique. La couverture 4G de la population s'établit à 95 %, contre une moyenne de 83 % pour l'Afrique et de 65 % pour l'Afrique centrale.

Bien que la couverture 4G rurale ne soit que de 70 %, la population majoritairement urbaine du Gabon fait que la couverture nationale 4G est dominée par une couverture urbaine quasi universelle. La couverture 5G en est encore à ses débuts en Afrique, mais elle progresse depuis quelques années. Le Gabon lance la 5G en octobre 2026.

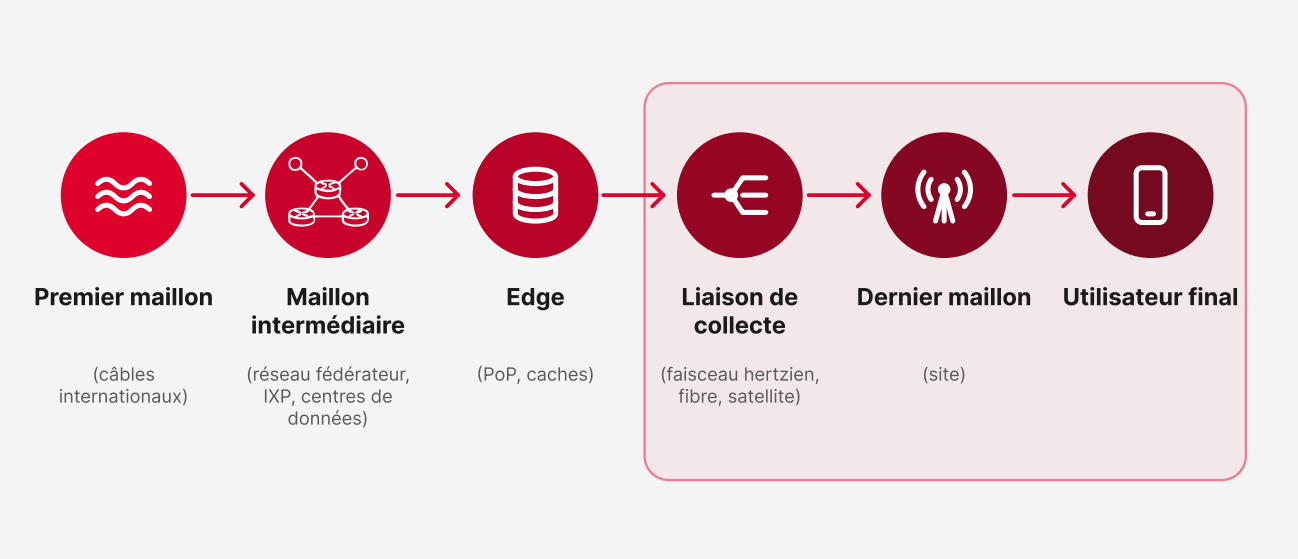
Figure 24
Couverture de la population par technologie, 2025.



Source : GSMA Intelligence.

Atteindre une couverture 4G de 100 % nécessitera des investissements dans les régions rurales où la couverture est en retard. Le Gabon dispose déjà d'une couverture nationale étendue, mais l'étendre à la population restante représente un effort considérable, dont la quasi-totalité concerne les zones rurales. Quatre-vingts pour cent des coûts de réseau sont liés aux sites et, en zone rurale, la majeure partie de ces coûts concerne les pylônes et travaux de génie civil, l'alimentation électrique et le raccordement de collecte (Figure 25). Atteindre une couverture 4G universelle suppose donc de résoudre les difficultés économiques liées au déploiement de réseaux dans des zones reculées et peu peuplées.

Figure 25
Réseau d'internet mobile de bout en bout.

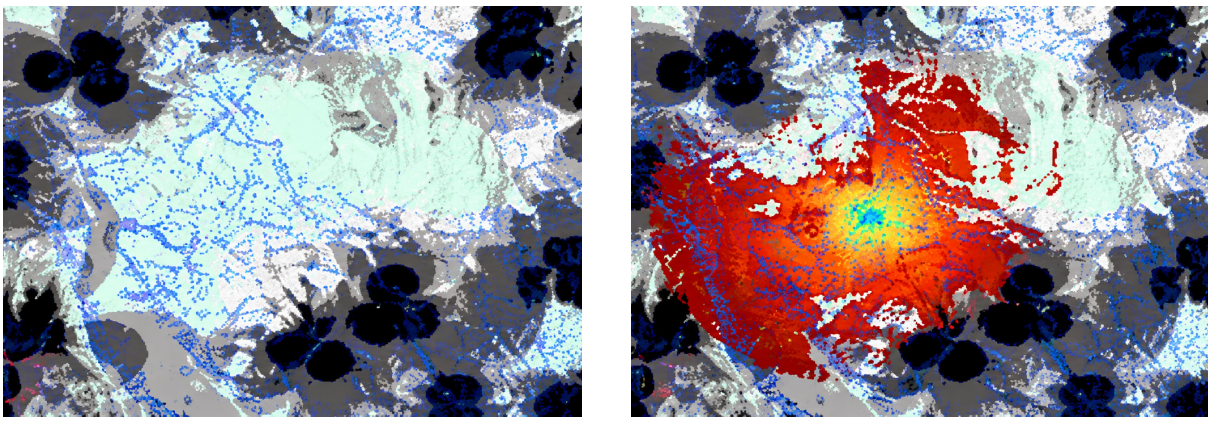


Source : analyse de la GSMA.

La faible densité de population dans les régions rurales rend difficile l'investissement dans de nouveaux sites. La viabilité financière d'un site dépend du nombre de clients potentiels qu'il peut atteindre. Dans les zones à faible densité de population, même des sites offrant une large couverture géographique ne peuvent générer que des recettes limitées, ce qui rend l'investissement peu rentable. Les Figures 26 et 27 ci-dessous comparent deux sites, l'un situé dans une zone densément peuplée et l'autre dans une zone peu peuplée.

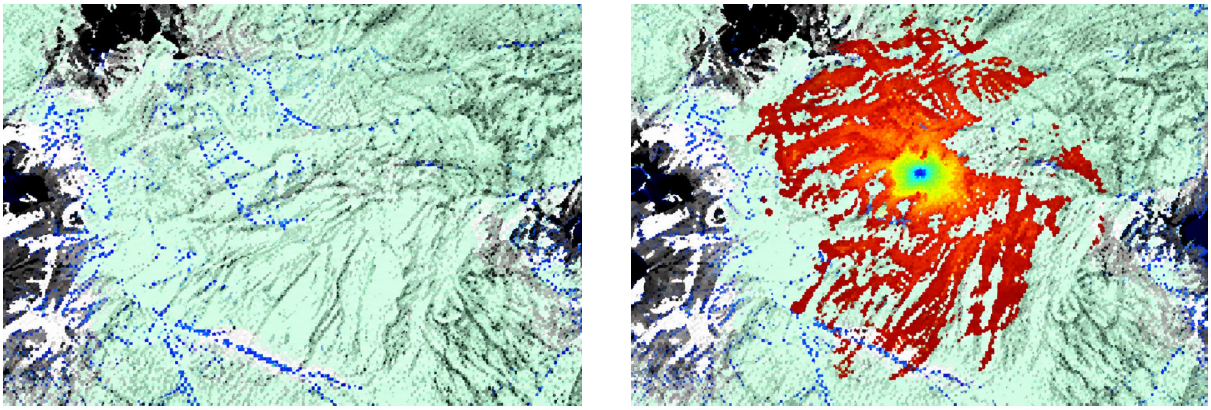
Leur localisation détermine leur viabilité (Figure 26). La Figure 26 présente un site dans une zone de peuplement dense, en bleu. Le nouveau site couvre plusieurs localités dispersées entre les zones desservies par les sites existants, en gris. Le site présenté à la Figure 27 couvre au contraire peu de localités malgré une bonne couverture. Comme il atteint moins de clients, l'investissement nécessaire à sa construction procure un faible rendement. Sur la seule base de la rentabilité, un opérateur ne choisirait pas de le construire.

Figure 26
Nouveau site à forte rentabilité.



Source : analyse de la GSMA.

Figure 27
Nouveau site à faible rentabilité.



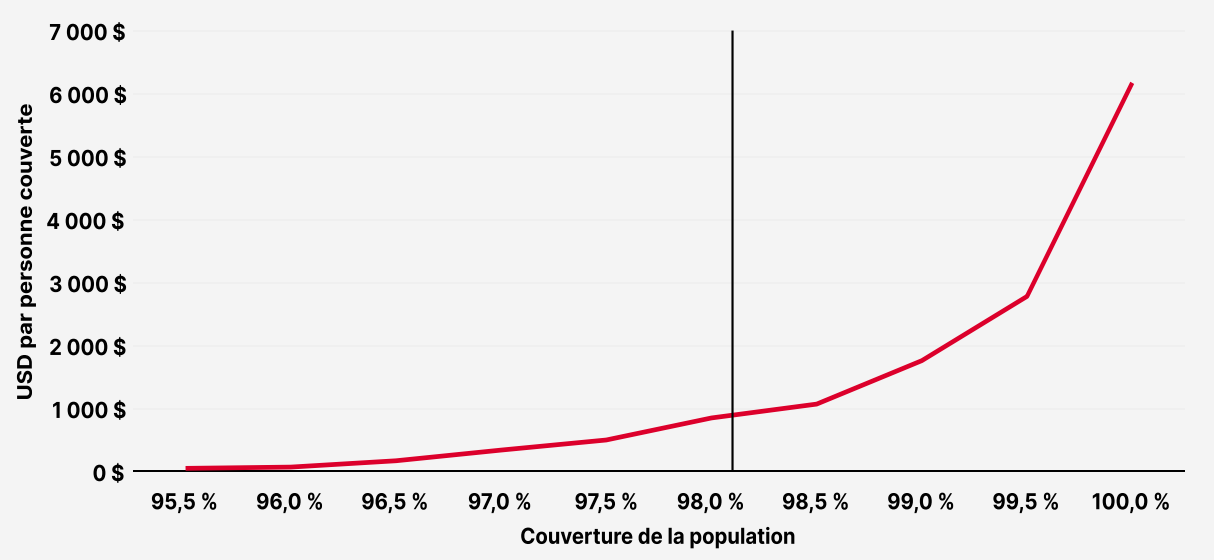
Source : analyse de la GSMA.

Le coût moyen de l'extension des réseaux augmente fortement à mesure que la couverture de la population approche 100 %. Le Gabon bénéficie déjà d'une couverture mobile élevée, notamment dans les zones densément peuplées. Pour l'étendre davantage, les opérateurs devraient construire des sites dans des zones comportant moins de localités, et donc moins de clients payants, ce qui augmente le coût moyen par personne couverte.

L'analyse suggère qu'atteindre une « couverture universelle » coûterait environ 1 000 USD pour chaque personne supplémentaire couverte (Figure 28).[80]

[80] Lorsque l'on modélise le coût d'une couverture 4G « universelle », il n'est généralement pas jugé réaliste de viser une couverture de 100 % de la population. En effet, à partir d'un certain point, le nombre de sites nécessaires pour couvrir chaque tranche supplémentaire de population augmente de façon exponentielle ; au Gabon, ce seuil se situe autour de 98 % de la population.

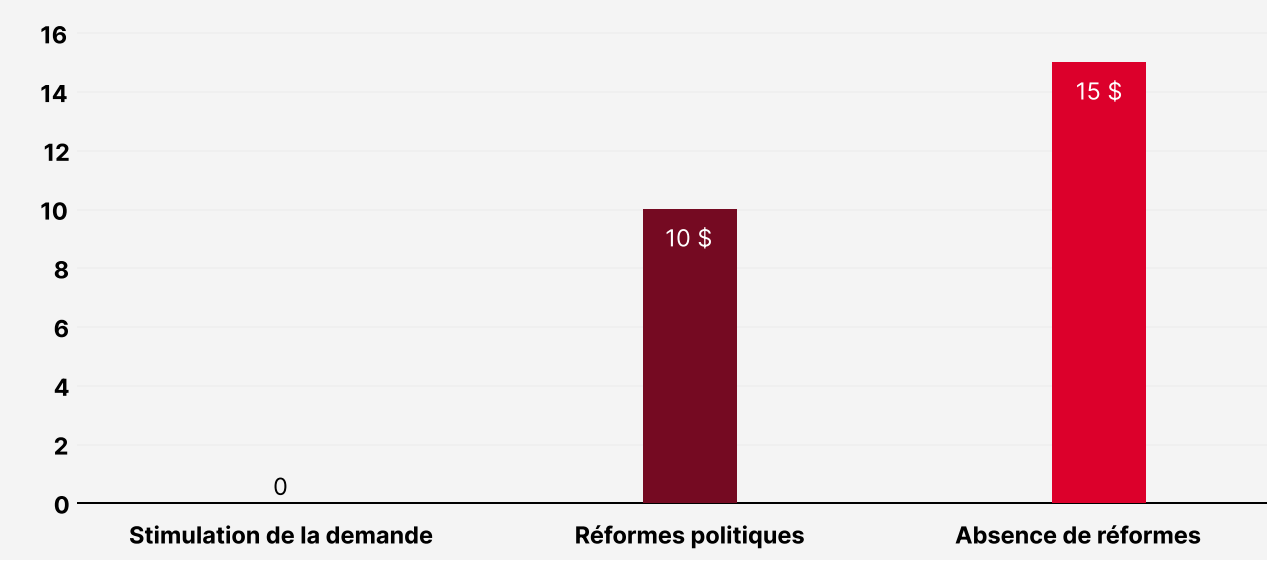
Figure 28
Coût par personne couverte à mesure de l'extension de la couverture, en dollars, 2026.



Source : analyse de la GSMA.

Étendre la couverture 4G à 98 % de la population nécessiterait jusqu'à 15 millions USD de subventions pour combler le déficit de financement, mais ce montant pourrait être réduit grâce à des politiques ciblées. Le coût net de financement de l'extension des réseaux haut débit à 98 % de la population serait d'environ 15 millions USD. Ce montant tient compte à la fois des dépenses d'investissement et d'exploitation et intègre également les recettes que les opérateurs généreraient grâce au réseau dans ces zones. Les 15 millions USD correspondent au déficit financier que subiraient les opérateurs et donc au montant de subventions nécessaire pour rendre cette extension commercialement viable. Des réformes réduisant les coûts énergétiques grâce au raccordement de nouveaux sites au réseau électrique, principal ou mini-réseaux, associées à une baisse des prélèvements spécifiques au secteur, ramèneraient le déficit de financement à 10 millions USD. Les mesures de stimulation de la demande pourraient l'éliminer entièrement (Figure 29).

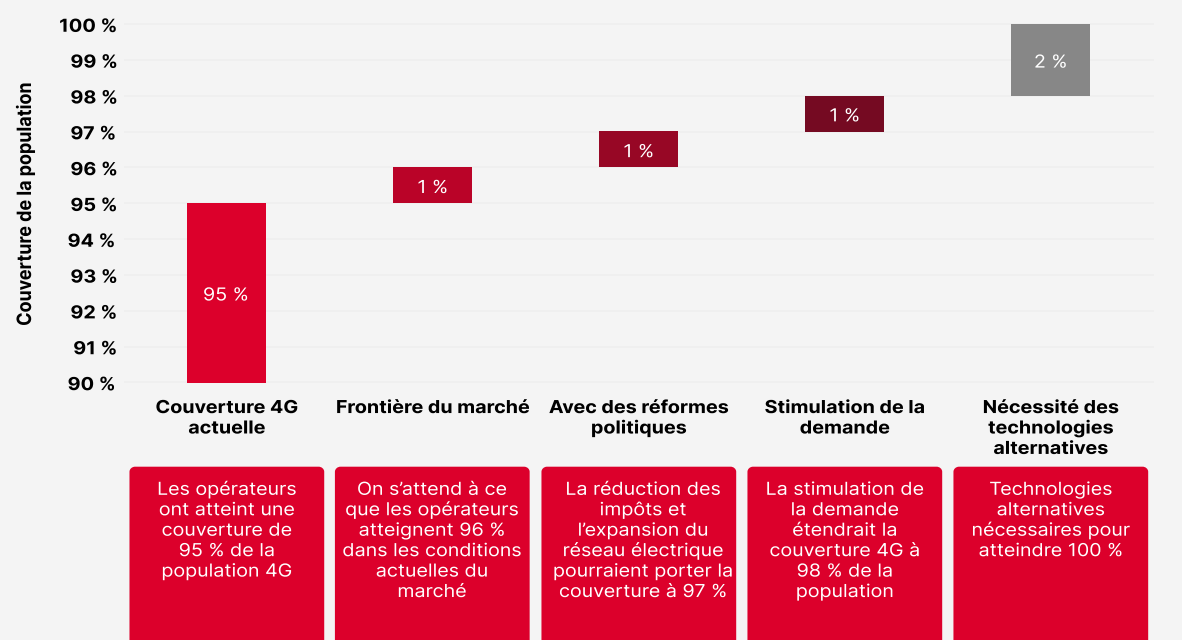
Figure 29
Déficit de financement pour atteindre 98 % de couverture de la population (millions USD), 2026.



Source : analyse de la GSMA.

Chaque type de réforme permettrait d'augmenter le niveau de couverture de la population qu'il serait commercialement viable pour les opérateurs de déployer. Toutefois, même dans un environnement de politique publique optimal, 2 % de la population resteraient hors de portée des réseaux commercialement viables. Fournir un accès haut débit à ce groupe nécessitera le déploiement de technologies alternatives (Figure 30).[81]

Figure 30
Impact potentiel des interventions sur la couverture de la population.



Lecture : Étapes : couverture 4G actuelle de 95 % ; 96 % attendus aux conditions du marché ; 97 % avec allègement fiscal et extension du réseau électrique ; 98 % avec stimulation de la demande ; technologies alternatives nécessaires pour atteindre 100 %.
Source : analyse de la GSMA.

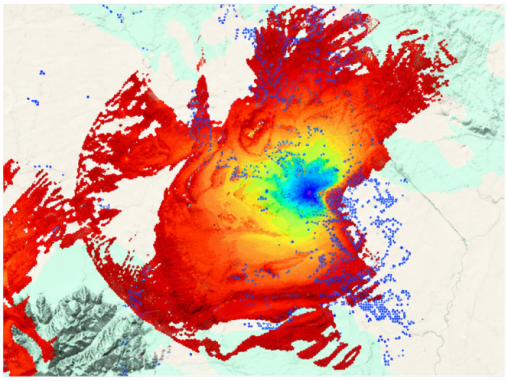
Le partage d'infrastructures offre la possibilité d'étendre la couverture de la manière la plus efficiente. Il a été démontré que le partage réduit les prix des données mobiles en diminuant les coûts ; améliore la qualité de service lorsqu'un opérateur manque de capacité ou de couverture alors que le réseau de son concurrent est plus performant ; libère des ressources d'investissement pour la couverture et les mises à niveau technologiques ; et accélère le déploiement des réseaux. Les investissements nécessaires pour étendre encore la couverture sont importants, et le partage réduit ces coûts tout en desservant les clients des deux opérateurs, ce qui est particulièrement important dans un contexte de hausse des coûts. Moov et Airtel ont signé un accord de partage d'infrastructures le 7 mai 2026[82]. Cet accord vise à réduire les dépenses en doublon et à réorienter les investissements vers des priorités stratégiques.

Les obligations réglementaires de couverture et les exigences de qualité de service doivent trouver le juste équilibre entre le niveau de service souhaité et l'investissement nécessaire pour l'atteindre. Une puissance de signal et une qualité de service plus élevées nécessitent davantage de dépenses en sites et équipements de réseau. La Figure 31 montre dans quelle mesure la couverture d'un site unique augmente lorsque le seuil de puissance du signal est plus faible. Pour satisfaire la même exigence de couverture avec un seuil plus élevé, un opérateur devrait construire des sites supplémentaires ou équiper les sites existants de pylônes plus hauts et d'équipements plus puissants. Les seuils de puissance du signal définis par l'autorité de régulation ont donc un impact majeur sur le coût de construction et d'exploitation d'un réseau mobile.

[81] Analyse de la GSMA, 2026.
[82] "Gabon's Telecom Operators Join Forces to Expand Coverage and Cut Costs", Ecofin agency, mai 2026.

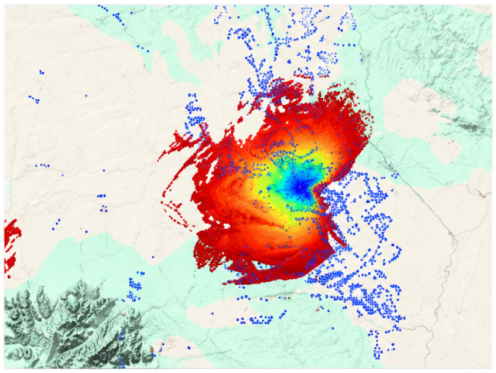
Figure 31
Couverture d'un site selon différents seuils de puissance du signal.

Seuil 4G de −115 dBm



Couverture d'une cellule

Seuil 4G de −105 dBm



Couverture d'une cellule

Source : analyse de la GSMA.

Les indicateurs de performance devraient évoluer avec la technologie et se concentrer sur l'expérience client. La réglementation de la qualité de service doit refléter à la fois les besoins actuels des utilisateurs et les priorités stratégiques de long terme du pays. Elle doit maintenir un niveau de service acceptable pour le grand nombre de clients utilisant encore la 3G, tout en évitant des normes qui détourneraient une part disproportionnée des investissements de l'extension de la couverture et de la transition vers la 4G et la 5G.

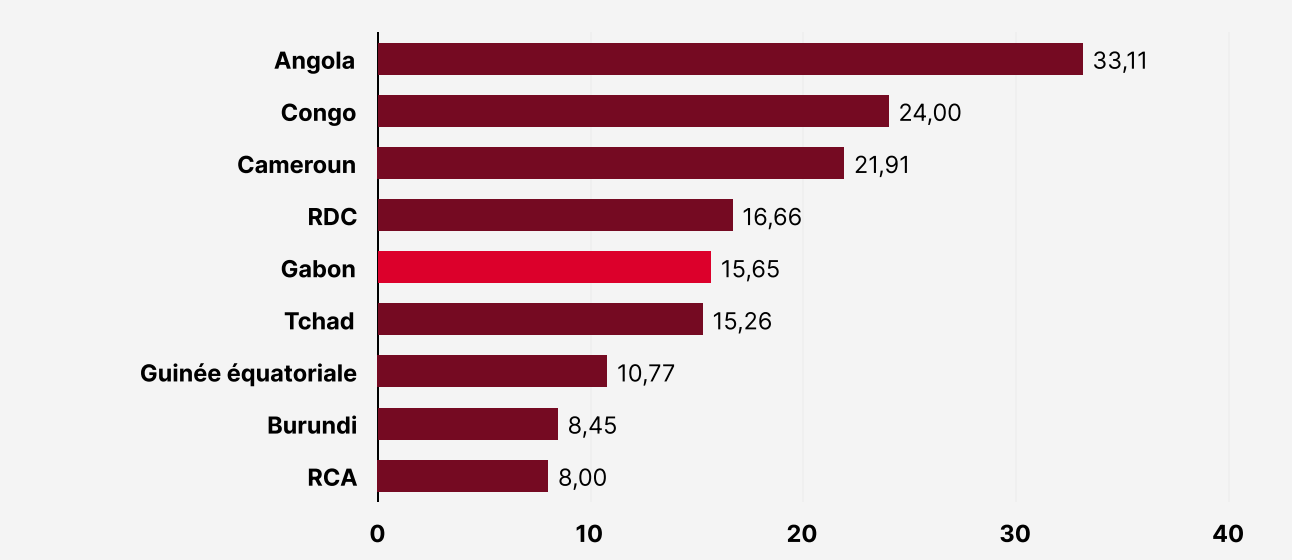
Les opérateurs et l'ARCEP sont récemment parvenus à un accord sur le respect des normes de qualité de service actuellement en vigueur. Les deux parties ont convenu que la priorité devait être l'amélioration de la qualité de service et l'extension de la couverture du réseau. L'ARCEP a donc réduit l'amende initialement imposée, étant entendu que la différence serait investie dans le réseau au bénéfice des clients[83].

Les câbles sous-marins, tels que ACE et 2Africa, fournissent une capacité internationale importante à moindre coût. Récemment mis en service, 2Africa est le plus long système de câble sous-marin en accès ouvert au monde. Il relie l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud, et le Gabon figure parmi ses points d'atterrissage désignés. Sa capacité de transport pouvant atteindre 180 Tbps permet aux fournisseurs d'accès internet et aux opérateurs mobiles d'obtenir de la capacité à des prix de gros plus faibles.[84] L'accès à une bande passante internationale de grande capacité contribuera à réduire les prix de détail des services de télécommunications.

Les débits du haut débit mobile au Gabon sont comparables à ceux des pays de la région. Le Mobile Connectivity Index (MCI) de la GSMA compare le Gabon à ses pairs régionaux et indique que les débits du haut débit mobile se situent autour de la moyenne régionale.[85]

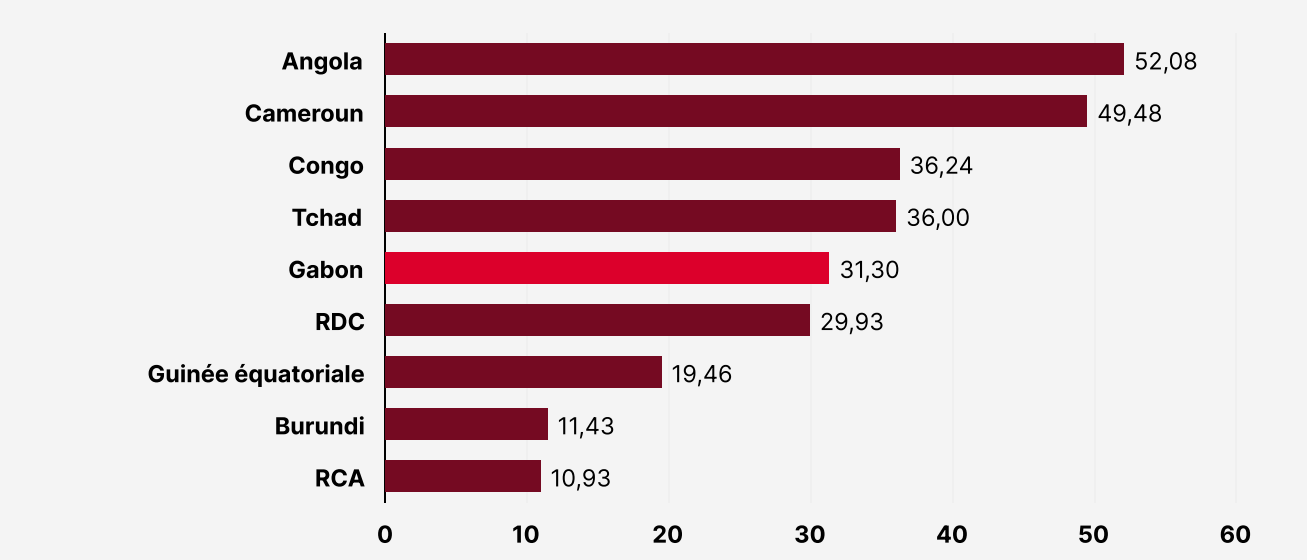
[83] Échanges avec les parties prenantes.
[84] "Announcing the Completion of the Core 2Africa System : Building the Future of Connectivity Together", Engineering at Meta, novembre 2025.
[85] Mobile Connectivity Index, GSMA, 2025.

Figure 32
MCI, débits mobiles descendants, 2025.



Source : Mobile Connectivity Index.

Figure 33
MCI, débits mobiles montants, 2025.

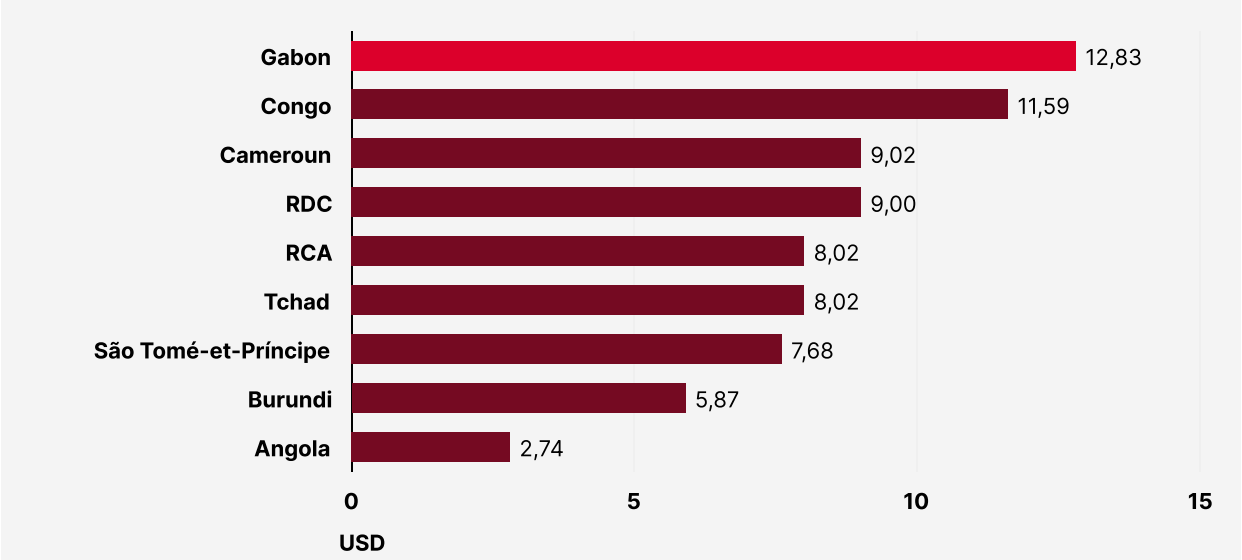


Source : Mobile Connectivity Index.

2.3. Prix et accessibilité financière

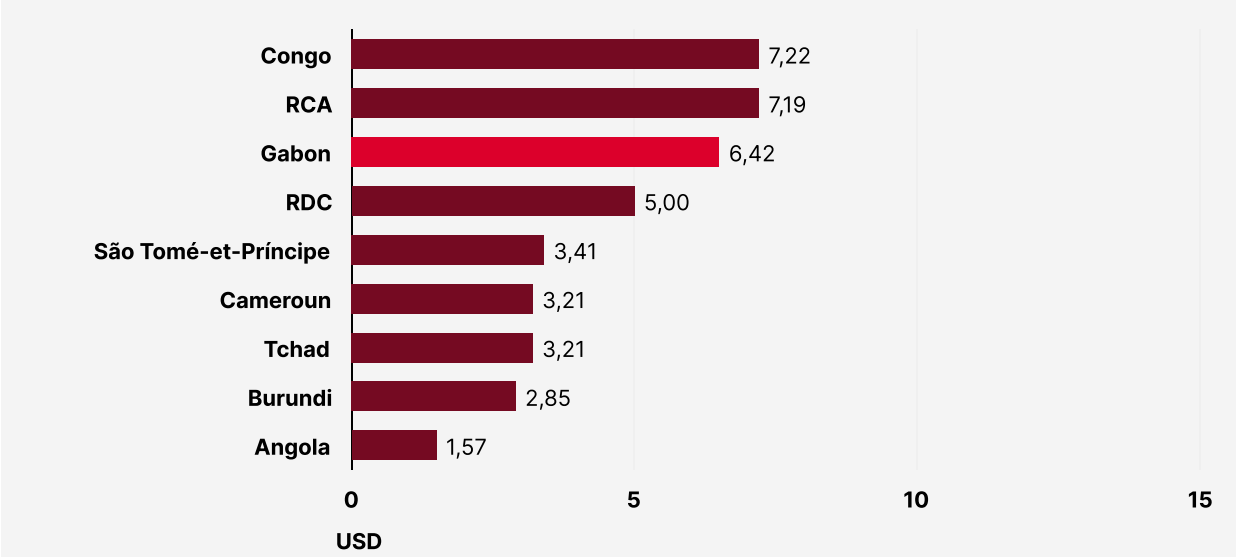
Les prix des données mobiles reflètent le niveau général élevé des prix au Gabon. Le revenu moyen par utilisateur (ARPU) est également supérieur à la moyenne régionale, mais cela ne doit pas être interprété comme le signe d'un mauvais rapport qualité-prix : ces deux indicateurs reflètent à la fois le niveau général des prix plus élevé au Gabon et des revenus moyens supérieurs.[86] Les figures ci-dessous comparent les prix nominaux des données mobiles dans la région.

Figure 34
Coût du panier de faible consommation voix et données mobiles (70 min + 50 SMS + 1 Go, USD), 2025.



Source : UIT.

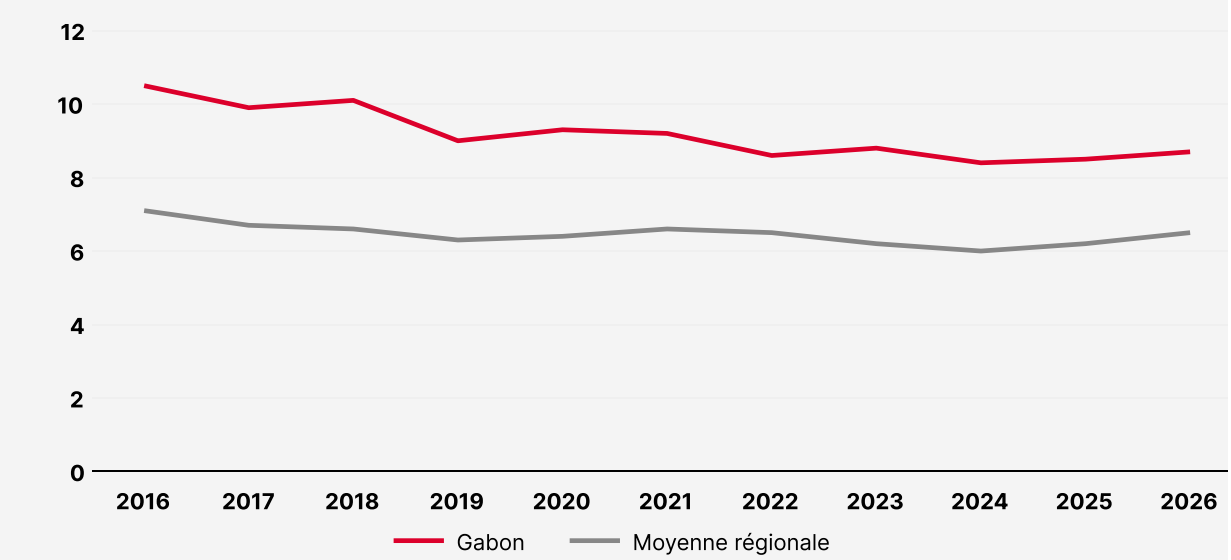
Figure 35
Coût du haut débit mobile données uniquement, 1 Go (USD), 2025.



Source : UIT.

[86] À noter également que les prix sont soumis à une TVA de 18 % et à un droit d'accise de 5 %.

Figure 36
ARPU, par connexion mobile (USD), 2016–2026.



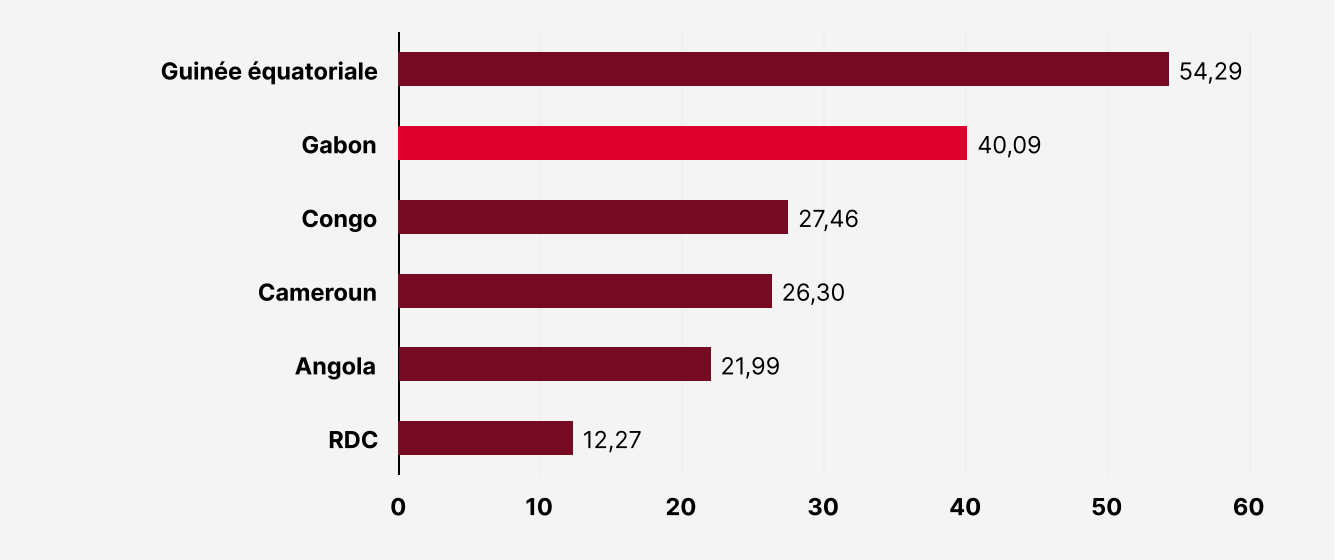
Source : GSMA Intelligence.

La forte charge fiscale pesant sur le secteur mobile contribue au niveau des prix au Gabon. Outre la TVA de 18 % et le droit d'accise de 5 % sur les services, les redevances et prélèvements imposés aux opérateurs, représentant 11 % supplémentaires de leurs recettes, exercent une pression à la hausse sur les prix payés par les consommateurs. Les taxes et prélèvements sur les appareils aggravent également le problème d'accessibilité financière, en particulier pour les ménages à faible revenu (voir section 3.2).

Rapporté aux revenus moyens, le prix des services de communication au Gabon est relativement abordable. L'Indice de connectivité mobile (MCI) de la GSMA comprend une mesure de l'accessibilité financière des appareils et services mobiles dans le monde. Son indicateur du panier d'entrée de gamme est un indice normalisé mesurant l'accessibilité de 1 Go de données pour les 40 % les plus pauvres de la population : plus le score est élevé, plus le service est abordable. Les scores du MCI indiquent que, par rapport aux autres pays de la région, les services de données et les appareils sont abordables au Gabon, résultat largement lié au niveau élevé du PIB par habitant.

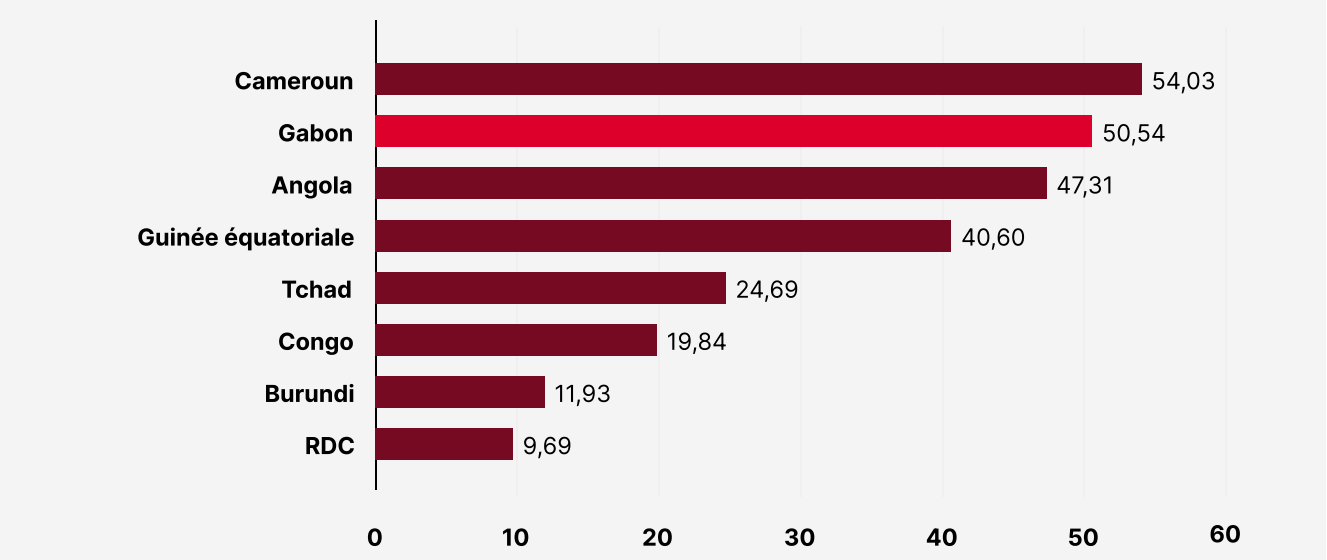


Figure 37
MCI, accessibilité financière des appareils pour les 40 % les plus pauvres, 2025.



Source : MCI.

Figure 38
MCI, accessibilité financière du panier d'entrée de gamme (1 Go) pour les 40 % les plus pauvres, 2025.



Source : MCI.

Malgré cela, une part importante de la population ne peut toujours pas se permettre l'accès à internet. Le coût total d'accès comprend à la fois le prix de l'appareil et les coûts récurrents des données. S'y ajoutent les coûts d'électricité, de réparation et de remplacement de la batterie, les accessoires ainsi que le renouvellement attendu des appareils. Les niveaux de pauvreté décrits à la section 1 signifient que le prix d'achat initial d'un smartphone constitue un obstacle important à l'adoption du haut débit mobile pour de nombreux Gabonais. L'ampleur de ce problème varie sur le territoire. Les niveaux de pauvreté diffèrent fortement entre les provinces, de sorte que le problème d'accessibilité financière à internet varie également selon les régions. Dans les provinces où les revenus moyens sont faibles et la pauvreté élevée, une plus grande part de la population aura des difficultés à supporter les coûts initiaux et récurrents de l'accès à internet.

Tableau 3
Incidence régionale de la pauvreté au Gabon, 2017.

Région	Taux de pauvreté[87]
Moyenne du Gabon	33,4 %
Libreville	21 %
Port-Gentil	22,3 %
Franceville	44,5 %
Autres zones urbaines	38,2 %
Rural	59,5 %

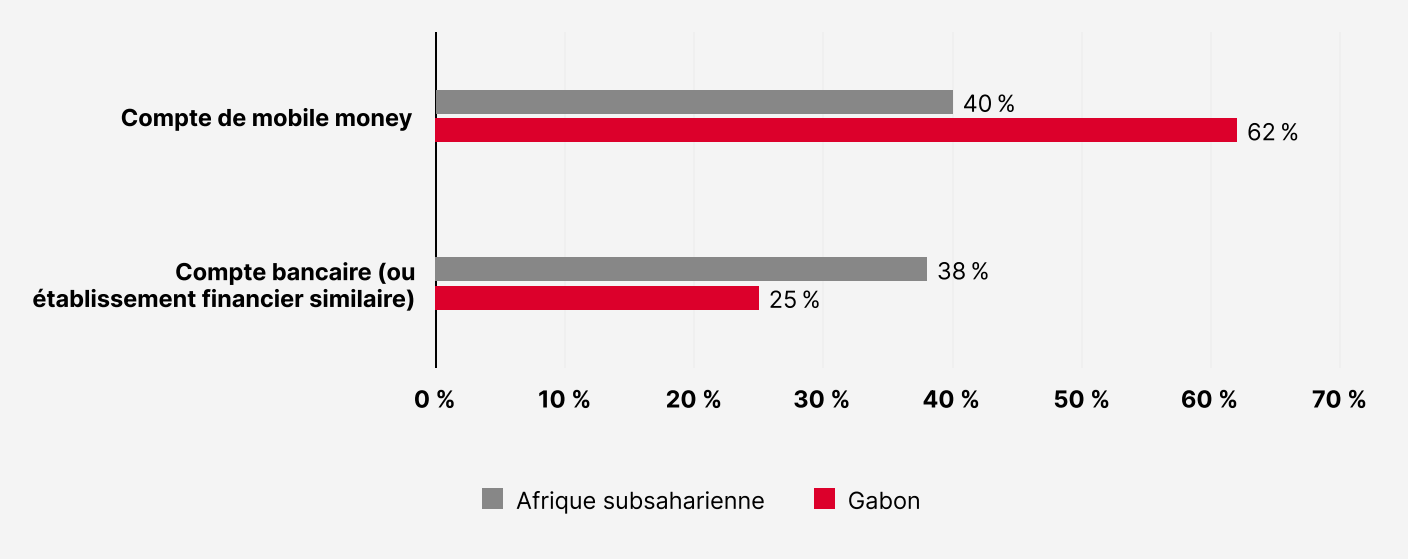
Source : Banque mondiale.

2.4. Services financiers mobiles

La monnaie mobile est beaucoup plus répandue que les services bancaires formels au Gabon. Moins de 25 % des adultes disposent d'un compte bancaire traditionnel, tandis que 62 % possèdent un compte de monnaie mobile, bien au-dessus de la moyenne de 40 % en Afrique subsaharienne.[88]

Cela reflète une évolution structurelle du paysage financier gabonais : pour une part importante de la population, la monnaie mobile constitue désormais le premier, voire l'unique, point d'entrée dans les services financiers formels.

Figure 39
Inclusion financière, 2024.

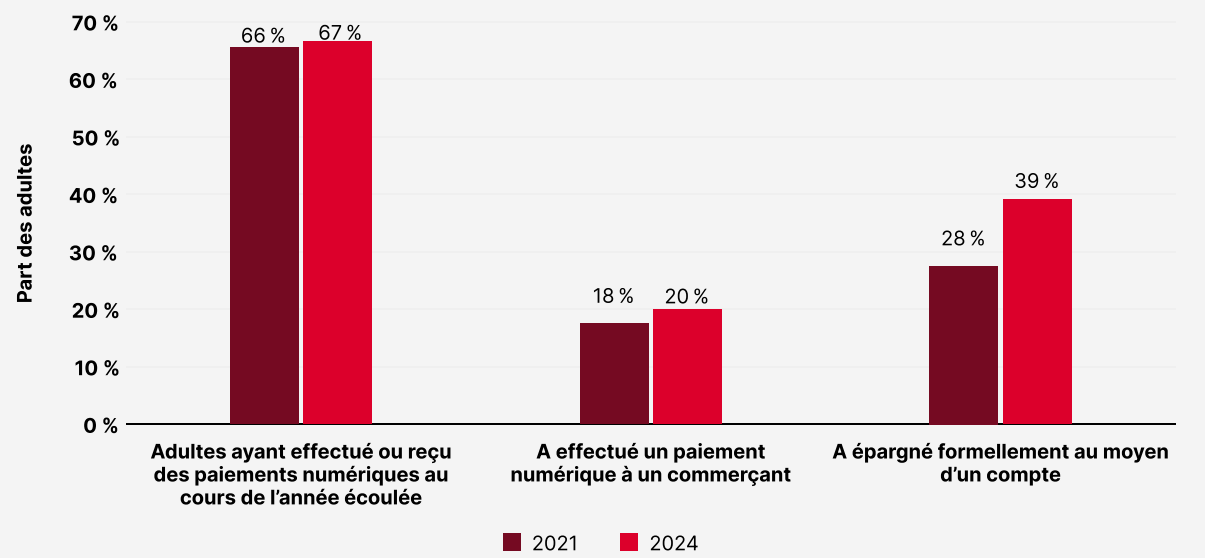


Source : Banque mondiale.

[87] Seuil de pauvreté fixé à 840 400 FCFA par habitant et par an.
[88] Findex, The little data book on financial inclusion, World Bank, 2025.

Le paysage de l'accès financier évolue.
L'utilisation de la monnaie mobile a continué de progresser. La part des adultes effectuant ou recevant des paiements numériques est restée presque inchangée entre 2021 et 2024, à environ deux tiers, mais davantage d'adultes paient désormais les commerçants numériquement et épargnent de manière formelle à l'aide d'un compte (Figure 40).

Figure 40
Utilisation des paiements numériques et de l'épargne formelle, 2021 et 2024.



Source : Banque mondiale.

La monnaie mobile favorise l'inclusion financière, conformément à la priorité stratégique du gouvernement en faveur d'un développement inclusif.
Le PNCD 2026–2030 place la numérisation au cœur de la transformation économique, une priorité nationale majeure. Les outils numériques stimulent la croissance économique, améliorent l'efficacité du secteur public et élargissent l'inclusion financière. La monnaie mobile contribue à réduire les obstacles géographiques, économiques et administratifs qui limitent l'accès aux services bancaires traditionnels. Elle joue ainsi un rôle décisif dans l'intégration financière des populations rurales, des travailleurs du secteur informel, des jeunes et des femmes.

Encadré 3
Stratégie nationale d'inclusion financière.

La monnaie mobile pourrait devenir l'un des principaux instruments de mise en œuvre d'une stratégie nationale d'inclusion financière. Les objectifs mesurables d'une telle stratégie pourraient porter sur :

- l'inclusion des populations vulnérables
- l'amélioration de l'accès aux services financiers
- la réduction de l'économie informelle
- la numérisation des paiements
- la participation économique des femmes
- l'inclusion financière des jeunes
- le développement de l'entrepreneuriat et des PME.

La monnaie mobile au Gabon doit désormais évoluer d'un modèle de transfert d'argent vers un modèle de paiements numériques du quotidien. Les infrastructures bien développées du Gabon offrent une base solide pour poursuivre l'expansion de l'écosystème des services financiers mobiles. À l'avenir, le succès devrait être mesuré à la manière dont les paiements numériques sont intégrés à l'économie réelle. Les entreprises qui s'appuient sur les paiements numériques améliorent leur productivité, accèdent à leurs propres analyses commerciales, peuvent développer le commerce numérique et toucher une clientèle plus large.

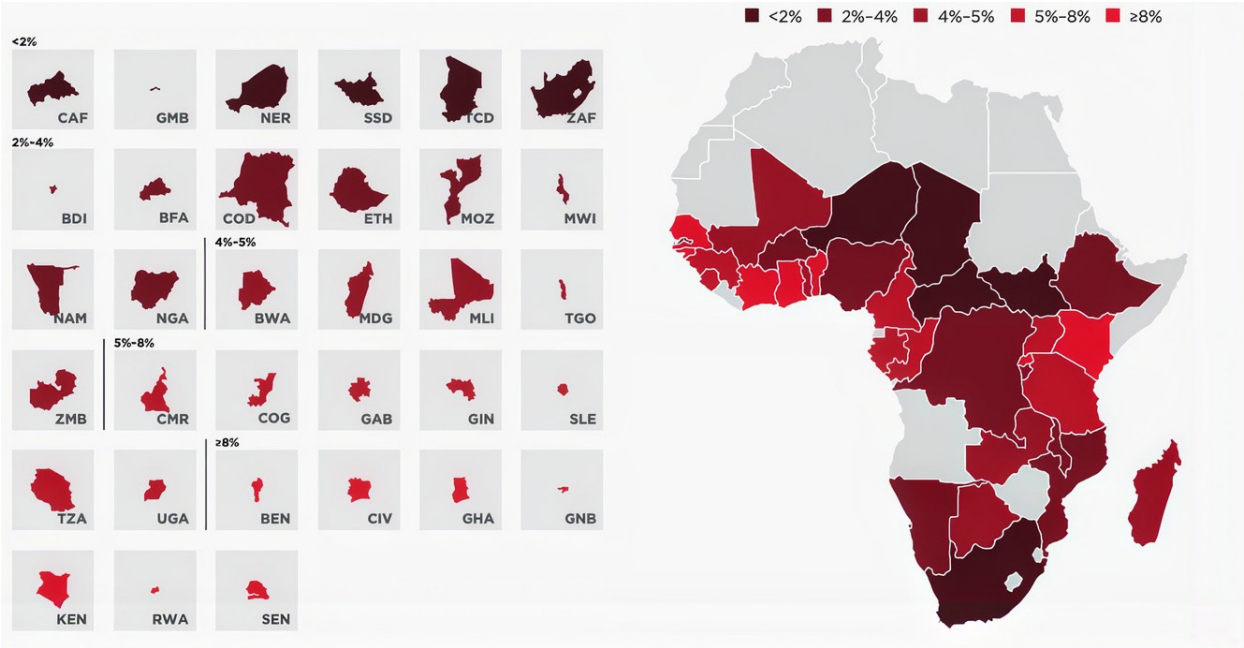
Les paiements numériques auprès des commerçants renforcent également la transparence et la traçabilité des transactions, ce qui contribue à lutter contre la corruption et à accroître les recettes fiscales.

Le niveau élevé de pénétration mobile au Gabon offre la possibilité d'une adoption généralisée du mobile money, susceptible d'apporter des bénéfices économiques importants. La GSMA a constaté qu'entre 2013 et 2023, une hausse de 10 points de pourcentage de l'adoption du mobile money était associée à une augmentation du PIB de 0,6 % à 1,0 %.[89]

Encadré 4
Contribution du mobile money au PIB en Afrique subsaharienne, 2023.

Au Kenya, le nombre de comptes de mobile money enregistrés a plus que triplé entre 2013 et 2023. Dans le même temps, la contribution du mobile money au PIB du Kenya est passée de 3,9 % à 8,6 %. Au Ghana, elle a atteint 9,3 %.[90]

Le Gabon affiche une pénétration de l'internet mobile légèrement supérieure, à 40 %, à celle du Kenya, 37 %, et du Ghana, 38 %, et présente donc un potentiel plus élevé d'adoption du mobile money.[91] Toutefois, la contribution actuelle du mobile money au PIB du Gabon est plus faible.



Source : GSMA et GSMA Intelligence.

[89] The State of the Industry Report on Mobile Money 2025.
[90] Mobile money's economic impact in five African countries, GSMA, 2025.
[91] GSMA Intelligence, 2026.

Encadré 5
Pochi la Biashara, Safaricom Kenya.

Le mobile money stimule l'innovation chez les petits commerçants

Pochi la Biashara, ou « poche d'entreprise », est un système innovant de paiement numérique proposé par Safaricom au Kenya aux petits commerçants, tels que les vendeurs de nourriture et les petits kiosques. Les chefs d'entreprise peuvent effectuer et recevoir des paiements M-Pesa et séparer les finances de leur activité de leurs fonds personnels. Le système a enregistré une croissance de 72 % sur un an et était utilisé par 1,5 million d'entrepreneurs en octobre 2025.[92]

Renforcer la confiance des consommateurs est essentiel pour l'adoption des services financiers numériques. Les mécanismes de protection des utilisateurs devraient être davantage développés afin de renforcer la confiance et de favoriser une adoption généralisée des services financiers numériques.

Un solide cadre de protection des consommateurs, la cybersécurité, des poursuites efficaces contre la fraude, des exigences légales de transparence des prix et un traitement rapide des réclamations contribueront à consolider la confiance des utilisateurs.



[92] What Will It Take to Scale Merchant Payments? Harnessing the Digital Opportunity, GSMA, 2026.

Encadré 6
Feuille de route pour l'acceptation des paiements mobiles par le marché.

Pour accélérer l'acceptation des paiements numériques comme pratique standard plutôt que comme service complémentaire, une stratégie nationale cohérente devrait être élaborée et mise en œuvre en coopération entre les acteurs publics et privés.

Outre les actions présentées ci-dessous, la feuille de route devrait également couvrir :

- le paiement direct des fournisseurs de l'État, des allocations et des transferts sociaux sur des comptes et portefeuilles, et pas seulement l'encaissement numérique des paiements publics ;
- un niveau d'intégration simplifié et peu coûteux afin que les microcommerçants informels puissent accepter les paiements numériques ;
- l'utilisation des historiques de transactions des commerçants, avec le consentement du client, afin de faciliter l'accès des petites entreprises au crédit de fonds de roulement ; et
- le maintien des paiements numériques à l'abri de taxes spécifiques aux transactions, afin qu'un paiement numérique ne coûte jamais plus cher qu'un paiement en espèces.

Paiements publics numériques	• taxes locales ; • frais administratifs ; • services de santé ; • frais scolaires ; • encaissements et décaissements publics.
PME et petites entreprises locales	• déployer des codes QR interopérables ; • réduire les coûts d'acceptation ; • soutenir l'équipement numérique des commerçants.
Grandes entreprises	• favoriser le mobile money dans la grande distribution ; • transport ; • hôtellerie ; • tourisme ; • stations-service.
Incitations réglementaires	• mettre en place des mécanismes réglementaires ou fiscaux favorisant les commerçants et entreprises adoptant les paiements numériques.

Encadré 7
Étude de cas : des transferts au commerce, le mobile money dans les paiements marchands.

Le Kenya montre ce qui se produit lorsque le mobile money évolue de l'envoi d'argent vers la gestion quotidienne des entreprises. M-PESA a débuté en 2007 comme service de transfert de personne à personne. Ses produits destinés aux commerçants, les caisses Lipa na M-PESA pour les entreprises établies et Pochi la Biashara, un portefeuille professionnel pour les microcommerçants, en ont fait un moyen de paiement de l'économie quotidienne. Au cours de l'exercice clos en mars 2026, le nombre de commerçants utilisant ces produits a augmenté d'environ 70 % pour atteindre 3,1 millions : 1,0 million de commerçants Lipa na M-PESA et 2,1 millions de commerçants Pochi la Biashara. Les femmes représentent un peu plus de la moitié des utilisateurs actifs de Pochi.[93]

Les paiements marchands créent les données qui permettent de débloquer le crédit et la croissance. Chaque vente numérique constitue un historique de transactions que les prêteurs peuvent utiliser pour accorder des fonds de roulement aux petites entreprises dépourvues de garanties. Une recherche calibrée sur des données d'entreprises kényanes a montré que les entrepreneurs qui paient leurs fournisseurs par mobile money ont davantage de chances d'obtenir un crédit commercial, avec des effets importants sur la croissance entrepreneuriale et le développement macroéconomique.[94]

Le Ghana montre que la conception de la fiscalité est déterminante. Le Ghana a introduit en 2022 un prélèvement de 1,75 % sur les transferts électroniques, l'E-Levy, ensuite ramené à 1 %, avant son abrogation par le Parlement en mars 2025, après que des entreprises et des analystes ont estimé qu'il décourageait les transactions numériques. En avril 2025, les transactions de mobile money ont atteint un record de 365 milliards de GHS, avec 24,2 millions de comptes actifs, et des analystes ont cité l'abrogation parmi les facteurs ayant contribué à cette évolution.[95]

L'Éthiopie montre la rapidité avec laquelle une grande échelle peut être atteinte lorsque l'État stimule la demande. telebirr d'Ethio Telecom, lancé en 2021, comptait 60,6 millions de clients au cours de l'exercice 2025–2026. Le service a traité 2,61 milliards de transactions d'une valeur de 4 190 milliards d'ETB et accordé 19,5 milliards d'ETB de prêts numériques sans garantie à 5,65 millions de clients. En 2025, le gouvernement a imposé à tous les services publics d'accepter les paiements de chaque prestataire de paiement numérique agréé.[96]

Conséquences pour le Gabon. Le Gabon dispose déjà des éléments de base : 62 % des adultes possèdent un compte de mobile money, l'interopérabilité GIMACPAY fonctionne dans l'ensemble de la CEMAC et MaDigiPaie prend désormais en charge les paiements publics. L'étape suivante consiste à faire du numérique le mode de paiement par défaut pour l'État et les commerçants, tout en évitant toute taxe spécifique aux transactions numériques. Une acceptation plus large par les commerçants ferait entrer des entreprises informelles dans l'économie formelle, élargirait l'assiette fiscale et donnerait aux petites entreprises un meilleur accès au crédit.

Source : Safaricom, Banque du Ghana, Ethio Telecom, sources citées ; analyse GSMA.

93 "Pochi la Biashara growth FY26 : Safaricom", Techweez, 14 juillet 2026 ; Safaricom PLC, FY25 Results Press Release, 9 mai 2025.
94 T. Beck, H. Pamuk, R. Ramrattan and B. R. Uras, "Payment instruments, finance and development", Journal of Development Economics, Vol. 133, 2018, pp. 162–186.
95 "Parliament abolishes E-Levy, returns GH¢2 billion to Ghanaians", Ghana News Agency, mars 2025 ; "Mobile Money transactions hit record GH₵365 billion in avril 2025", Graphic Online, 2025 (données de la Bank of Ghana).
96 "Data overtakes voice as top earner for Ethio Telecom", The Reporter (Ethiopia), 2026 ; "Ethiopia mandates government offices to accept digital payments", Techpoint Africa, juin 2025.

Les initiatives lancées en coopération avec des institutions internationales peuvent accélérer le développement de l'écosystème. Le programme Digital Finance for Resilience (DFS4Res) est une initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP), lancée à la suite de la COVID-19 et mise en œuvre par le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF).[97] Le ministère de l'Économie numérique s'est associé à l'UNCDF en 2025 afin d'accélérer la numérisation et de renforcer l'écosystème des services financiers.[98] L'UNCDF travaille avec le ministère de l'Économie numérique et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) afin de renforcer les capacités du gouvernement à développer le système.[99]

Le renforcement des capacités institutionnelles est essentiel. Les services financiers mobiles offrent un potentiel considérable mais créent également des risques. Le cadre juridique doit protéger les consommateurs, en particulier les utilisateurs vulnérables, notamment en matière de sécurité des données. Les responsabilités au sein de l'administration doivent être claires, la réglementation prévisible et les règles communiquées rapidement au secteur et aux consommateurs. Les nouveaux entrants citent l'incertitude de la réglementation fintech et la complexité du processus d'approbation parmi les obstacles.[100] En particulier, un régime fiscal prévisible et neutre sur le plan technologique devrait être maintenu afin de soutenir l'expansion du mobile money et l'investissement dans les services financiers numériques. Le Ghana a introduit un prélèvement sur les transferts électroniques en 2022. Celui-ci a été supprimé en mars 2025 après que des entreprises et des analystes ont estimé qu'il décourageait les transactions numériques. En avril 2025, les transactions de mobile money ont atteint un niveau record de 365 milliards de GHS, évolution qui illustre l'importance de la conception de la fiscalité pour les services financiers mobiles.[101]

Des initiatives telles que Digital Gabon favoriseront une plus forte pénétration des services financiers mobiles. Bon nombre des contraintes qui freinent le développement de ces services nécessitent des réformes juridiques et institutionnelles de la part du gouvernement. Celles-ci sont reconnues comme des priorités dans la stratégie numérique du gouvernement et figurent dans des projets tels que Digital Gabon. La mise en œuvre de ces initiatives doit être prioritaire afin que l'écosystème des services financiers numériques au Gabon puisse rattraper les autres pays de la région.

2.5. Conclusions sur l'adoption numérique au Gabon

Le Gabon combine une couverture élevée du haut débit mobile avec des niveaux d'adoption numérique plus faibles. Les réseaux 4G couvrent 95 % de la population et la pénétration de l'internet mobile est supérieure à la moyenne régionale, mais un important déficit d'usage subsiste.

Le défi de couverture restant se concentre dans les zones rurales. Couvrir la population restante nécessitera des investissements dans l'extension des réseaux en milieu rural. Une combinaison d'interventions publiques ciblées et de stimulation de la demande pourrait combler le déficit d'investissement nécessaire à une couverture 4G presque universelle. Le succès de ces interventions repose sur l'identification claire des clients cibles, la compréhension des difficultés auxquelles les opérateurs sont confrontés et une mise en œuvre efficace.

Le déploiement de la 5G constitue le prochain horizon technologique. La 5G est lancée en octobre 2026. Le cadre de politique sectorielle devrait encourager les investissements dans les réseaux 4G et 5G. Les institutions publiques devront travailler avec les opérateurs afin d'assurer la viabilité financière de ces investissements. En particulier, l'investissement dans l'extension et la modernisation des réseaux 5G doit être soutenu par une demande suffisante des clients.

[97] État du marché des services financiers numériques au Gabon, UNCDF, 2023.
[98] "African Nation of Gabon's Fintech Ecosystem in 2026", The Fintech Times, avril 2026.
[99] La réglementation au service de la finance numérique au Gabon, UNCDF, 2024.
[100] La réglementation au service de la finance numérique au Gabon, UNCDF, 2024.
[101] "Parliament abolishes E-Levy, returns GH¢2 billion to Ghanaians", Ghana News Agency, mars 2025.

L'adoption du haut débit mobile est en retard par rapport à la couverture, en particulier chez les ménages à faible revenu. Les réseaux haut débit sont disponibles pour la grande majorité de la population, mais plus d'un tiers des adultes n'ont toujours pas d'abonnement haut débit. Cela s'explique par une combinaison de problèmes d'accessibilité financière, de manque de compétences numériques et par la perception que les avantages de posséder un smartphone ne compensent pas son coût.

L'accessibilité financière reste un problème pour des segments importants de la population en raison de la pauvreté. Le Gabon affiche un PIB par habitant élevé, mais les fortes inégalités de revenus signifient qu'une part importante de la population a du mal à financer l'achat et le coût de possession d'un smartphone. La plupart des adultes, même dans les ménages plus pauvres, possèdent un téléphone mobile, mais dans ces ménages seule la moitié possède un smartphone.[102] Les politiques visant à accroître l'adoption du haut débit mobile devraient cibler en priorité ce groupe de clients.

La numérisation des services publics améliorera l'efficacité de l'administration publique et soutiendra la stratégie économique nationale du gouvernement en faveur d'un développement durable et inclusif. Contrairement à d'autres pays africains, le Gabon est fortement urbanisé et de nombreuses personnes qui n'utilisent pas encore le haut débit vivent dans de petites et moyennes villes[103]. Pour elles, les contenus accessibles via le haut débit ne sont pas suffisamment pertinents pour leur vie quotidienne pour justifier la dépense supplémentaire. La stratégie de développement du gouvernement vise à améliorer la qualité et la disponibilité des services publics. Elle cherche également à diversifier l'économie et les recettes publiques afin de réduire la dépendance excessive au secteur pétrolier. Le gouvernement s'est engagé dans la numérisation de l'administration publique. Cet effort doit être accéléré. Les services publics numérisés sont plus efficaces et plus transparents, deux conditions nécessaires pour réduire la fracture numérique au Gabon. L'amélioration de l'efficacité devrait accroître les recettes publiques en réduisant les fuites et les retards de recouvrement. La numérisation offre également des possibilités de développer les secteurs non pétroliers de l'économie et contribuera ainsi à la diversification économique.

Le Gabon progresse dans sa transformation numérique, mais les comparaisons avec d'autres pays africains montrent la nécessité d'accélérer. Le Digital Nations and Society Index (DNSI) de la GSMA indique que le Gabon se situe en dessous de la moyenne africaine pour l'adoption et l'intégration des technologies numériques. Le DNSI mesure la mesure dans laquelle les technologies numériques sont adoptées et intégrées à la vie quotidienne des consommateurs et des entreprises. Il regroupe un ensemble d'indicateurs qui sont combinés pour former un score global mesurant le niveau de numérisation de chaque pays africain. Il permet aux pays de se comparer à leurs pairs et leur fournit des orientations sur la manière d'accélérer leur développement numérique.

L'ampleur de la fracture numérique varie selon les régions du Gabon. La connectivité réseau comme la pauvreté sont inégalement réparties sur le territoire. Les moyennes nationales masquent donc d'importantes différences entre les régions et entre les groupes sociaux. Avant de mettre en œuvre des mesures nationales, le gouvernement devrait envisager un diagnostic au niveau provincial portant sur la couverture effective, la qualité du réseau, la disponibilité d'une électricité fiable et abordable et l'accès aux services publics. Identifier les lieux où les écoles, les centres de santé, les bureaux de l'administration publique, les entreprises et les particuliers rencontrent les plus grandes difficultés d'accès au haut débit permettrait au gouvernement de hiérarchiser les interventions.

[102] Findex, The little data book on financial inclusion, World Bank, 2025.
[103] Gabon Poverty Assessment, World Bank, 2020.

3. Recommandations de politique publique



3. Recommandations de politique publique

Le Digital Africa Index (DAI) de la GSMA fournit un cadre pour élaborer des recommandations de politique publique ciblées. L'indice évalue les progrès des pays en matière de développement numérique et constitue une base pour concevoir les politiques qui le favorisent.

Le DAI est lui-même composé de sous-indices reflétant des domaines particuliers de politique et de performance numériques.[104]

Le Digital Policy and Regulatory Index (DPRI) se concentre sur l'environnement politique et réglementaire. Il évalue dans quelle mesure les politiques d'un pays soutiennent la croissance et le développement des services numériques. Le Digital Nations and Society Index (DNSI) mesure comment les consommateurs, les entreprises et les gouvernements utilisent les technologies mobiles pour accélérer le développement socio-économique.

Figure 41
Piliers et indicateurs du DAI.

Piliers et indicateurs du DPRI.

Pilier	Indicateurs
Licences et spectre	Cadre des licences ; feuille de route du spectre ; attribution des fréquences ; liaisons de collecte mobiles ; neutralité technologique ; redevances de spectre ; durée des licences ; location et échange de fréquences.
Réglementation des réseaux	Déploiement harmonisé ; petites cellules ; réglementation de la fibre ; partage des infrastructures ; obligations de couverture ; qualité de service ; souplesse commerciale.
Protection des consommateurs	Cadre de protection des consommateurs ; protection des données ; cybersécurité ; flux transfrontaliers de données ; enregistrement des cartes SIM.
Fiscalité	Taxes sur les services mobiles et téléphones des consommateurs ; taxes sur les opérateurs ; incitations fiscales ; stabilité fiscale.
Politique publique	Accessibilité financière et compétences numériques ; inclusion des femmes et des populations rurales ; gestion du Fonds de service universel ; concurrence ; réglementation des start-up

[104] Le DAI se compose de quatre indices composites : le Digital Nations and Society Index (DNSI), le Digital Policy and Regulatory Index (DPRI), le Mobile Connectivity Index (MCI) et le Mobile Money Regulatory Index (MMRI).

Piliers et indicateurs du DNSI.

Consommateurs numériques	Entreprises numériques	Administration numérique
Pénétration mobile Pénétration de l'internet mobile Adoption des smartphones 4G/5G Utilisation des données mobiles Services financiers numériques	Pénétration de l'IoT Start-up technologiques Brevets numériques par habitant Commerce mobile Entreprises disposant d'un site web Adoption du mobile par les microentrepreneurs Adoption de l'internet mobile par les microentrepreneurs	Identité numérique Participation à l'administration en ligne Santé numérique Paiements État-particuliers et particuliers-État (G2P/P2G) Maturité des technologies publiques Écoles connectées à l'internet

Source : GSMA.

Le Gabon obtient un score de 43,6 au DPRI et de 31,8 au DNSI. Ces deux scores montrent qu'il existe une marge de progression importante, tant pour la connectivité que pour la numérisation de la société.

Le présent rapport formule des recommandations de politique publique à court terme dans certains domaines du cadre DAI. Il ne vise pas à couvrir l'intégralité du DPRI et du DNSI, mais se concentre sur des mesures concrètes susceptibles de stimuler la numérisation au Gabon. Ces recommandations couvrent quatre domaines : la réglementation des réseaux, la fiscalité, l'accessibilité financière et la stimulation de la demande numérique.

Après le lancement du rapport, un plan de mise en œuvre devrait être élaboré pour chaque recommandation. Il devrait identifier l'institution publique principalement responsable du pilotage de l'initiative, les parties prenantes publiques et privées à consulter, un calendrier indicatif, les coûts et les sources de financement possibles, les risques et les indicateurs de résultat. Un cadre de suivi devrait également être conçu en fonction des besoins de chaque recommandation. L'Annexe 3 propose des pistes concernant la responsabilité institutionnelle à attribuer à chaque recommandation.



Les recommandations de politique publique en faveur de la numérisation au Gabon sont organisées autour de quatre défis.



L'adoption du haut débit mobile est la pierre angulaire de l'économie numérique. Les recommandations du présent rapport se concentrent sur la connectivité mobile et les politiques permettant de la promouvoir. Elles ne constituent pas, à elles seules, une stratégie complète de l'économie numérique. Un cadre complémentaire devra notamment traiter des infrastructures fixes et d'hébergement, de l'identité numérique, des paiements, de l'interopérabilité, des données, de la cybersécurité, des compétences et de la transformation des entreprises.

3.1. Réduire le coût de l'extension et de la modernisation des réseaux

Un facteur transversal qui freine la numérisation au Gabon est le manque de clarté du cadre juridique et réglementaire régissant le secteur. Plusieurs lois relatives aux communications électroniques posent les bases de l'écosystème, mais les décrets d'application précisant leurs dispositions ne sont pas achevés. Il s'agit notamment de la loi n° 026/2018 réglementant les communications électroniques, qui n'a pas été suivie d'un décret d'application, de la loi n° 025/2021 sur les transactions électroniques, dont l'article 139 renvoie à un décret désignant l'autorité de certification qui n'a pas encore été pris, et de la loi n° 027/2023 sur la cybersécurité, dont l'article 25 prévoit également un décret resté sans suite. L'ambiguïté réglementaire qui en résulte freine les progrès et devrait être traitée en priorité.

Recommandation 1.1 : publier les textes juridiques et réglementaires sectoriels en attente

Le manque de clarté juridique et réglementaire constitue un obstacle au développement du secteur. À titre d'action immédiate à mettre en œuvre dans les six premiers mois, le Secrétariat général du Gouvernement / MENDI devrait :

- Publier les décrets d'application en attente des lois sur les communications électroniques (2018), les transactions électroniques (2021) et la cybersécurité (2023)
- Publier une feuille de route du spectre
- Publier les comptes du Fonds de service universel

La majorité des sites actuels sont raccordés au réseau électrique, mais la plupart des nouveaux sites nécessiteront une alimentation hors réseau. Soixante-dix pour cent des sites actuels sont raccordés au réseau électrique.
Ce taux est élevé selon les standards africains et constitue une bonne base pour maîtriser les coûts d'exploitation. La distance physique entre un site et l'infrastructure électrique la plus proche est un facteur déterminant du coût et de la faisabilité du raccordement. Plus un site est proche du réseau, plus il est facile de le raccorder. Soixante-quatre pour cent des sites existants se trouvent à moins d'un kilomètre du réseau, même s'ils ne sont pas tous raccordés. Parmi les nouveaux sites nécessaires pour étendre la couverture, 68 % se trouvent à plus d'un kilomètre du réseau.[105] La majorité des nouveaux sites nécessiteront donc probablement des solutions d'alimentation hors réseau.

Les sites hors réseau sont plus coûteux à alimenter. Leurs coûts d'exploitation plus élevés font augmenter les prix pour les consommateurs et freinent l'adoption numérique. En outre, ces coûts élevés dégradent la viabilité économique de nouveaux sites mobiles dans les zones hors réseau, ce qui signifie que les communautés rurales et à faible revenu sont moins susceptibles de bénéficier d'une couverture haut débit mobile ou de technologies mobiles plus récentes.

Tableau 4
Hypothèses de coûts des sites utilisées dans la modélisation, 2026.

	Capex (USD)		Opex annuel (USD)	
	Hors réseau (diesel)	**Raccordé au réseau**	**Hors réseau (diesel)**	**Raccordé au réseau**
Nouveau site 4G greenfield (rural)	226 000	226 000	62 000	44 000
Site de capacité 5G (urbain)	–	45 000	–	7 000

Source : GSMA Intelligence.

L'extension des réseaux haut débit afin de couvrir 98 % de la population nécessitera un soutien public. Les recettes générées par les nouveaux sites dans ces zones très rurales ne couvriront pas les coûts de construction et d'exploitation.

Pour que les opérateurs étendent leurs réseaux, un soutien financier public sera nécessaire afin d'en assurer la viabilité commerciale.

Recommandation 1.2 : soutenir le raccordement des nouveaux sites mobiles au réseau électrique

Environ 70 % des sites mobiles existants sont raccordés au réseau électrique, mais 68 % des sites nécessaires pour étendre la couverture se trouvent à plus d'un kilomètre de celui-ci. Le raccordement de nouveaux sites là où l'extension du réseau est économiquement viable réduirait les coûts d'exploitation, améliorerait la viabilité économique de l'extension en zone rurale et contribuerait à maintenir l'internet mobile à un prix abordable.

Recommandation 1.3 : soutenir les coûts d'exploitation des sites hors réseau nécessaires pour étendre la couverture

Même avec un meilleur accès au réseau électrique, certains sites nécessaires pour atteindre des zones reculées et peu peuplées ne généreront pas suffisamment de recettes pour être financièrement viables. Un soutien public ciblé aux coûts d'exploitation de ces sites sera nécessaire pour combler le déficit de couverture restant. Le soutien devrait cibler les sites nécessaires à la couverture mais qui ne peuvent être maintenus dans des conditions commerciales.

[105] Analyse de la GSMA, 2026.

Les technologies 4G et 5G ont toutes deux un rôle important à jouer dans l'amélioration de la couverture et de l'accès à internet au Gabon. Elles fonctionnent sur différentes bandes de fréquences, les bandes basses servant à étendre la couverture et les bandes plus élevées à fournir une connectivité à plus haut débit. Au Gabon, les réseaux 4G soutiendront davantage l'inclusion numérique à court terme, car davantage d'appareils compatibles 4G sont disponibles dans le pays. Le rôle de la 5G s'accroîtra à mesure que les réseaux s'étendront et que le nombre d'appareils 5G augmentera.

Le Gabon est particulièrement bien placé pour bénéficier de la 5G. Par rapport aux autres pays de la région, ses infrastructures avancées, son niveau élevé de couverture réseau et ses taux importants d'adoption du haut débit mobile indiquent tous que la 5G devrait avoir un impact positif, tant pour les particuliers que pour les entreprises. Les PME devraient notamment être le moteur de l'adoption de la 5G par les entreprises au cours des premières années. La 5G générera de la valeur économique de deux manières. Premièrement, elle créera de nouvelles opportunités commerciales permettant d'exploiter une connectivité de haute qualité pour proposer de nouveaux produits et services. Deuxièmement, pour les entreprises existantes, l'intégration de la connectivité numérique dans les opérations augmentera la productivité et la production.[106]

La décision récente de lancer la 5G au Gabon en octobre 2026 permettra aux opérateurs de commencer à déployer des services de réseau 5G. La demande à court terme pour ces services reste incertaine, car le parc d'appareils compatibles 5G dans le pays est actuellement assez limité. Cette situation devrait s'améliorer avec le temps à mesure que davantage d'appareils 5G entreront sur le marché.

La demande de spectre augmentera à mesure que l'adoption de la 5G s'accélérera. Les besoins en capacité des appareils 5G sur les réseaux dépassent largement ceux des appareils 3G et 4G. Répondre à cette demande supplémentaire nécessite davantage de spectre.

En moyenne, la quantité de spectre consacrée aux réseaux mobiles a presque doublé depuis 2014. Toutefois, ce trafic supplémentaire ne s'est pas traduit par des recettes supplémentaires : le revenu moyen par MHz de spectre a diminué de 67 % entre 2014 et 2024.[107]

Des coûts de spectre élevés pénalisent en définitive les consommateurs car ils réduisent la capacité d'investissement des opérateurs. Le coût du spectre influence la connectivité. Lorsque son prix ne reflète pas sa valeur, les incitations à investir sont faussées. Des prix élevés du spectre se traduisent par des débits plus faibles, une couverture réduite, une moindre accessibilité financière et, au final, une adoption plus faible.[108] La meilleure approche en matière de tarification du spectre consiste à maximiser sa valeur sociale et les bénéfices pour les consommateurs. Un marché secondaire des fréquences devrait être envisagé afin de permettre aux forces du marché de produire des résultats efficaces.



[106] The Mobile Economy 2026, GSMA, 2026.
[107] Global spectrum pricing, GSMA, 2025.
[108] Selon une étude de la GSMA, une hausse de 10 points de pourcentage du rapport entre le coût du spectre et le chiffre d'affaires se traduit par une couverture 4G inférieure de 4 points, une couverture 5G inférieure de 6 points et des débits descendants inférieurs de 8 %. Spectrum Policy in Africa, GSMA, 2026.

Au Gabon, les redevances de spectre sont payées annuellement et dépendent de la bande de fréquences et de la zone géographique. L'ANINF notifie à chaque opérateur le montant annuel à payer en fonction de ses fréquences détenues. Ces accords de paiement sont limités dans le temps : l'accord actuel couvre 2026 et 2027, période pendant laquelle aucune hausse des redevances n'est prévue. Les opérateurs n'ont aucune visibilité à moyen ou long terme sur les redevances au-delà de 2027. Cela freine l'investissement et l'utilisation efficace du spectre.

La méthodologie de calcul des redevances de spectre devrait être mise à jour. Les redevances devraient refléter la quantité totale de spectre attribuée plutôt qu'une facturation distincte des fréquences montantes et descendantes dans les bandes appariées. La méthodologie devrait être transparente, prévisible et conforme aux bonnes pratiques internationales.

Figure 42
Recommandations de la GSMA sur la tarification du spectre.

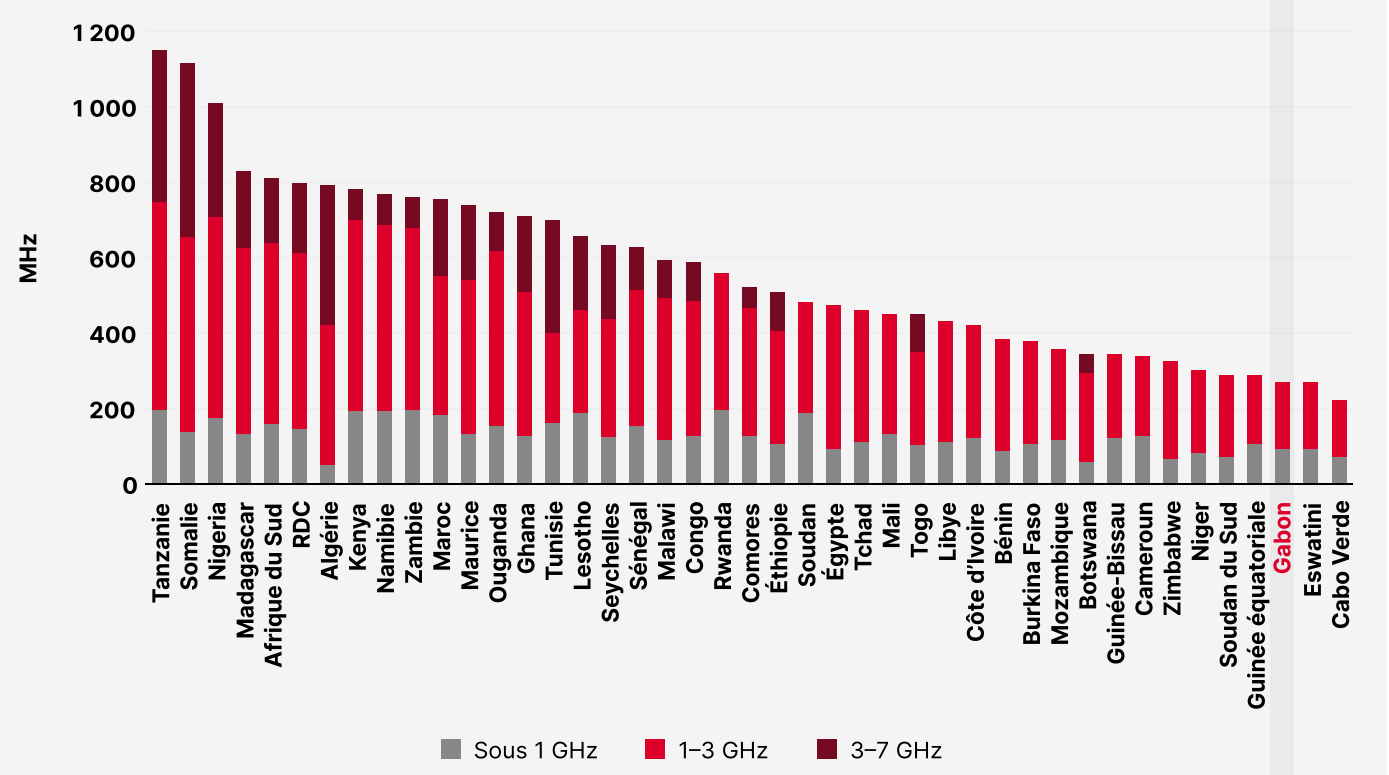
Nouvelles fréquences	Renouvellement des licences
1. Les régulateurs ne devraient pas fixer les prix administratifs en fonction de prix historiques ou de références obsolètes.	1. Les redevances ne devraient pas être liées aux prix historiques du spectre, compte tenu de la baisse de sa valeur sous-jacente.
2. Des prix de réserve bas favorisent la découverte du prix et réduisent le risque de fréquences invendues.	2. Les redevances de renouvellement s'ajoutent au coût du spectre et peuvent pénaliser les consommateurs. Un cadre d'échange de fréquences procure les mêmes incitations sans coûts supplémentaires.
3. Mettre toutes les fréquences mobiles à la disposition des opérateurs évite la rareté artificielle et améliore les résultats pour les consommateurs.	3. Les régulateurs peuvent envisager des renouvellements en contrepartie d'engagements d'investissement dans la couverture ou la qualité de service.
4. Le coût des obligations ou engagements d'investissement associés aux licences devrait être reflété dans leur prix.	4. Un réexamen administratif peut aussi être le moyen le plus économique de garantir une utilisation efficace du spectre.

Source : GSMA.

Afin de maximiser l'impact économique de la 5G, les opérateurs ont besoin d'un portefeuille équilibré de fréquences.[109] Le spectre en bande basse possède de meilleures caractéristiques de propagation, ce qui permet au signal de parcourir de plus longues distances et de mieux pénétrer à l'intérieur des bâtiments. La GSMA a constaté que 50 MHz supplémentaires de spectre sous 1 GHz sont associés à une augmentation de 11 points de pourcentage de la couverture 5G dans les zones rurales ainsi qu'à une amélioration des performances[110]. Mais des fréquences sont nécessaires dans les bandes basses, moyennes et hautes pour fournir de la capacité dans tous les environnements et prendre en charge l'ensemble des cas d'usage. Les trois gammes ont donc chacune un rôle important à jouer (Tableau 5). La comparaison régionale montre que les opérateurs gabonais disposent de relativement peu de spectre (Figure 43).

[109] La neutralité technologique devrait être préservée, c'est-à-dire que les opérateurs devraient pouvoir utiliser le spectre disponible pour différentes technologies, afin d'assurer une utilisation efficace de leurs fréquences.
[110] Spectrum and rural connectivity, GSMA, 2026.

Figure 43
Détention de spectre par bande et par pays en Afrique, 2025.



Source : GSMA Intelligence.

Tableau 5
Bandes de fréquences pour la 5G.

Spectre en bande basse (en dessous de 1 GHz, par exemple la bande 700 MHz)
• nécessaire pour favoriser l'égalité numérique, fournir de la capacité dans les zones étendues et rurales et assurer une couverture profonde à l'intérieur des bâtiments • L'augmentation de la capacité en bande basse crée une plus grande égalité entre les connectivités haut débit mobile urbaines et rurales et contribue à réduire la fracture numérique
Bandes moyennes (1 à 7 GHz, par exemple la bande 3 500 MHz)
• fournissent de la capacité 5G à l'échelle des villes • jouent un rôle central dans la fourniture d'un haut débit mobile amélioré et d'applications qui transforment la fabrication, l'éducation et le développement des villes intelligentes • à ce jour, le spectre en bande moyenne est celui qui a été le plus utilisé pour lancer des réseaux 5G dans le monde
Bandes hautes ou mmWave (au-dessus de 24 GHz, par exemple la bande 26 GHz)
• fournissent les débits haut débit les plus rapides et les latences les plus faibles • fournissent les meilleures performances 5G, mais couvrent des distances plus courtes et sont donc utilisées pour les zones à forte capacité

Source : GSMA.

La 5G nécessite d'importantes quantités de spectre harmonisé, ce qui imposera de libérer des bandes prioritaires. Les principaux éléments d'une approche équilibrée du spectre 5G comprennent :

- Attribuer 100 MHz contigus de spectre en bande moyenne par opérateur ;
- Accroître la capacité en bande basse en attribuant toutes les bandes disponibles, y compris 700 MHz ;
- Mettre à disposition 2 GHz de spectre en bande moyenne par marché d'ici 2030, par exemple via les bandes 3 500 MHz et 6 GHz ;
- Consulter le secteur sur la nécessité d'utiliser les mmWave pour couvrir les zones très fréquentées, avec une attribution initiale de 800 MHz par opérateur.

L'incertitude réglementaire concernant la stratégie nationale du spectre au Gabon nuit à la planification et à l'investissement dans les réseaux. La planification des réseaux et les décisions d'investissement prennent du temps et nécessitent une compréhension claire des ressources spectrales susceptibles d'être disponibles à l'avenir. Cette incertitude pousse les opérateurs à différer leurs décisions d'investissement et peut conduire à des choix technologiques inefficaces. Le score du Gabon au Digital Africa Index (DAI) pour les licences et le spectre est de 37,3 sur 100. Son score pour la feuille de route du spectre est nul, ce qui reflète l'absence de feuille de route publiée, principale contrainte au déploiement de la 5G.

La stratégie nationale du spectre devrait être définie dans une feuille de route. Celle-ci doit donner aux parties prenantes une vision claire des fréquences qui seront mises à disposition à moyen terme, du calendrier du processus, du mode d'attribution et des principes de fixation des redevances. Des conditions claires de renouvellement des licences permettraient également une planification à long terme, des licences d'au moins 20 ans encourageant davantage d'investissements dans les infrastructures, en particulier dans les zones rurales.

La feuille de route du spectre devrait être élaborée en consultation avec toutes les parties prenantes, y compris les opérateurs de réseau. Ce processus de consultation devrait tenir compte de la demande, de la disponibilité des bandes, des besoins en capacité, des coûts et des impacts économiques attendus. Des stratégies distinctes sont nécessaires pour la 4G et la 5G. La feuille de route 4G devrait se concentrer sur la réduction des déficits d'usage et de couverture, tandis que la 5G devrait cibler les pôles de demande où l'investissement est le plus pertinent. Une telle feuille de route donnera aux opérateurs la visibilité nécessaire pour planifier efficacement.

La politique du spectre, depuis l'attribution et la tarification jusqu'aux conditions de licence, à la qualité de service et aux modalités de renouvellement, doit favoriser un investissement durable et une utilisation efficace du spectre. Un juste équilibre permettra aux opérateurs d'étendre la couverture, d'améliorer la qualité, de répondre à la croissance du trafic et d'accélérer l'adoption numérique, tout en préservant leur capacité à continuer d'investir dans les réseaux nécessaires à la numérisation.

Recommandation 1.4 : élaborer une feuille de route claire pour le spectre et des redevances réglementaires prévisibles

Le gouvernement devrait publier une feuille de route du spectre couvrant les bandes de fréquences, les calendriers d'attribution et un cadre garantissant des conditions stables en matière de licences et de redevances. Cette feuille de route devrait être élaborée en consultation avec les parties prenantes du secteur, de manière à refléter à la fois la stratégie numérique du gouvernement et les réalités économiques du marché.

La feuille de route du spectre 5G devrait inclure le calendrier prévu de libération des fréquences dans les bandes basses, moyennes et hautes, ou bandes mmWave. Chaque opérateur devrait se voir attribuer 100 MHz contigus de spectre en bande moyenne. La capacité en bande basse devrait être accrue en attribuant toutes les bandes disponibles, y compris 700 MHz, et 2 GHz de spectre en bande moyenne devraient être mis à disposition d'ici 2030, par exemple par des attributions dans les bandes 3 500 MHz et 6 GHz. Le gouvernement devrait consulter le secteur sur la nécessité d'utiliser les mmWave pour couvrir les zones à forte fréquentation, en prévoyant une attribution initiale de 800 MHz par opérateur.

Dans le cadre de la révision du processus d'attribution du spectre, l'approche de fixation des redevances de spectre devrait également être examinée afin d'optimiser l'investissement et l'accessibilité financière des services.

3.2. Mettre à jour le cadre fiscal du secteur pour améliorer l'accès et l'accessibilité financière

Les taxes sur les opérateurs mobiles ont un impact direct sur les consommateurs par l'intermédiaire des prix. Dans des marchés concurrentiels tels que les télécommunications mobiles, les modifications des taxes et prélèvements sectoriels sont largement répercutées sur les clients sous forme de variations de prix. Les données empiriques issues des marchés africains des télécommunications mobiles indiquent que 90 % des variations des taxes à la consommation sont répercutées sur les consommateurs et que 85 % des variations des taxes sur les opérateurs sont répercutées sur les prix.[111]

Une forte charge fiscale réduit la capacité des opérateurs à investir dans leurs réseaux et à les moderniser. La politique fiscale doit trouver un équilibre entre les besoins d'investissement, la baisse des prix pour les consommateurs et les besoins de recettes publiques. Cet équilibre est particulièrement important lors de transformations technologiques nécessitant des investissements majeurs, comme le déploiement de la 5G. Au Gabon, les sites supplémentaires nécessaires à l'extension de la couverture se trouvent dans des zones rurales isolées. Une fiscalité élevée réduit la viabilité financière de ces sites et rend donc encore plus difficile la justification économique de l'extension du réseau.

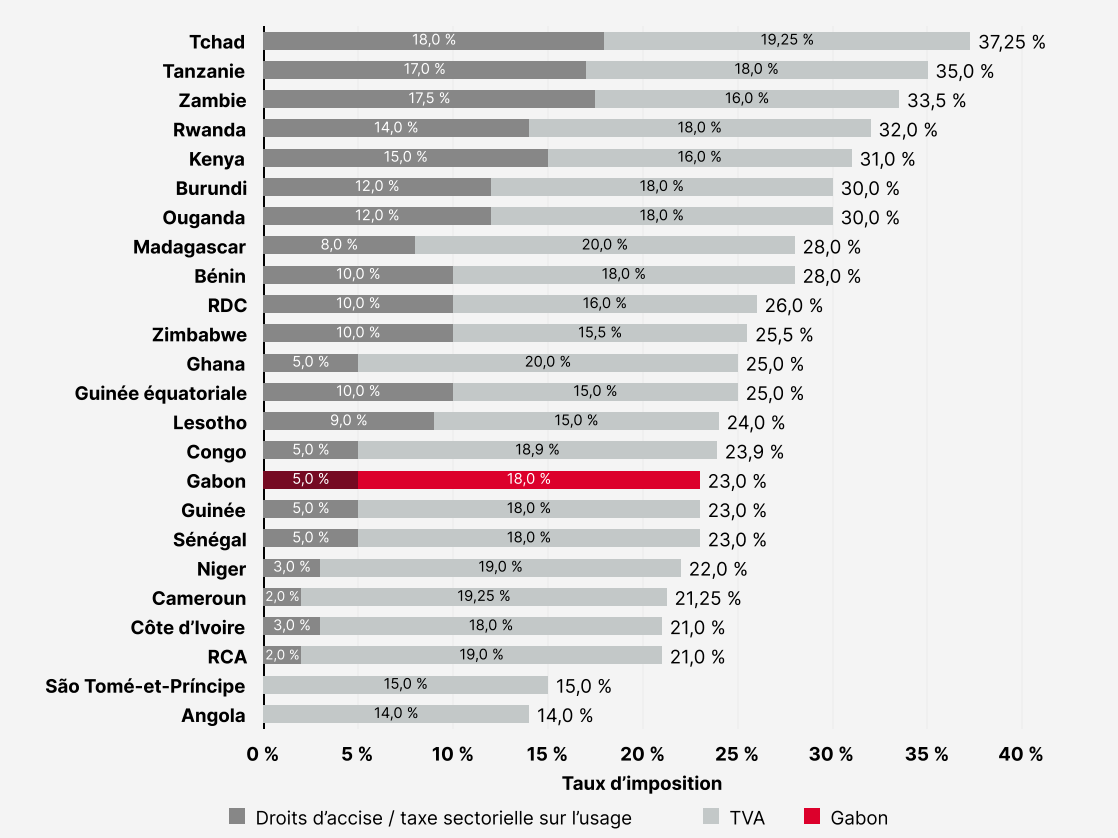
Le gouvernement a reconnu que la fiscalité peut être un outil pour atteindre les objectifs du secteur et qu'une fiscalité élevée freine l'adoption du mobile. Il a réduit la TVA sur les ordinateurs portables et de bureau à 5 % en vertu de l'article 221 du Code général des impôts, tel que modifié par la Loi de finances 2025, loi n° 033/2024 du 30 décembre 2024. D'autres priorités stratégiques, telles que les smartphones et les centres de données, n'étaient pas incluses dans cette décision.[112] La Loi de finances 2026 a relevé le taux applicable aux ordinateurs à 10 %.[113]

Les clients et les opérateurs au Gabon font face à un niveau modéré de taxes directes, mais les prélèvements supplémentaires rendent la charge globale très élevée. La TVA et les droits d'accise sur l'usage du mobile sont légèrement inférieurs à la moyenne de marchés africains comparables (Figure 44). Toutefois, la contribution au Fonds du service universel, la redevance de régulation et la redevance de spectre représentent ensemble 11 % du chiffre d'affaires brut. À cela s'ajoute un impôt sur les sociétés de 30 %.



[111] Using Geospatial Analysis to Overhaul Connectivity Policies, World Bank, 2022.
[112] Journal officiel de la République Gabonaise, No. 51 Bis Spécial, 20 janvier 2025.
[113] "Gabon : les principales mesures de la Loi de Finances pour 2026", Deloitte Société d'Avocats, avril 2026.

Figure 44
TVA et droits d'accise sur l'usage mobile dans les pays de référence régionaux, 2026.



Source : GSMA, Assessing Rwanda's mobile tax regime, 2024

Tableau 6
Aperçu de la fiscalité mobile au Gabon, 2026.

Taxe	Taux
Prélèvements spécifiques au secteur applicables aux opérateurs	
FSU (Contribution au Fonds du Service Universel des télécommunications)	2 % du chiffre d'affaires brut
Redevance de régulation (Contribution à la Régulation des communications électroniques)	3 % du chiffre d'affaires brut
Redevance de spectre	En moyenne 6 % du chiffre d'affaires brut
Total	11 %
Taxes à la consommation	
TVA (TVA)	18 % sur les téléphones ; 10 % sur les ordinateurs portables
Droit d'accise sur les services mobiles (droit d'accise spécifique sur l'utilisation des services mobiles)	5 %

Taxe	Taux
Droits à l'importation	
Droit de douane sur les équipements de réseau	30 %
Droit de douane sur les téléphones (Droits de douane classiques sur l'importation des téléphones)	10 %
Prélèvement de l'Union africaine	0,2 %
Contribution communautaire d'intégration (CCI) sur les biens provenant de l'extérieur de la CEMAC	0,4 %
Prélèvement OHADA	0,05 %
Autres redevances	
Redevance sur les pylônes	3 millions de XAF par pylône mobile et par an
Redevance au titre du droit d'auteur et de la protection des données	1 000 XAF par abonné

Le manque de transparence et de prévisibilité du système fiscal rend la planification des investissements plus difficile. Les opérateurs mobiles sont soumis à la fois aux prélèvements de l'État et aux redevances imposées par d'autres autorités, par exemple une redevance annuelle de 3 millions de XAF par pylône mobile et une redevance de 1 000 XAF par abonné au titre du droit d'auteur et de la protection des données.

Si les contributions au Fonds du service universel ont été fixées, plusieurs difficultés opérationnelles doivent encore être résolues. Les opérateurs indiquent avoir construit des sites ouvrant droit à remboursement mais n'avoir encore reçu aucun financement. Les contributions ainsi que le système de distribution devraient être revus au regard des besoins actuels du Gabon afin que le Fonds remplisse sa mission de la manière la plus efficace possible. Les critères d'éligibilité, les coûts éligibles ainsi que les obligations de couverture et de qualité devraient être clairement définis. Les montants collectés, engagés, distribués et dépensés devraient être publiés chaque année afin de garantir la transparence. Les interventions du Fonds devraient cibler les régions prioritaires identifiées comme insuffisamment desservies.

Par exemple, les solutions satellitaires attendues en orbite non géostationnaire (NGSO) pourraient assurer le service universel dans les zones rurales à un coût inférieur à celui des pylônes mobiles conventionnels, réduisant encore les besoins financiers du Fonds. Le Fonds pourrait également cibler directement le problème de l'adoption des smartphones en apportant une aide financière aux consommateurs finaux.

L'obligation d'obtenir une homologation publique pour les appareils importés entraîne des coûts et des délais supplémentaires. Chaque modèle d'appareil doit être examiné individuellement, ce qui est lourd pour les importateurs et ralentit l'arrivée de nouveaux téléphones. Le gouvernement devrait envisager de simplifier et d'accélérer la procédure d'homologation.

Recommandation 2.1 : réduire les prélèvements spécifiques au secteur de 11 % à 3 % du chiffre d'affaires brut

La contribution au Fonds de service universel, la redevance de régulation et la redevance de spectre représentent ensemble 11 % du chiffre d'affaires brut. Ces prélèvements réduisent les ressources disponibles pour l'investissement dans les réseaux et se répercutent en définitive sur les prix payés par les consommateurs. Leur réduction à 3 % permettrait de diminuer les prix et d'accroître la capacité d'investissement des opérateurs. Une réduction progressive de ces taux sur trois ans, liée au cycle de la loi de finances, devrait être mise en œuvre. Les taux proposés à terme sont les suivants :

Prélèvement	Taux actuel	Taux proposé
FSU (Contribution au Fonds du Service Universel des télécommunications)	2 % du chiffre d'affaires brut	0,5 %[114]
Redevance de régulation (Contribution à la Régulation des communications électroniques)	3 % du chiffre d'affaires brut	0,5 %
Redevance de spectre (y compris 5G)	En moyenne 6 % du chiffre d'affaires brut	2 %
Total	11 %	3 %

Recommandation 2.2 : simplifier le régime plus large de redevances et réduire les prélèvements qui découragent l'investissement dans les réseaux

Les opérateurs font face à des prélèvements supplémentaires imposés par différentes autorités, notamment une redevance annuelle de 3 millions de XAF par pylône et une redevance de 1 000 XAF par abonné au titre du droit d'auteur et de la protection des données. Le gouvernement devrait rationaliser et réduire ces prélèvements, préciser quelles autorités sont habilitées à les imposer et rendre le régime global plus transparent et prévisible. La certitude réglementaire est essentielle à la planification à long terme des réseaux.

Prélèvement	Prélèvement actuel	Action proposée
Redevance sur les pylônes	3 millions de XAF par pylône et par an	Réexaminer et réduire
Redevance au titre du droit d'auteur et de la protection des données	1 000 XAF par abonné	Réexaminer et réduire

Recommandation 2.3 : exonérer de TVA les infrastructures numériques stratégiques, y compris les centres de données

Le taux réduit de TVA appliqué aux ordinateurs montre que la politique fiscale peut être utilisée pour soutenir les priorités numériques stratégiques. Le gouvernement devrait identifier les autres infrastructures essentielles à la numérisation, notamment les centres de données, et les exonérer de TVA.

[114] Une contribution au FSU de 0,5 % du chiffre d'affaires brut est appliquée dans d'autres pays, comme le Kenya. "Government starts search for the Universal Service Advisory Council Board Members", Communications Authority of Kenya, septembre 2023.

3.3. Améliorer l'accessibilité financière des appareils grâce à une baisse de la fiscalité et à des solutions de financement

L'accessibilité financière constitue une contrainte majeure à l'adoption. Les ménages urbains à revenu élevé utilisent déjà le haut débit mobile ; les politiques visant à accroître l'adoption devraient donc cibler les ménages à faible revenu, pour lesquels l'accessibilité financière est le principal obstacle. Ce qui importe est le coût total de possession, c'est-à-dire l'appareil, les données et l'énergie, ainsi que, pour les ménages aux revenus faibles et irréguliers, la prévisibilité et la maîtrise de ces dépenses.

La plupart des adultes, y compris dans les ménages à faible revenu, possèdent un téléphone mobile, mais seulement la moitié des personnes appartenant aux 40 % de ménages les plus pauvres possèdent un smartphone.[115] La politique publique devrait aider ce groupe à passer des téléphones basiques à des appareils compatibles avec les données. Cela devrait se faire en ciblant les smartphones d'entrée de gamme, qui offrent aux primo-utilisateurs un accès à faible coût à l'écosystème numérique. Une réduction de la TVA sur les smartphones d'entrée de gamme, qui ferait baisser le prix pour les consommateurs finaux, est une politique destinée à aider cette population cible.

L'accessibilité des appareils deviendra un problème croissant en raison de la hausse des coûts mondiaux et de la diminution des importations du marché gris. À l'échelle mondiale, les prix des appareils augmentent sous l'effet de pressions à la hausse sur les coûts dans l'industrie de fabrication des terminaux. Les fabricants de smartphones vendus moins de 200 USD font face à une hausse de 20 à 30 % du coût des composants, alimentée par le prix des mémoires, et les prix de vente moyens devraient augmenter de 6,9 % en 2026. Si les fabricants absorbent une partie de cette hausse sur les appareils de milieu et haut de gamme, cela est moins possible pour les appareils d'entrée de gamme.[116] Ces hausses auront un impact important sur l'accessibilité financière au Gabon.

Le marché gris des smartphones au Gabon est important. Malgré les efforts du gouvernement pour le contrôler, il est estimé à 70 % des ventes de smartphones. Les niveaux élevés de taxation en sont l'une des causes : plus la taxe est élevée, plus l'incitation à l'éviter est forte. Combinée à un meilleur respect des obligations fiscales, une baisse des taxes sur les appareils pourrait accroître le montant total des recettes fiscales perçues sur les terminaux.[117]

Les données empiriques indiquent qu'une réduction des taxes sur les smartphones d'entrée de gamme peut accroître leur adoption. En Afrique du Sud, le gouvernement a supprimé le droit d'accise de 9 % sur les smartphones vendus moins de 2 500 ZAR, soit 156 USD, le 1er avril 2025. L'objectif était d'améliorer l'accessibilité financière et d'inciter les ménages à faible revenu à adopter le haut débit mobile. L'exonération fiscale a ramené le prix des smartphones d'entrée de gamme au niveau de certains téléphones basiques. En février 2026, les ventes mensuelles de smartphones d'entrée de gamme étaient supérieures de 80 % à celles de mars 2025, le mois précédant la réforme, tandis que les ventes de téléphones basiques avaient reculé de 87 % et que la valeur mensuelle des ventes de smartphones avait augmenté de 15 %.[118] Cette hausse de la valeur des ventes contribue à compenser la perte fiscale immédiate. Toute réduction de TVA devrait être limitée à des appareils définis par un plafond de prix, afin de cibler uniquement les smartphones d'entrée de gamme, par des caractéristiques minimales permettant de les distinguer des téléphones basiques, et être soumise à des procédures de contrôle à l'importation. Après la mise en œuvre, les prix de détail devraient être suivis afin de vérifier que la réduction fiscale est bien répercutée sur les consommateurs.

[115] Findex, The little data book on financial inclusion, World Bank, 2025.
[116] "2026 Smartphone Shipment Forecasts Revised Down as Memory Shortage Drives BoM Costs Up", Counterpoint Research, décembre 2025.
[117] Ce chiffre est une estimation fondée sur les échanges de la GSMA avec des parties prenantes régionales. Il n'existe pas de données officielles permettant de quantifier spécifiquement la part du marché gris au Gabon.
[118] "Real connectivity progress requires affordable devices", ITWeb, 2025 ; GSMA, "Accelerating Smartphone Adoption Through Tax Reform : Evidence from South Africa", juin 2026. "Cheaper smartphones can close Africa's digital divide, says GSMA", African Business, 2026.

Le financement permet d'étaler le coût initial d'un appareil. Traditionnellement, le prix d'achat doit être réglé en une seule fois, ce qui est difficile pour les ménages disposant de revenus faibles et irréguliers. Le paiement en plusieurs fois rendrait un smartphone d'entrée de gamme plus abordable, à condition que les dispositifs soient conçus en fonction des besoins de ces utilisateurs. Tout mécanisme de paiement échelonné devrait préciser les critères d'éligibilité, le coût total du crédit et les protections accordées aux utilisateurs.

Qu'est-ce qu'un smartphone d'entrée de gamme ?

En Afrique, la GSMA travaille avec de grands opérateurs mobiles, Airtel, Axian Telecom, Ethio Telecom, MTN, Orange et Vodacom, afin d'accélérer l'inclusion numérique dans le cadre de la GSMA Handset Affordability Coalition. Reconnaissant que l'accessibilité financière des smartphones reste le principal obstacle à l'adoption du haut débit mobile, l'initiative collabore avec les fabricants et les entreprises technologiques pour mettre sur le marché un appareil 4G à faible coût. La GSMA estime qu'un smartphone à 40 USD pourrait connecter 20 millions de personnes à internet en Afrique subsaharienne.

Sur le marché mondial actuel, les smartphones d'entrée de gamme sont considérés comme ceux dont le prix est inférieur à 100 USD.

Recommandation 3.1 : réduire la TVA sur les smartphones d'entrée de gamme

Les smartphones sont le principal moyen d'accéder aux services numériques, en particulier pour les ménages à faible revenu, mais ils sont soumis à une TVA plus élevée que les ordinateurs portables et de bureau. Le gouvernement devrait réduire la TVA sur une catégorie clairement définie de smartphones d'entrée de gamme afin que l'allègement soit concentré sur les appareils les plus pertinents pour les primo-utilisateurs de l'internet mobile.

Recommandation 3.2 : promouvoir un financement flexible des smartphones d'entrée de gamme

La baisse des prix ne suffira pas à elle seule à supprimer l'obstacle du coût initial pour de nombreux ménages. Le gouvernement devrait travailler avec les opérateurs mobiles et les fournisseurs de crédit à la consommation afin de développer des mécanismes de financement d'appareils d'entrée de gamme assortis de modalités de remboursement flexibles, tenant compte des préoccupations des utilisateurs face à l'endettement et aux engagements financiers fixes. Ces dispositifs devraient être conçus spécifiquement pour les ménages à faible revenu des petites et moyennes villes.

3.4. Accroître la demande de services numériques

La numérisation est un moyen de promouvoir l'inclusion financière car elle donne accès à un large éventail d'activités et de services. En Afrique subsaharienne, les outils numériques sont principalement utilisés pour les transactions financières, la communication, les réseaux sociaux, le divertissement et l'information, les services financiers mobiles constituant l'usage le plus courant. La monnaie mobile et les autres services financiers numériques ont connu une croissance importante au cours de la dernière décennie, dépassant les réseaux sociaux comme activité la plus populaire. Les réseaux sociaux restent importants, tout comme la diffusion vidéo en continu et les communications vidéo (Tableau 7).[119]

[119] Mobile's impact on the SDGs in Sub-Saharan Africa, GSMA, 2023.

Tableau 7
Utilisation des outils numériques en Afrique subsaharienne, 2015–2023[120].

Usage	2015 Millions	2023 Millions	2015 %	2023 %
Services financiers mobiles	55	280	18 %	54 %
Réseaux sociaux	110	230	33 %	44 %
Visionnage de vidéos	95	230	29 %	43 %
Appels vidéo	60	200	18 %	37 %
Lecture de l'actualité	110	180	34 %	34 %
Recherche d'informations	45	140	14 %	27 %
Informations pour la formation, l'apprentissage ou l'éducation	35	140	10 %	27 %
Gestion ou paiement des factures	25	140	8 %	26 %
Informations utiles au travail ou à l'emploi	30	140	10 %	25 %
Services ou informations publics	25	110	8 %	21 %
Services ou informations de santé	15	110	5 %	20 %
Achats de biens ou services	20	80	6 %	15 %
Services agricoles	10	50	3 %	10 %

Source : GSMA Intelligence.

Les principales fractures numériques sont liées à des facteurs sociodémographiques (genre, âge, pauvreté, éducation et lieu de résidence) :

- **Genre** : les hommes sont 7 points de pourcentage plus susceptibles d'utiliser régulièrement les médias numériques ;
- **Âge** : 49 % des personnes âgées de 18 à 35 ans utilisent régulièrement les médias numériques, contre 22 % des personnes de plus de 55 ans ;
- **Pauvreté** : 68 % des personnes ne vivant pas dans la pauvreté utilisent régulièrement les médias numériques, contre 28 % de celles confrontées à des niveaux élevés de pauvreté ;
- **Éducation** : 81 % des personnes ayant suivi un enseignement postsecondaire utilisent régulièrement les médias numériques, contre 11 % de celles sans éducation formelle ;
- **Lieu de résidence** : 59 % des citadins utilisent régulièrement les médias numériques, contre 24 % des habitants des zones rurales.[121]

[120] Moyenne des 39 pays d'Afrique subsaharienne couverts par l'enquête.
[121] "Africa's shifting media landscapes : Digital media use grows, but so do demographic divides", Afrobarometer, avril 2024.

Le gouvernement joue un rôle essentiel dans la stimulation de la demande d'adoption numérique. Les plateformes publiques utilisées dans la vie quotidienne peuvent encourager la population cible à passer des téléphones et services basiques aux smartphones et au haut débit mobile. Cela crée un cercle vertueux. Plus les services d'administration en ligne sont attractifs, plus les citoyens adoptent des appareils haut débit pour y accéder. Le gouvernement peut alors desservir davantage de personnes par des canaux numériques, améliorant ainsi la qualité et la portée des services publics. Il est donc important que les plateformes d'administration en ligne répondent aux besoins particuliers des citoyens. L'analyse suggère qu'une plus grande part de la population pauvre et insuffisamment desservie vit dans les petites et moyennes villes plutôt que dans les plus grandes agglomérations. Les outils d'administration numérique devraient cibler les besoins de cette population : éducation, santé et accès aux plateformes administratives publiques.

Cartographier les différences régionales d'adoption numérique aidera le gouvernement à utiliser efficacement les ressources. Le Gabon connaît de fortes inégalités, tant dans la couverture des réseaux que dans les revenus des citoyens. Ces inégalités existent au sein des zones géographiques mais également entre les différentes régions du pays. Comprendre les besoins les plus pressants de chaque territoire est essentiel pour déterminer les priorités d'investissement et tout soutien public supplémentaire aux infrastructures numériques et à la fourniture de services.

L'accélération de la numérisation des processus administratifs est une priorité. Les services publics les plus fréquemment utilisés doivent être numérisés. Le parcours de chaque service devrait être cartographié et simplifié autant que possible avant sa mise en ligne et sa conception pour un usage mobile. L'identité numérique, les paiements, l'interopérabilité et les échanges sécurisés de données devraient être traités comme des composantes communes. Un système de suivi devrait être mis en place pour mesurer les procédures initiées et achevées, les délais, les abandons, les niveaux de satisfaction et les coûts. Enfin, il est important de promouvoir les services et de proposer des formations au public.

Le projet Digital Gabon prévoit déjà ces composantes et doit être mis en œuvre aussi rapidement que possible. Il finance le cadre juridique, un numéro d'identification unique, une plateforme d'interopérabilité et un portail unique pour les services publics (Encadré 4). Une preuve de concept du portail a été réalisée et une stratégie nationale de cybersécurité a été rédigée.[122] Le comité de pilotage du projet a examiné en septembre 2026 les travaux portant sur la plateforme d'interopérabilité et le système national d'identité numérique, et les services de facturation pour les paiements publics ont été lancés via MaDigiPaie en juillet 2026.[123] La priorité est désormais d'accélérer l'exécution afin que les citoyens en voient les effets dans leur vie quotidienne.

L'expérience d'autres pays dans la numérisation des services publics peut éclairer la stratégie d'administration en ligne du Gabon. De nombreux pays africains sont plus avancés que le Gabon dans ce domaine. Leur expérience offre des enseignements précieux qui pourraient être utiles au Gabon à mesure qu'il accélère la conception et la mise en œuvre de sa propre stratégie d'administration en ligne.

[122] Digital Gabon Project : Restructuring Paper (Report No. RES01969), World Bank, 2026.
[123] "Gabon Advances Four Digital Projects to Modernise Public Services", Tech Africa News, septembre 2026. "Paiements publics : le Gabon accélère la digitalisation avec le déploiement des services de facturation MADIGIPAIE", Gabon Review, juillet 2026.

Encadré 8
Étude de cas : la plateforme e-Citizen du Kenya.

La plateforme e-Citizen du Kenya constitue un modèle de réussite pour les services publics numériques. Le portail e-Citizen a été mis en ligne pour la première fois en 2014 et a été étendu à l'échelle nationale en juin 2023. Les citoyens ont immédiatement obtenu l'accès à plus de 5 000 services publics numériques, accessibles par USSD et par des canaux hors ligne ainsi qu'en ligne. En l'espace d'un an, e-Citizen comptait 13 millions d'utilisateurs actifs et hébergeait 20 855 services. En 2026, la plateforme hébergeait 22 000 services publics.[124] [125] [126]

e-Citizen ne s'est pas contenté de créer des sites web : la plateforme a intégré en un seul endroit l'identité numérique, les paiements, la fiscalité, l'immatriculation des entreprises, la santé, l'éducation et l'immigration. Les utilisateurs peuvent demander un passeport ou un certificat de naissance ou de mariage, immatriculer une entreprise ou accéder à des services fiscaux et douaniers. Le système de gestion électronique des factures fiscales (eTIMS), géré par la Kenya Revenue Authority et accessible directement ou via e-Citizen, est devenu obligatoire pour toute personne exerçant une activité commerciale, rendant la fiscalité plus simple et plus transparente.[127] La plateforme donne également accès à des services de santé essentiels. Les citoyens peuvent consulter leurs dossiers et participer à des sessions interactives.[128] L'administration du système éducatif a elle aussi été intégrée. Les étudiants et leurs parents peuvent déposer des demandes, payer des frais, organiser l'hébergement et gérer les dossiers scolaires.[129]

Mission d'e-Citizen : « Offrir commodité et efficacité dans la fourniture des services publics grâce à l'intégration des services sur une plateforme numérique et améliorer la collecte des recettes au moyen de passerelles de paiement en ligne et mobiles simplifiées. » [130]

Les services numériques peuvent accroître les recettes publiques grâce à une transparence accrue, à la réduction des fuites et à une meilleure efficacité opérationnelle. Le président du Kenya, S.E. William Samoei Ruto, a souligné que les recettes collectées via la plateforme avaient fortement augmenté, libérant des ressources pour des projets publics essentiels.[131] Les données du Trésor montrent que les encaissements quotidiens moyens sont passés d'environ 58 millions de KES en 2021–2022 à 276 millions de KES en 2023–2024, soit une hausse proche d'un facteur cinq ; des responsables ont depuis cité des montants compris entre 700 millions et 1 milliard de KES par jour.[132]

[124] "Kenya : Government launches e-citizen portal, digitalizing public service delivery", We are tech. Africa, juillet 2023.
[125] "The eCitizen @1 Anniversary Celebration", Ministry of Interior and National Administration, novembre 2024.
[126] "eCitizen : PSs Outline Platform's Resilience and Progress Before PAC", Ministry of Information, Communications and The Digital Economy, mars 2026.
[127] "What is eTIMS?", Kenya Revenue Authority, 2026.
[128] "Kenya : Government launches e-citizen portal, digitalizing public service delivery", We are tech. Africa, juillet 2023.
[129] Ministry of Education, eCitizen, 2026.
[130] Directorate of eCitizen, Republic of Kenya, 2026.
[131] "The eCitizen @1 Anniversary Celebration", Ministry of Interior and National Administration, novembre 2024.
[132] "Fact-checking Kenyan President Ruto and Governors' Chair Abdullahi at the 2025 Devolution Conference", Africa Check, septembre 2025 (d'après les données du Trésor national).

Encadré 9
Étude de cas : le Système intégré de gestion de l'agriculture de la Zambie (ZIAMIS).

ZIAMIS est la plateforme intégrée du gouvernement pour les bons électroniques, les registres électroniques, la vulgarisation numérique et les services de conseil, conçue pour améliorer l'efficacité et la transparence du soutien agricole.

La plateforme fonctionne sous la forme d'une application Android ou Windows, avec des fonctionnalités de base également disponibles par SMS et USSD. Cela contribue à surmonter les contraintes de connectivité dans les zones mal desservies. Les SMS et l'USSD sont utilisés pour l'accès de base et les mises à jour essentielles, mais les agriculteurs ne peuvent pas accéder ainsi à l'ensemble des services.[133]

Principaux résultats :

- Un registre électronique couvrant 4,3 millions d'agriculteurs vérifiés et traçables
- Chaque agriculteur, coopérative et vendeur reçoit un identifiant numérique unique, améliorant la traçabilité et la conformité
- Plus d'un million d'agriculteurs, 22 fournisseurs et 1 200 agrodistributeurs participent chaque année
- Les informations collectées par le système sont utilisées par le gouvernement à des fins de planification
- 2022–2025 : les agriculteurs recevant des conseils numériques et des services de vulgarisation en ligne ont enregistré une productivité du maïs plus élevée, jusqu'à 3,4 tonnes par hectare contre une moyenne nationale de 2,14 tonnes par hectare.
- Le système peut fournir des informations personnalisées via un chatbot et une application, certaines informations étant également disponibles par SMS et USSD.
- Les registres électroniques, les bons électroniques et la vulgarisation numérique sont intégrés dans un même écosystème numérique.

Les entreprises numériques gabonaises locales devraient être soutenues. L'entrepreneuriat et, plus largement, la diversification de l'économie constituent une priorité stratégique nationale. Le gouvernement devrait s'efforcer de faire appel aux entreprises locales lorsqu'il achète ses propres services numériques. Une évaluation des emplois créés grâce à la demande publique devrait être utilisée comme indicateur de réussite, parallèlement aux statistiques d'utilisation d'internet.

La culture numérique est nécessaire à une adoption plus large. Combler les lacunes en compétences numériques et en sensibilisation peut accroître l'adoption parmi les groupes marginalisés et soutenir l'inclusion financière et économique, une priorité stratégique importante au Gabon. Les partenariats public-privé devraient être mobilisés afin de maximiser l'impact des programmes de culture numérique. Par exemple, des jeunes spécialement formés aux compétences numériques pourraient servir d'ambassadeurs du numérique dans les régions mal desservies. Ils pourraient aider les habitants à utiliser un smartphone, à accomplir des démarches administratives en ligne, notamment pour les impôts, l'état civil et la santé, à utiliser les services financiers numériques et à exploiter des outils numériques pour leurs activités professionnelles.

[133] "Driving Regional Resilience Through Digital Agriculture : Lessons from Zambia", Food and Agriculture Organization of the United Nations, octobre 2025.

Encadré 10
Programmes de culture numérique.

DigiSchool, programme de culture numérique au Kenya, s'est **concentré** sur le développement des compétences fondamentales et de la familiarité avec les appareils connectés à internet dans l'enseignement primaire. Il a fourni plus d'un million d'appareils, notamment des tablettes pour les élèves et des ordinateurs portables pour les enseignants, ainsi qu'une formation du personnel enseignant.[134]

Le vaste programme indien de culture numérique rurale, Pradhan Mantri Gramin Digital Saksharta Abhiyan (PMGDISHA), a été lancé en 2017 et a aidé les ménages ruraux à développer leurs compétences et leur confiance numériques, dans le but de stimuler la demande de données mobiles.[135]

Le Digital Ambassadors Programme (DAP) du Rwanda est une initiative nationale de culture numérique lancée en 2017 puis élargie dans le cadre du Digital Acceleration Project. Il déploie de jeunes citoyens possédant des compétences numériques, les « ambassadeurs », directement dans les communautés rurales afin d'assurer des formations pratiques aux compétences numériques de base, aux services publics en ligne et à la monnaie mobile, avec l'objectif de réduire la fracture numérique pour des millions de citoyens.[136]

La National Digital and Future Skills Strategy de l'Afrique du Sud cherche à répondre au chômage structurel en intégrant la culture numérique dans l'enseignement formel et la formation professionnelle. Elle vise à doter les jeunes et les enseignants de compétences informatiques fondamentales, de capacités en programmation et d'une préparation aux emplois numériques afin d'accompagner la transition de la main-d'œuvre vers une économie numérique.[137]

La GSMA a analysé les compétences en intelligence artificielle recherchées par les employeurs en Afrique et a constaté que le Gabon accuse un retard dans les compétences fondamentales en IA, l'ingénierie des données, l'apprentissage automatique et l'exploitation des grands modèles de langage, mais obtient des résultats comparativement meilleurs dans les compétences de gouvernance. Les programmes de formation devraient combiner enseignement formel et expérience pratique en entreprise.[138]



[134] "DigiSchool", Education Above All's Public Policy Observatory, 2023.
[135] "Cabinet approves 'Pradhan Mantri Gramin Digital Saksharta Abhiyan' for covering 6 crore rural households", Press Information Bureau, Government of India Cabinet, février 2017.
[136] Digital Ambassadors Program (DAP), RISA.
[137] National Digital and Future Skills Strategy South Africa, Department of Communications and Digital Technologies, 2020.
[138] Analyse de la GSMA.

Recommandation 4.1 : accélérer les programmes d'administration numérique

L'accélération de la numérisation est une priorité de la stratégie nationale de transition. Le gouvernement a démontré son engagement en faveur de la numérisation de l'administration publique. Le succès de la mise en œuvre dépendra de la qualité de l'exécution ainsi que du taux d'adoption. Si des services sont disponibles mais que les citoyens ne les utilisent pas, le bénéfice pour la société sera limité. Il est donc important que les plateformes d'administration en ligne répondent aux besoins particuliers des citoyens. Le gouvernement devrait mener à bien les projets d'administration en ligne prévus dans le cadre du projet Digital Gabon et accélérer leur déploiement. La priorité devrait être accordée aux services les plus utilisés par les ménages à faible revenu dans les petites et moyennes villes, tels que l'éducation, la santé et les démarches administratives.

Recommandation 4.2 : promouvoir la culture numérique, en particulier auprès des communautés marginalisées

L'analyse suggère qu'une plus grande part de la population pauvre et insuffisamment desservie vit dans les petites et moyennes villes plutôt que dans les plus grandes agglomérations. Les programmes de culture numérique devraient cibler ce groupe ainsi que d'autres communautés marginalisées, afin que les citoyens disposent des compétences nécessaires pour utiliser un smartphone, des services financiers numériques et des services publics en ligne. Ils devraient être mis en œuvre dans le cadre de partenariats public-privé, par exemple en formant des jeunes comme ambassadeurs du numérique dans les zones mal desservies.

Recommandation 4.3 : faire évoluer le mobile money des transferts vers les paiements du quotidien

Le gouvernement devrait faire des paiements numériques le mode par défaut pour les transactions avec l'État et dans l'économie au sens large. Il devrait accepter le mobile money pour l'ensemble des services publics via MaDigiPaie ; verser les paiements aux fournisseurs, les allocations et les transferts sociaux sur des comptes et portefeuilles ; travailler avec la BEAC, la COBAC et les opérateurs à une norme interopérable de paiement marchand sur GIMACPAY ; et maintenir un régime fiscal neutre sur le plan technologique et sans prélèvement spécifique sur les transactions. Une feuille de route nationale des paiements numériques, assortie d'objectifs d'acceptation par les commerçants, devrait être convenue avec le secteur dans un délai de 12 mois.

4. Analyse d’impact



4. Analyse d'impact

Le Gabon peut utiliser sa solide position en matière de connectivité en Afrique centrale au bénéfice de tous ses citoyens. Les fondations sont en place : l'action publique et l'investissement privé ont permis ensemble d'atteindre un niveau élevé de couverture réseau, la pénétration mobile est importante et la numérisation des services publics est engagée. Le défi consiste désormais à faire en sorte que tous les Gabonais en bénéficient. L'attention devrait se porter sur les ménages à faible revenu qui utilisent des téléphones mobiles mais n'ont pas accès à des smartphones et ne peuvent donc pas bénéficier de la transformation permise par le haut débit mobile.

Le présent rapport a exposé les défis auxquels le marché gabonais des télécommunications est confronté et formulé des recommandations pour les surmonter. Cette section présente les résultats d'une analyse d'impact modélisant différents scénarios de politique publique. Certaines recommandations sont modélisées au travers de trois scénarios. Chaque scénario regroupe les mesures modélisées qui agissent selon un mécanisme commun :

- Le scénario 1 modélise le développement du réseau 5G, l'investissement et le raccordement au réseau électrique ;
- Le scénario 2 modélise des réductions ciblées de taxes sur les services mobiles et les smartphones ; et
- Le scénario 3 modélise des mesures de politique publique visant à stimuler la demande.

Les résultats quantifiés de cette section concernent uniquement les mesures incluses dans ces scénarios ; les autres recommandations ne sont pas prises en compte dans la modélisation.

Les mesures devraient avoir leur effet maximal lorsqu'elles sont mises en œuvre conjointement. Elles agissent chacune sur des éléments différents de l'écosystème mobile : couverture technologique, alimentation des réseaux, prix des services et des smartphones, et demande. Le scénario combiné doit donc être interprété comme un ensemble de politiques plutôt que comme une série de réformes isolées. Ce n'est qu'en étant mises en œuvre conjointement que les recommandations pourront produire leur plein effet sur l'adoption du haut débit mobile.

La modélisation repose sur certaines hypothèses et projections concernant l'évolution future du marché. Le plus grand soin a été apporté au choix des meilleures données disponibles. Néanmoins, une part d'incertitude sur les évolutions futures demeure inévitable. La méthodologie de modélisation est résumée à l'Annexe 2.

L'impact économique des recommandations de politique publique va au-delà de la seule augmentation du nombre d'abonnés. L'analyse d'impact présente des résultats en termes d'augmentation du nombre d'abonnés, mais la numérisation ne se résume pas au nombre de personnes possédant un smartphone. Elle concerne plutôt la transformation de leur vie rendue possible par l'usage du numérique. L'accès au haut débit produit des gains économiques mesurables lorsque les particuliers, les entreprises et l'État l'utilisent. L'adoption numérique signifie un meilleur accès à l'information, à de nouveaux marchés, à des paiements plus rapides et à une productivité accrue. Un citoyen capable d'utiliser son identité numérique pour accéder à l'éducation, créer une entreprise et recevoir des paiements génère des opportunités économiques qui se diffusent dans toute la communauté. Un système transparent de déclaration fiscale en ligne accélère les procédures et réduit les possibilités de fuite de recettes. Le gain économique est reflété dans l'augmentation projetée des recettes publiques présentée à la section 4.3. Les impacts économiques devraient être mesurés et évalués parallèlement aux statistiques d'abonnés.

4.1. Impact des scénarios

Scénario 1 : améliorations du réseau

Le scénario 1 modélise l'effet de l'investissement réseau sur l'adoption du haut débit mobile. La 5G transporte le trafic plus efficacement que la 3G et la 4G, réduisant le coût marginal de desserte de chaque abonné. Le raccordement d'un plus grand nombre de sites au réseau électrique réduit également les coûts d'exploitation, car les sites raccordés sont moins coûteux à exploiter que les sites hors réseau. Ensemble, ces mesures devraient accroître la base d'abonnés de 1,2 %.

Scénario 2 : réductions fiscales ciblées

Le scénario 2 modélise conjointement deux mesures fiscales. Premièrement, la charge fiscale spécifique au secteur mobile au Gabon est élevée, ce qui limite la capacité d'investissement des opérateurs. Le régime devrait être revu afin de mieux équilibrer les finances publiques et l'incitation à investir. Deuxièmement, la population cible devrait être constituée des ménages à faible revenu vivant dans les petites et moyennes villes. La majorité de ces personnes possèdent déjà un téléphone mobile et devraient donc être encouragées à passer à un smartphone. Une réduction de la TVA sur les smartphones d'entrée de gamme constitue un moyen d'y parvenir. Le scénario modélise une suppression totale de la TVA sur ces appareils ; une réduction plus faible aurait donc un effet moindre. Ensemble, les politiques fiscales pourraient entraîner une hausse de 1,7 % du nombre d'abonnés au haut débit mobile.

Scénario 3 : stimulation de la demande

Le scénario 3 traite de la demande, c'est-à-dire de la disposition des utilisateurs à payer pour le haut débit mobile. La culture numérique est une condition préalable à la réduction de la fracture numérique, tandis que des services publics utiles donnent aux citoyens une raison concrète de se connecter. L'extension des services publics numériques et des programmes de culture numérique pourrait accroître le nombre d'abonnés à l'internet mobile d'environ 11 % d'ici 2031.

Tableau 8
Impact des différents scénarios de politique publique, 2031.

Scénario	Abonnés uniques supplémentaires à l'internet mobile par rapport au scénario tendanciel, 2031	Hausse par rapport au scénario tendanciel, 2031
Scénario 1 : améliorations du réseau	15 047	1,2 %
Scénario 2 : réductions fiscales ciblées	22 057	1,7 %
Scénario 3 : stimulation de la demande	147 023	11,3 %

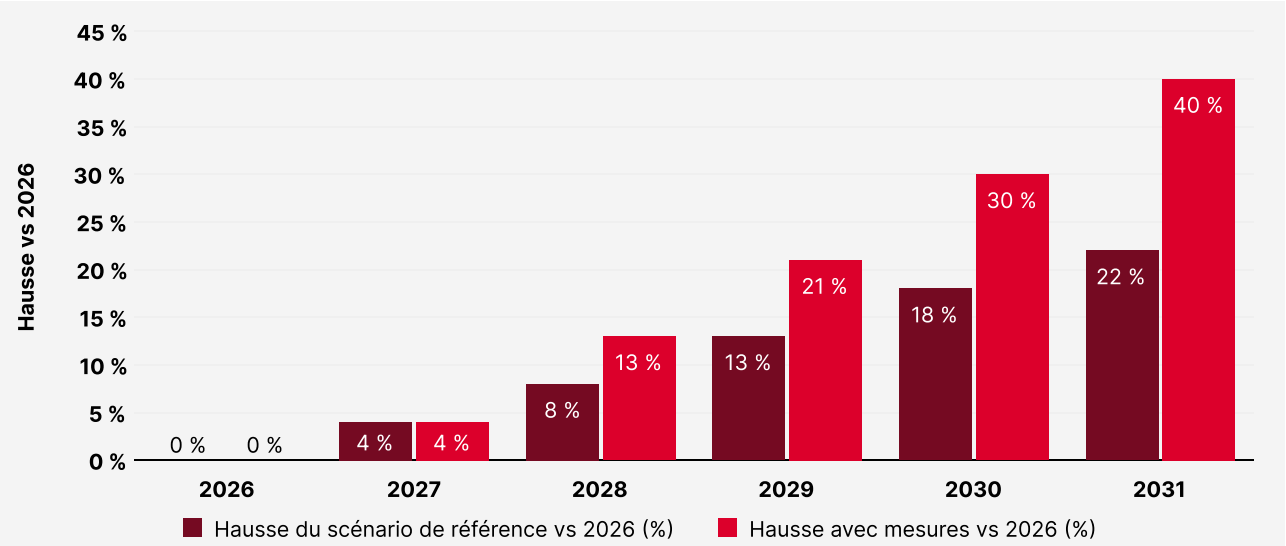
Source : analyse de la GSMA.

4.2. Impact combiné

Selon le modèle, les mesures de politique publique combinées augmenteraient d'environ 40 % le nombre d'abonnés uniques à l'internet mobile entre 2026 et 2031, contre 22 % dans le scénario tendanciel.

Le nombre d'abonnés passerait de 1,06 million à 1,48 million, contre 1,30 million dans le scénario tendanciel.

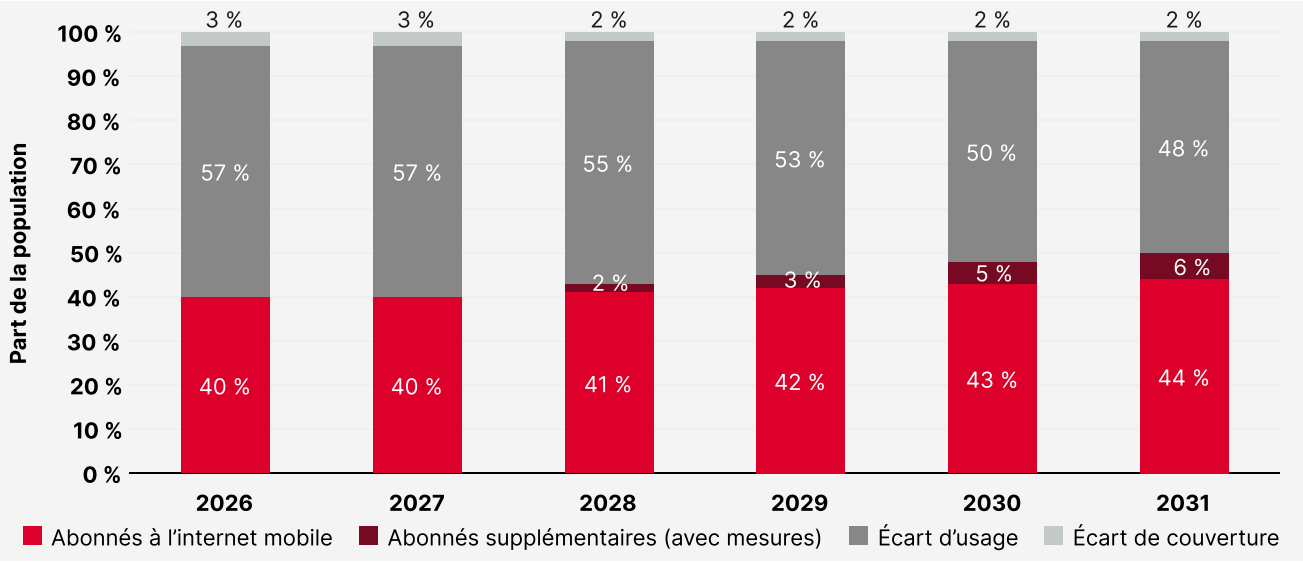
Figure 45
Impact des recommandations de politique publique sur le nombre d'abonnés uniques à l'internet mobile, 2026–2031.



Source : analyse de la GSMA.

Les recommandations réduiraient le déficit d'usage de 6 points de pourcentage supplémentaires. En 2026, l'analyse de la GSMA indique que 40 % de la population sont des abonnés uniques à l'internet mobile, avec un déficit d'usage de 57 %. D'ici 2031, la couverture 3G+ devrait atteindre 98 %, tandis que le déficit d'usage diminuerait légèrement à 54 % dans le scénario tendanciel. Les recommandations de politique publique réduiraient ce déficit de 6 points supplémentaires, à 48 % en 2031.

Figure 46
Couverture, abonnés et déficits dans le cadre des recommandations combinées, 2026–2031.



Source : analyse de la GSMA.

4.3. Impact sur les recettes publiques

L'impact immédiat des recommandations serait une diminution des recettes publiques provenant du secteur. La baisse des taxes spécifiques au secteur et des redevances supplémentaires réduirait les recettes, même si la réduction de TVA sur les smartphones d'entrée de gamme devrait coûter relativement peu, compte tenu de la faible valeur de ces appareils. La perte directe de recettes est donc modeste. Les subventions aux sites hors réseau et les initiatives de stimulation de la demande nécessiteraient des investissements publics supplémentaires. L'impact net négatif des recommandations sur les recettes fiscales la première année est estimé à 8 milliards de XAF.

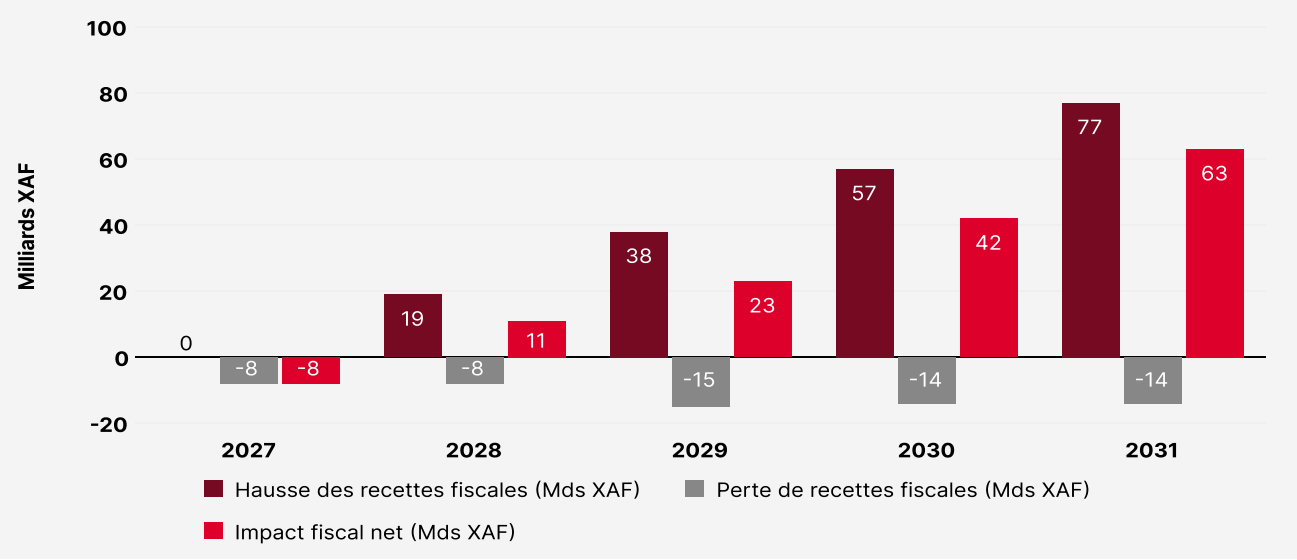
Un secteur mobile en croissance générera des recettes fiscales plus élevées. L'impact négatif sur les recettes publiques serait de courte durée. Les recommandations entraîneront une hausse du nombre d'abonnés au haut débit mobile et une croissance du secteur.

Cette base de clientèle plus large générera davantage de recettes fiscales issues du mobile pour l'État.

Une numérisation accrue stimulera davantage la croissance économique et donc la collecte fiscale dans l'ensemble de l'économie au-delà du secteur mobile. L'adoption du haut débit mobile est le moteur de la numérisation. La numérisation renforcera la productivité grâce à une meilleure efficacité, davantage de transparence et des interactions plus rapides. Cela se traduira par une production économique plus élevée dans l'ensemble de l'économie.[139] [140] La hausse de productivité fera plus que compenser la perte de recettes fiscales directes dès 2028.

L'impact annuel net positif sur les recettes publiques atteindrait 63 milliards de XAF en 2031. La Figure 47 présente la perte fiscale directe, le gain fiscal et l'impact net qui en résulte sur les recettes publiques entre 2026 et 2031.

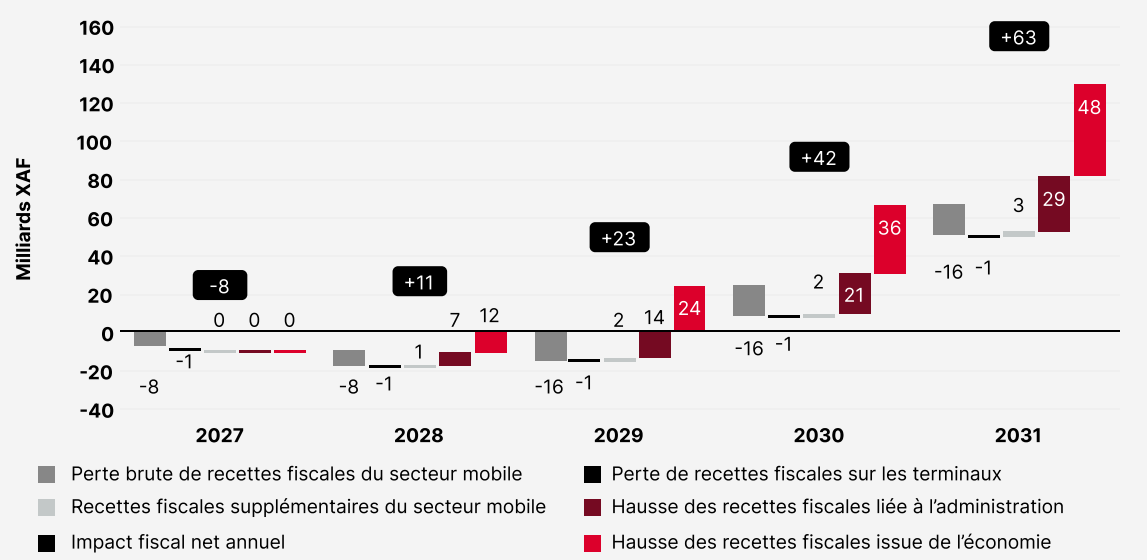
Figure 47
Impact des recommandations de politique publique sur les recettes publiques, 2026–2031.



Source : analyse de la GSMA.

[139] Le modèle suppose qu'une augmentation de 10 % du nombre d'abonnés uniques est associée à une hausse de 2 % du PIB, soit une lecture prudente des estimations économétriques de l'UIT pour l'Afrique (UIT, 2019).
[140] L'augmentation du PIB associée à la croissance du nombre d'abonnés est une estimation pour l'ensemble de l'Afrique et non une estimation propre au Gabon. Aucune donnée spécifique au pays n'est disponible.

Figure 48
Décomposition de l'impact des mesures de politique publique sur les recettes publiques.



Source : analyse de la GSMA.

L'augmentation de l'adoption du haut débit mobile soutiendra la diversification économique, objectif stratégique du gouvernement gabonais. Le gouvernement reconnaît que la dépendance à l'industrie pétrolière comme source unique de revenus comporte un risque stratégique. Le haut débit mobile est un levier pour l'entrepreneuriat et le développement du secteur privé.

Les outils numériques donnent aux Gabonais ordinaires accès à de nouvelles sources de travail et de revenus. En Afrique, les petites entreprises s'appuient davantage sur les smartphones que sur les ordinateurs, et l'internet mobile facilite la création et la gestion d'une entreprise : les propriétaires peuvent faire directement leur publicité auprès des clients sur les réseaux sociaux, accepter des paiements numériques, accéder à de nouveaux marchés, trouver de meilleurs fournisseurs et rester en contact avec leurs clients.[141]

La numérisation favorise la création d'emplois, en particulier pour les jeunes travailleurs. Les emplois du secteur des TIC ne constituent que l'effet le plus direct : des secteurs entiers se développent autour des outils numériques, des services numériques au commerce électronique et au marketing en ligne, tandis que les entreprises existantes gagnent en productivité. L'accélération de la numérisation décrite dans ce rapport devrait créer environ 10 000 emplois dans l'agriculture, les services et l'industrie.

[141] The Mobile Economy Sub-Saharan Africa, GSMA, 2023.

5. Conclusion

Le gouvernement gabonais a clairement établi que la numérisation est un levier de sa priorité stratégique majeure : un développement inclusif et durable. La stratégie nationale de développement vise à y parvenir en modernisant l'État et en diversifiant l'économie. Bien que le Gabon soit plus riche que la plupart des autres pays africains, il reste fortement dépendant du secteur pétrolier, tandis que la qualité et la portée des services publics sont insuffisantes. Les priorités nationales de développement visent à répondre à ces difficultés. La numérisation est un outil d'inclusion : elle permet à tous les Gabonais d'accéder à l'éducation, à des possibilités d'emploi et à des services publics efficaces.

Le Gabon dispose de solides fondations pour construire son économie numérique. Les réseaux haut débit couvrent la majeure partie de la population et les taux d'adoption sont nettement supérieurs à la moyenne régionale. Cela constitue une base très solide pour favoriser une adoption de masse et accélérer la numérisation.

Les priorités de politique sectorielle devraient porter sur l'extension de la couverture et l'encouragement de l'adoption du haut débit mobile parmi les ménages à faible revenu. Une part importante de ces ménages vit encore hors de portée des réseaux ou ne peut pas se permettre de se connecter. La politique sectorielle devrait se concentrer sur ce groupe de la population.

La numérisation est essentielle pour moderniser les services publics et améliorer leur efficacité. La modernisation de l'État et l'amélioration de la qualité et de la portée des services publics figurent parmi les principales priorités du gouvernement. Adopter une approche donnant la priorité au numérique dans l'administration publique permet d'atteindre cet objectif le plus rapidement possible. Une administration publique rapide et efficace stimulera la demande de haut débit mobile parmi les groupes de population qui ne l'utilisent pas encore.

Les technologies numériques contribueront également à la diversification économique en développant les secteurs non pétroliers. L'adoption des technologies numériques par les PME facilite la création d'entreprises et l'accès aux clients. Elle réduit les inefficiences et les coûts de transaction et donne accès à l'écosystème financier. Elle offre aux Gabonais de nouvelles possibilités d'accéder au marché du travail et de créer leur propre entreprise, indépendamment des contraintes géographiques. Cela soutiendra les efforts du gouvernement visant à réduire la dépendance au secteur pétrolier et aux autres industries extractives.

Les recommandations de politique publique formulées dans ce rapport portent sur l'extension de la couverture réseau, l'amélioration de l'accessibilité financière pour les ménages à faible revenu, l'accélération de l'adoption numérique et l'intégration des technologies numériques dans les secteurs public et privé. Les fondations sont posées. Le gouvernement comme les entreprises privées peuvent s'appuyer dessus. Des politiques soigneusement ciblées contribueront à faire en sorte que tous les Gabonais bénéficient de la transformation numérique.

Une séquence d'action pragmatique. Dans les six mois, le gouvernement peut publier les décrets d'application en attente, une feuille de route du spectre et les comptes du Fonds de service universel, sans nouvelle dépense publique. La loi de finances 2027 offrira la prochaine occasion d'introduire un allègement de TVA sur les smartphones d'entrée de gamme et la première étape de la réduction des prélèvements spécifiques au secteur. Au cours des deux années suivantes, les services publics numériques, la culture numérique et les paiements numériques pourront être étendus à l'ensemble du pays, les progrès étant suivis au moyen d'objectifs publiés. La GSMA et ses membres sont prêts à soutenir le gouvernement dans ce travail.

Annexe 1 – Méthodologie d'estimation de l'adoption du haut débit

Définitions des abonnés et des utilisateurs d'internet

Abonnés uniques	Les abonnés uniques représentent le nombre de personnes sur un marché qui ont accès à leur propre téléphone mobile et l'utilisent. Les estimations d'abonnés uniques sont établies à partir d'une combinaison de données d'enquêtes auprès des consommateurs et de données de marché sur les connexions mobiles, ce qui permet de tenir compte dans chaque marché des taux de pénétration des abonnés et des comportements de détention de plusieurs cartes SIM.
Abonnés uniques à l'internet mobile	Les abonnés à l'internet mobile représentent les abonnés uniques qui utilisent leur téléphone mobile pour accéder à des services internet. Les estimations sont établies à partir de données d'enquêtes auprès des consommateurs et validées à l'aide de données de marché sur les connexions à l'internet mobile par génération technologique.
Abonnés uniques adultes	Les abonnés uniques adultes représentent le nombre d'abonnés uniques âgés de 18 ans et plus.
Abonnés à l'internet sur smartphone	Les abonnés à l'internet sur smartphone représentent les abonnés à l'internet mobile qui accèdent aux services internet à l'aide d'un smartphone. Les estimations reposent sur les réponses aux enquêtes auprès des consommateurs et sont recoupées avec le nombre de smartphones enregistrés sur chaque marché.
Utilisateurs d'internet	Les utilisateurs d'internet représentent toutes les personnes qui accèdent à internet, qu'elles possèdent ou non personnellement un abonnement mobile. Cela comprend : • les abonnés à l'internet mobile ; • les personnes qui accèdent à internet à l'aide de l'appareil d'une autre personne ; • les personnes qui accèdent à internet au moyen d'appareils non mobiles tels que des PC, des tablettes ou des connexions haut débit fixes.

Méthodologie

Les estimations de GSMA Intelligence concernant les abonnés et les utilisateurs d'internet reposent principalement sur des données d'enquêtes auprès des consommateurs qui mesurent la possession d'un téléphone mobile, la possession d'un smartphone et les comportements d'utilisation d'internet. Il est demandé aux répondants s'ils possèdent ou ont accès à un téléphone mobile, s'ils utilisent des services d'internet mobile et quel type d'appareil ils utilisent pour accéder à internet.

L'enquête recueille également des informations sur les enfants au sein des ménages, notamment s'ils ont accès à un téléphone mobile et s'ils utilisent internet. Ces informations servent à estimer la possession de téléphones mobiles et l'utilisation d'internet parmi les personnes âgées de moins de 18 ans.

La couverture des enquêtes s'étend à des marchés représentant environ 90 % de la population mondiale. Pour les pays qui ne sont pas directement couverts par l'enquête consommateurs de la GSMA, les estimations sont complétées par une combinaison de sources de recherche tierces, notamment des enquêtes publiques, des publications des régulateurs, des organismes nationaux de statistique et d'autres fournisseurs réputés d'études de marché.

Toutes les estimations sont confrontées à des indicateurs de marché, notamment le nombre de connexions mobiles, les connexions à l'internet mobile par génération technologique et les niveaux d'adoption des smartphones, afin d'assurer leur cohérence et leur réalisme entre les marchés.

Annexe 2 – Méthodologie de modélisation de l'analyse d'impact

Le modèle estime comment chaque scénario modifie le nombre d'abonnés uniques à l'internet mobile, le PIB et les recettes fiscales par rapport au scénario de référence pour chaque année de 2027 à 2031. Il suit globalement l'approche du rapport de la GSMA Driving Digital Transformation of African Economies : Evidence and Methodology Document.[142] Pour le résultat combiné, les gains d'abonnés de chaque scénario sont additionnés, puis le PIB et les recettes fiscales sont calculés à partir du total.

Les principales hypothèses sont les suivantes : élasticités-prix de l'adoption de −1,3 pour les téléphones et de −0,9 pour les services ; PIB du scénario de référence issu des projections d'avril 2026 des Perspectives de l'économie mondiale du FMI, aux prix de 2026 ; ratio recettes fiscales/PIB de 11,29 %, sur la base de la moyenne des années 2015 à 2021 des Perspectives de l'économie mondiale (dernières données disponibles) ; hausse de 0,12 % des recettes fiscales pour chaque augmentation de 1 % du nombre d'abonnés grâce à une meilleure collecte, sur la base de données relatives à la monnaie mobile ; taxes et redevances estimées à 22 % des revenus du mobile ; et élasticité de l'emploi à la croissance du PIB de 0,7.

Chaque scénario agit par un mécanisme différent. Les scénarios 1 et 2 réduisent tous deux les prix. La baisse en pourcentage du prix des appareils ou des services, multipliée par l'élasticité correspondante, détermine de combien la croissance du nombre d'abonnés cette année-là dépasse le scénario de référence, les abonnés supplémentaires étant conservés les années suivantes.

Dans le scénario 1, toute hausse de couverture signifie qu'une plus grande part de la population a accès à l'internet mobile. Il est supposé que cette population nouvellement couverte adopte l'internet mobile au taux national de l'année correspondante. Les coûts plus faibles des données résultant des investissements 4G et 5G et du raccordement des sites au réseau électrique se répercutent sur les prix. Pour la 4G et la 5G, la couverture de la population augmente respectivement de 0 et de 23 points de pourcentage par rapport au scénario de référence d'ici 2031, avec une réduction de 50 % du coût marginal de fourniture des données lorsque les clients passent à la génération technologique suivante. Comme les prix des données sont une moyenne pondérée entre les clients utilisant toutes les technologies, la réduction globale dépend du nombre de clients ayant accès à la technologie supérieure et atteint 5,1 % en 2031. Dans le scénario 2, la baisse des taxes sur les appareils et les services se traduit par des réductions de prix pour les consommateurs. Le scénario 3 utilise un indicateur indirect de l'effet agrégé des politiques agissant sur la demande. Il augmente le nombre d'abonnés du scénario de référence d'un pourcentage fixé à 50 % de l'écart de pénétration de l'internet mobile entre le Gabon et la moyenne de l'Algérie, du Maroc et de l'Afrique du Sud. En 2031, cet écart est de 9,9 points de pourcentage (en % de la population), de sorte que le nombre d'abonnés est supérieur de 5,0 points de pourcentage.

[142] Driving Digital Transformation of African Economies : Evidence and Methodology Document, GSMA, 2024.

Le PIB supplémentaire de chaque année correspond à l'augmentation en pourcentage du nombre d'abonnés par rapport au scénario de référence, multipliée par 0,2 puis par le PIB du scénario de référence ; il augmente donc à mesure que les abonnés supplémentaires s'accumulent. Le modèle suppose qu'une hausse de 10 % du nombre d'abonnés est associée à une hausse de 2 % du PIB[143]. Il s'agit d'une estimation pour l'ensemble de l'Afrique et non d'une estimation propre au Gabon.

Les recettes fiscales évoluent par trois canaux. Les recettes provenant de l'économie au sens large appliquent le ratio recettes fiscales/PIB au PIB supplémentaire. Le gain de collecte fiscale applique l'effet de 0,12 % pour chaque hausse de 1 % du nombre d'abonnés aux recettes fiscales du scénario de référence, lesquelles correspondent au PIB du scénario de référence multiplié par le ratio recettes fiscales/PIB.

La variation directe des recettes du secteur mobile applique les modifications fiscales aux prévisions de revenus mobiles de GSMA Intelligence, nettes de l'impôt sur les recettes supplémentaires des opérateurs et sur la part des baisses d'impôts qu'ils conservent. Elle inclut également les taxes sur les téléphones qui ne sont plus payées, diminuées de l'impôt sur les sociétés appliqué aux marges des vendeurs de téléphones. L'effet net sur les recettes fiscales de chaque année est la somme de ces trois canaux.

[143] Economic Contribution of Broadband, Digitization and ICT Regulation : Econometric Modelling for Africa, ITU, 2019.

Annexe 3 – Pilotage institutionnel des recommandations

Le Tableau 9 présente une première évaluation de la répartition souhaitable des responsabilités institutionnelles pour chacune des recommandations de la section 3.

Tableau 9
Pilotage institutionnel de chaque recommandation.

Recommandation	Pilotage institutionnel
1.1 Publier les textes juridiques et réglementaires sectoriels en attente	Secrétariat général du Gouvernement / MENDI
1.2 Soutenir le raccordement des nouveaux sites mobiles au réseau électrique	Ministère de l'Accès universel à l'Eau et à l'Énergie
1.3 Soutenir les coûts d'exploitation des sites hors réseau nécessaires pour étendre la couverture	ARCEP
1.4 Élaborer une feuille de route claire du spectre et des redevances réglementaires prévisibles	ARCEP et ANINF
2.1 Réduire les prélèvements spécifiques au secteur de 11 % à 3 % du chiffre d'affaires brut	Ministère de l'Économie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation (MENDI) et ARCEP, avec le ministère de l'Économie et des Finances
2.2 Simplifier le régime plus large de redevances et réduire les prélèvements qui découragent l'investissement dans les réseaux	Ministère de l'Économie et des Finances
2.3 Exonérer de TVA les infrastructures numériques stratégiques, y compris les centres de données	Ministère de l'Économie et des Finances
3.1 Réduire la TVA sur les smartphones d'entrée de gamme	Ministère de l'Économie et des Finances
3.2 Promouvoir un financement flexible des smartphones d'entrée de gamme	MENDI
4.1 Accélérer les programmes d'administration numérique	MENDI
4.2 Promouvoir la culture numérique, en particulier auprès des communautés marginalisées	MENDI
4.3 Faire évoluer le mobile money des transferts vers les paiements du quotidien	MENDI et ministère de l'Économie et des Finances, avec la BEAC

Source : analyse de la GSMA.

Annexe 4 – Compétences pour l'avenir

La GSMA a mené une analyse approfondie des talents en intelligence artificielle en Afrique. L'un des principaux enseignements structurels de cette recherche est le décalage entre la production de talents en IA et la demande du marché du travail. Les régions qui produisent d'importantes capacités techniques ne correspondent pas toujours à celles où la demande d'emploi est la plus forte, ce qui met en évidence des lacunes structurelles dans le développement de l'écosystème.

Compétences prioritaires pour l'écosystème africain de l'IA

1. **Évaluation et assurance qualité :** les compétences liées à la validation des modèles, à l'étalonnage et à l'évaluation des performances restent insuffisamment développées, alors qu'elles deviennent de plus en plus essentielles à un déploiement responsable de l'IA.

2. **Ingénierie des données pour les systèmes d'IA :** la demande est forte pour des professionnels capables de construire et de gérer les pipelines de données à grande échelle nécessaires aux applications d'IA.

3. **Développement et déploiement appliqués de l'IA :** l'expertise pratique dans l'intégration de solutions d'IA dans des produits et services concrets reste essentielle pour développer l'adoption de l'IA à grande échelle.

4. **Gouvernance, éthique et IA responsable :** les préoccupations réglementaires et sociétales croissantes exigent un renforcement des compétences en conception éthique de l'IA, en cadres de politique publique et en gestion des risques.

5. **Infrastructures MLOps et LLMOps :** les compétences opérationnelles nécessaires à la gestion du déploiement et du cycle de vie des modèles d'IA restent limitées dans une grande partie du continent.

Dans l'ensemble, la structure de la demande de compétences montre que les employeurs africains recherchent principalement des capacités techniques fondamentales et d'infrastructure, suivies de compétences en application, évaluation et gouvernance. La prédominance des compétences fondamentales et d'ingénierie des données indique que l'écosystème africain de l'IA se trouve encore dans une phase de renforcement des capacités, axée sur le développement des modèles et la préparation des données, tandis que les fonctions orientées vers le déploiement, telles que le MLOps, restent comparativement moins répandues. Les principaux pôles régionaux de talents en IA sont le Ghana, le Nigeria et l'Égypte. Le Gabon accuse un retard dans les compétences fondamentales en IA, l'ingénierie des données, l'apprentissage automatique et les opérations liées aux grands modèles de langage, mais obtient des résultats comparativement meilleurs dans le domaine de la gouvernance.

Parcours de développement des talents en IA et en grands modèles de langage

La recherche montre qu'aucun parcours de formation unique ne suffit à produire des professionnels de l'IA immédiatement opérationnels. Les approches les plus efficaces combinent plutôt plusieurs environnements d'apprentissage.

Dans l'ensemble, les données indiquent que les modèles d'apprentissage hybrides combinant formation formelle et expérience pratique en entreprise constituent les parcours les plus efficaces pour développer les talents en IA en Afrique.

Recommandations et prochaines étapes

Pour renforcer l'écosystème africain des talents en IA, la recherche identifie plusieurs priorités stratégiques. Les gouvernements doivent :

- Investir dans les infrastructures d'IA et les capacités souveraines de calcul ;
- Renforcer la collaboration entre l'industrie et le monde universitaire pour développer les compétences en IA ;
- Développer les écosystèmes de formation pratique à l'IA ;
- Donner la priorité au développement des catégories de compétences en IA sous-représentées ;
- Soutenir les écosystèmes d'IA open source et les communautés de développeurs ;
- Mettre en œuvre des stratégies de rétention des talents en IA et de mobilité internationale des talents ;
- Promouvoir des solutions d'IA répondant aux défis sociétaux africains.

Glossaire

Ce glossaire couvre les abréviations utilisées dans le présent rapport. Les indicateurs relatifs aux abonnés et aux utilisateurs d'internet sont définis à l'Annexe 1.

Abréviation	Description
ANINF	Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences, agence gabonaise chargée des infrastructures numériques et des fréquences
ARCEP	Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes, régulateur gabonais des communications électroniques et des postes
ARPU	Revenu moyen par utilisateur
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CNAM-GS	Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale, fonds gabonais d'assurance maladie et de protection sociale
DAI	Digital Africa Index, cadre de la GSMA utilisé dans ce rapport, composé du DNSI, du DPRI, du MCI et du MMRI
DNSI	Digital Nations and Society Index
DPRI	Digital Policy and Regulatory Index
GAIN	Gabon Angel Investor Network
Go	Gigaoctet
PIB	Produit intérieur brut
GHz, MHz	Gigahertz et mégahertz, unités de mesure du spectre radioélectrique
GIMAC	Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale, réseau interbancaire de paiement d'Afrique centrale
RNB	Revenu national brut
GSMA	GSM Association, organisme sectoriel représentant les opérateurs mobiles dans le monde
ID	Identité, comme dans identité numérique ou document d'identité
FMI	Fonds monétaire international
IoT	Internet des objets
UIT	Union internationale des télécommunications
KES	Shilling kényan
LLM	Grand modèle de langage
MCI	Mobile Connectivity Index
MDA	Ministères, départements et agences
MENDI	Ministère de l'Économie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation
MMRI	Mobile Money Regulatory Index
mmWave	Ondes millimétriques, spectre à haute fréquence au-dessus de 24 GHz
MNO	Opérateur de réseau mobile
NGSO	Orbite non géostationnaire, décrivant les systèmes satellitaires en orbite terrestre basse ou moyenne

Abréviation	Description
NIP	Numéro d'Identification Personnel, numéro d'identification personnel attribué à toute personne au Gabon
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PNCD	Plan National de Croissance et de Développement 2026–2030
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire 2024–2028
PNDT	Plan National de Développement pour la Transition 2024–2026
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PSGE	Plan Stratégique Gabon Émergent
QoS	Qualité de service
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
SIM	Module d'identité de l'abonné, carte ou profil permettant d'identifier un abonné sur un réseau mobile
SING	Société d'Incubation Numérique du Gabon
PME	Petites et moyennes entreprises
SMS	Service de messages courts
SNID	Système national d'identité numérique prévu par le gouvernement
SNIS	Système National d'Information Sanitaire, système national d'information sanitaire du Gabon
UNCDF	Fonds d'équipement des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USD	Dollar des États-Unis
FSU	Fonds du service universel
USSD	Unstructured Supplementary Service Data, service de menu textuel fonctionnant sur tout téléphone mobile sans connexion internet
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
XAF	Franc CFA d'Afrique centrale
ZAR	Rand sud-africain
ZIAMIS	Système intégré de gestion de l'agriculture de la Zambie

GSMA

GSMA Head Office
One Angel Lane
London, U.K.
EC4R 3AB
United Kingdom
Tel: +44 (0)20 7356 0600
Fax: +44 (0)20 7356 0601